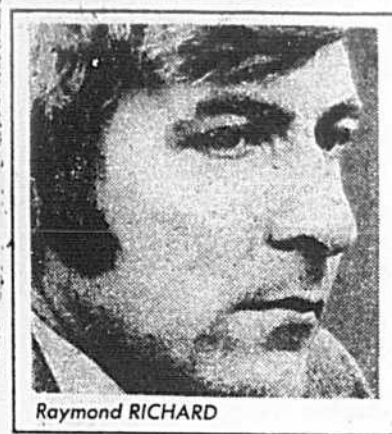


Raymond RICHARD

"La police ne sera pas le bras du pouvoir"

Pour le président de l'Association des policiers provinciaux du Québec, Raymond Richard, il n'est pas question que les policiers soient les agents serviles du pouvoir politique. "On ne sera pas le "bras" du gouvernement même si l'Etat est notre employeur et que nous devons faire respecter les lois", a-t-il déclaré à Michel Hotte.

Raymond Richard est policier depuis 16 ans. Selon lui, la formation donnée aux agents de la Sûreté du Québec est bien meilleure actuellement qu'il y a 15 ans.

Depuis ses débuts comme dirigeant syndical il y a une dizaine d'années, il a été l'un des promoteurs d'une amélioration des conditions des policiers par l'établissement d'un régime d'assurance-vie et de maladie et de la caisse d'économie des policiers provinciaux.

Pour lui, la récente grève de la SQ a été une façon de prouver au gouvernement qu'il ne pouvait mener les policiers selon ses caprices.

Depuis, M. Richard défend les intérêts de ses collègues devant la commission parlementaire convoquée à la suite du débrayage. Les 4,200 policiers de la SQ veulent en effet obtenir la patrouille à deux hommes par voiture en tout temps.

Quand on lui parle de l'illégalité de la grève, il déclare: "C'est pas parce que t'as pas le droit de grève inscrit dans une convention collective ou dans une loi que t'en feras pas de grève." Pourtant, souvent les policiers de la Sûreté du Québec sont appelés pour réprimer des travailleurs en grève. Il répond: "Quand on est appelé sur les lieux d'un conflit, on essaie de dialoguer avec les travailleurs: on ne va pas là pour leur casser le bras ou leur taper dessus."

— page E 1

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL,
MERCREDI 11 MAI 1977,
93e ANNÉE, No 111,
180 PAGES, 13 CAHIERS

25 CENTS

METEO
Ensoleillé avec passages nuageux
Minimum: 6 Maximum: 16
Demain: Ensoleillé et plus doux
Détails à la page A 2

74° NORD

Le "J.E. Bernier II" repart...

Le "J.E. Bernier II" s'apprête de nouveau à tenter de franchir le passage du Nord-Ouest, dans l'Arctique, et à devenir le premier voilier de plaisance à réussir cet exploit.

Notre collaborateur, le capitaine Réal Bouvier, explique en effet que l'équipage de cinq personnes sera d'ici une semaine en route pour le Groenland, où le "J.E. Bernier II" a dû passer l'hiver en cale sèche.

Au capitaine Bouvier, au cameraman Jacques Pettigrew et à la photographe Marie-Eve Thibault, se sont ajoutés deux nouveaux membres d'équipage: Pierre Bédard, un spécialiste des sciences de l'environnement, et Yves Desbiens, un navigateur d'expérience.

Le capitaine Bouvier estime qu'il faudra attendre jusqu'au 15 juillet pour franchir le détroit de Lancaster. Il prévoit atteindre le détroit de Béring, qui sépare l'URSS et l'Alaska, le 15 septembre. Le "J.E. Bernier II" devrait arriver à Vancouver en novembre, puis descendre la côte jusqu'à Panama.

— page E 5

Retour de la Pasionaria en Espagne

Après 38 ans d'exil, Mme Dolores Ibarruri a été autorisée à rentrer en Espagne par le gouvernement d'Adolfo Suarez. La présidente du Parti communiste espagnol va probablement jouer un rôle décisif dans la campagne électorale.

— page F 2

pleins feux

Quatrième article sur le sommet économique

— page H 18

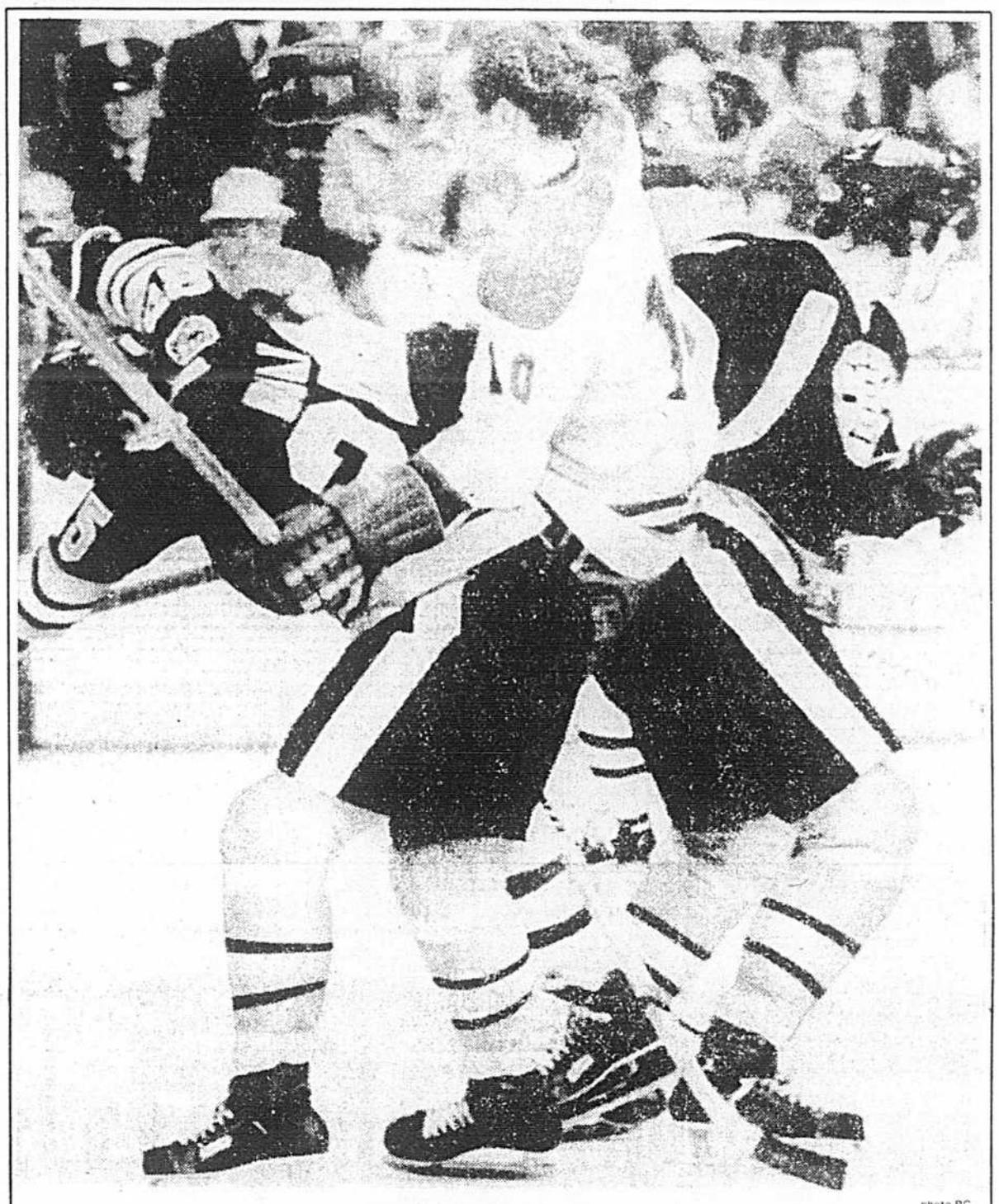


photo PC

Guy Lafleur se retrouve coincé entre Gary Doak et Mike Milbury des Bruins... c'est justement à cause de Lafleur que les "bras" du Canadien sont entrés dans la bataille hier soir au Forum.

Les gars du Canadien ont bien l'intention de protéger Lafleur

par Réjean TREMBLAY

"Personne ne va toucher à Guy Lafleur. Ce n'est même pas un mot d'ordre, c'est le gros bon sens. Nous ne sommes pas des imbéciles; nous savons ce que représente Lafleur pour l'équipe," a lancé Pierre Bouchard après le match d'hier soir au Forum.

Le Canadien a vaincu les Bruins 3-0 pour prendre une avance de deux matches à zéro dans cette série finale pour l'obtention de la Coupe Stanley.

Steve Shutt, Doug Risebrough et Pete Mahovlich ont marqué pour le Canadien tandis que Ken Dryden égalait un record de la ligue en obtenant un quatrième blanchissage dans les présentes séries.

Le match a été rude et plusieurs incidents ont marqué le troisième tiers.

Rick Chartraw a d'abord expédié Gary Doak dans les airs avec une charge terrifiante, puis Guy Lafleur et Mike Milbury ont eu un léger accrochage.

Et comme à chaque occasion où Lafleur est impliqué dans un incident semblable, la réaction des colosses du Canadien a été foudroyante.

D'abord Pierre Bouchard a servi un "avertissement" à Mike Milbury en le frappant de toute ses forces d'un coup d'épaule qui a fait revoler Milbury sur la glace les quatre fers en l'air, puis les Robinson, Chartraw, Lambert, Bouchard se sont empoignés solidement aux Jonathan, O'Reilly et compagnie... des Bruins mais sans grande conséquence.

"Ils vont essayer de nous intimider jeudi soir." a soutenu Serge Savard après le match: "Ce qu'ils ont fait ce soir, c'est le résultat de la frustration. C'est le dernier moyen que peut employer un club pour gagner... l'intimidation. Cela a marché pendant deux ou trois ans, mais c'est fini cette histoire-là."

Peut-être que Savard a raison... mais il ne devrait pas oublier que la patinoire du Garden de Boston est petite, que les contacts sont nombreux et solides... et que les Bruins seront encouragés par une foule enragée.

Dans le temps, on parlait bien du Zoo de Boston pour désigner le Garden!

Là on ne sait plus de quel côté seront les lions.

— page D 1

Valcartier

Un obus explose: 2 morts

VALCARTIER (PC) — Deux militaires ont été tués et onze autres ont subi des blessures hier après-midi lorsqu'un obus a fait explosion à la base militaire de Valcartier, près de Québec.

Les victimes sont les soldats Robert Fournier, 20 ans, de Laprairie, dans la région de Montréal, et Jacques Provencher, 19 ans, du Cap-de-la-Madeleine.

Parmi les blessés, trois étaient dans un état sérieux hier soir. Ce sont les soldats Gaston Tremblay, 21 ans, de Saint-Jérôme, Robert Lecours, 19 ans, d'Omerville, près de Sherbrooke, ainsi que le caporal Alain Pilotte, 22 ans, de Chicoutimi.

La nature de leurs blessures n'a pas été révélée.

La tragédie s'est produite sur un champ de tir du secteur d'entrainement de la base, alors que les militaires, membres de l'escadron de transmission, procédaient au "nettoyage saisonnier" du terrain.

"A cette période de l'année, les militaires sont chargés d'inspecter le terrain d'entrainement dans le but d'éliminer tout engin dangereux", a expliqué le capitaine Serge Quenneville, relationniste de la base.

Selon lui, un de ces engins, précédemment tiré, et qui reposait sur le champ, a fait explosion sous l'effet d'un contact quelconque.

Hier soir, il n'était pas possible d'en savoir davantage sur

— Voir OBUS, page A 6



l'extrême gauche au Québec

— page A 9

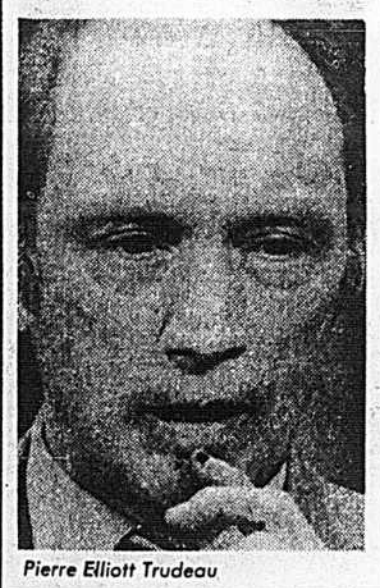
Notre-Dame, microcosme

Emportée par une crise cardiaque

— page C 7



Joan Crawford



Pierre Elliott Trudeau

Les débats impatientent Trudeau au Conseil de l'Atlantique Nord

par Jean PELLETIER
envoyé spécial de LA PRESSE

LONDRES — M. Pierre Elliott Trudeau s'impatiente. Intervenant hier lors de la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, le premier ministre a en effet relevé le manque de candeur et de marge de manoeuvre qui caractérise les réunions de l'OTAN et retarde la solution de problèmes cruciaux.

"Je voudrais, a-t-il dit, que dans une réunion avec mes pairs, nous ayons les uns les autres la possibilité de pouvoir persuader et d'être persuadés."

Eut-il eu cette marge de manoeuvre qui, fit-il remarquer avec nostalgie, présidait aux échanges du sommet économique de la fin de semaine dernière au 10 Downing Street, que le premier ministre Trudeau aurait poussé plus loin les discussions sur les relations est-ouest, le dialogue Nord-Sud (entre pays riches et pays pauvres) et, à ce sujet, le déplacement du pouvoir politique dans les institutions mondiales en faveur "des centaines de millions d'individus qui, bien que sans le sou, ont décidé qu'ils ne seraient pas sans voix".

En outre, M. Trudeau aurait voulu aborder plus directement et donc sans discours préparé à l'avance, le fameux problème de la standardisation de l'équipement militaire au sein des forces de l'OTAN. "Je souhaiterais également, a-t-il dit, mettre au défi la sagesse des politiques qui privent nos forces d'équipements standardisés, qui gonflent (baloune était le mot anglais employé) nos coûts militaires et qui créent le double emploi dans les domaines de la recherche et du développement des équipements militaires et nous conduisent donc au bord du conflit dans la détermination des objectifs qui régissent les armements."

— Voir DÉBATS, page A 6

sommaire

Arts et spectacles
—Informations: G 1 à G 4
—Horaires: G 4
Bandes dessinées: K 4
Décès, naissances, etc: H 19
Économie: B 1 à B 8
Êtes-vous observateur?: G 8
Informations étrangères: F 1, F 2
Le bridge: K 5
Les échecs: K 5
Les maux de notre langue: E 2
Loisirs et récréation: K 5
Mon oeil sur Montréal: G 4
Mots croisés: K 4
Petites annonces: G 5 à G 8, H 1 à H 18
Radio et télévision: G 4
SIMONE SIGNORET: H 1
Sports: D 1 à D 9, D 12
Vivre aujourd'hui: E 1 à E 12

Le torchon brûle chez les créditistes...

Les propos de Fortin et Matte pourraient provoquer une scission

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Le torchon brûle chez les députés du Parti créditiste à Ottawa, dont certains s'élèvent avec véhémence contre les propos souverainistes et indépendantistes proférés par deux des leurs, MM. André Fortin et René Matte.

La question doit être soulevée lors du caucus hebdomadaire du parti aujourd'hui, et il se pourrait qu'une scission déchire la formation, qui ne compte que dix députés à la Chambre des communes.

"Je veux travailler pour un parti dont le but est de renouveler la Confédération, pas de la détruire, déclare le plus virulent opposant à la thèse indépendantiste, le député de Richmond, M. Léonel Beaudoin. Si M. Fortin veut la souveraineté, il serait mieux dans les rangs du Parti québécois qu'avec nous."

Pour M. Beaudoin, l'appui que son chef a accordé dimanche au programme de souveraineté-association du PQ équivaut à jouer à la balle pour attirer des votes, ce qu'il n'accepte pas. On se souvient que M. Fortin, tout en se disant en faveur du régime fédéraliste, avait déclaré qu'il voterait "oui" lorsque viendra le référendum si la constitution canadienne n'est pas substantiellement modifiée entre-temps.

"M. Fortin n'a consulté personne avant d'adopter cette position, précise le député de Richmond. Aussi je considère qu'il s'agit là de son opinion personnelle. Mais j'estime aussi que lorsqu'on se fait élire au fédéral, on travaille pour le fédéral. Sinon, on se présente au provincial."

Matte

M. Beaudoin ne partage pas les idées de son collègue de Champlain, M. René Matte, qui affirme œuvrer à Ottawa afin de "liquider de l'intérieur cette vieille carcasse qui s'appelle la Confédération", et soutient que l'indépendance du Québec est inéluctable.



Le député créditiste Léonel Beaudoin

Ces positions tranchent sur l'idéal fédéraliste que l'ex-chef du parti, M. Réal Caouette, avait su inculquer à ses troupes. Les députés créditistes les plus âgés y restent fidèles, et craignent que les affirmations contradictoires issues de membres du caucus au cours des derniers jours minent la confiance du public envers le Parti créditiste.

"Plutôt que de défendre l'indépendance à Ottawa, je préférerais siéger comme indépendant et soutenir le fédéralisme", conclut M. Beaudoin. Son collègue de Kamouraska, Charles-Emile Dionne, croit comme lui que la majorité des députés créditistes sont fédéralistes, et ne voit dans les déclarations de M. Matte qu'une preuve supplémentaire de la liberté d'opinion qui existe au sein de la formation.

C'est également ce que pense le whip du parti, M. Armand Caouette. "M. Matte a le droit d'exprimer ses opinions personnelles, dit-il. Quant à moi, je crois que rien ne nous prouve présentement que l'indépendance serait souhaitable. Mais qu'on soit partie ou non de la Confédération, ce qu'il nous faut soutenir, c'est un gouvernement qui aide le peuple."

La cour libérale

C'est donc à une bonne discussion que sont conviés les députés créditistes aujourd'hui. Comment trouver une voie médiane entre le fédéralisme orthodoxe et l'indépendance de toutes les provinces que préconise le représentant de Roberval C.-A. Gauthier?

Certains députés créditistes, comme MM. Beaudoin, Eudore Allard (Rimouski) et Adrien Lambert (Bellechasse), seraient d'ailleurs courtisés par le Parti libéral. M. Lambert a été vu hier après-midi en compagnie de députés ministériels.

"Au moins la moitié du caucus créditiste songe à quitter le parti", a déclaré pour sa part le ministre des Approvisionnements et Services, M. Jean-Pierre Goyer. Celui-ci pense toutefois que les éventuels transfuges auraient plus d'affinités idéologiques avec les Conservateurs.



(téléphoto UPI)

Maureen en campagne...

Devant la photo de son mari, le chef conservateur Joe Clark, Maureen McTeer a répondu hier aux questions des journalistes après avoir fait du porte à porte dans Verdun, pour appuyer la candidate du PC, Pierrette Lucas (à gauche). L'épouse du leader conservateur a surpris bien des gens du comté qui ignoraient "qu'elle parlait aussi bien le français". Aux journalistes, madame McTeer a expliqué qu'elle se plaisait énormément à faire ce travail mais que son rôle d'épouse du leader conservateur entravait quelque peu sa liberté. "Nous n'avons jamais nos week-ends à nous et ma carrière de droit va en souffrir, mais il faut faire un choix. C'est devenu notre mode de vie et c'est la carrière de mon mari. Il faut bien s'habituer parce que le prochain niveau, ce sera celui d'épouse du premier ministre." Madame McTeer passera toute cette semaine dans les comtés du Québec où il a des élections partielles. Demain, elle ira au Témiscamingue donner un coup de main au candidat conservateur, samedi et dimanche elle sera à Québec en compagnie de son mari, lundi prochain dans Terrebonne et ensuite, elle ira à l'Île du Prince-Édouard.

Charte du français et Charte des droits...

L'Opposition demande qui dit vrai

par Louis FALARDEAU
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Citant des déclarations apparemment contradictoires du Premier ministre et du ministre de la Justice sur l'existence de contradictions entre la Charte du français et la Charte des droits, le chef de l'Opposition, M. Gérard D. Lévesque, a demandé hier, à l'Assemblée nationale, lequel des deux disait la vérité.

Le sujet met manifestement mal à l'aise le gouvernement et particulièrement les deux personnes interrogées par M. Lévesque. La semaine dernière, M. Marc-André Bédard avait donné là-dessus une réponse vague et peu convaincante qui avait provoqué l'indignation de l'Opposition.

Hier, il s'était bien préparé et il a pu se faire comprendre. Les deux chartes ne peuvent être contradictoires, selon lui, d'un point de vue législatif et juridique parce que l'article 172 de la Charte du français évite toute incompatabilité qui pourrait survenir en faisant prévaloir la Loi no 1 sur l'autre. Une fois cet amendement fait, juil est bien évident, conclut le ministre, qu'aucune disposition de la Charte du français ne peut constituer une discrimination au sens de la Charte des droits et libertés de la personne.

M. Bédard ajoute que la Charte du français «vient compléter à un niveau fondamental la Charte des droits au chapitre des droits linguistiques» et qu'il est donc «parfaitement légitime et justifié de faire de ces deux chartes des lois fondamentales de notre société et de les mettre sur un même pied.»

Si les deux lois ne sont pas «juridiquement» contradictoires, M. Bédard laisse entendre qu'elles peuvent comporter des contradictions de fait dans la mesure où la protection de droits collectifs peut heurter des droits individuels.

La réponse n'a pas convaincu le chef de l'Opposition qui aurait aimé qu'on identifie clairement les dispositions de la Loi no 1 qui vont à l'encontre de la Charte des droits et qu'on légifère en conséquence pour donner priorité à la Charte du français uniquement dans ces cas précis.

M. Bédard n'a pas identifié ces éventuelles contradictions et s'est élevé contre l'interprétation qui veut que toute modification de la Charte des droits soit un affront à cette loi fondamentale. Il a donné l'exemple d'une loi qui sera bientôt présentée pour élever de $400 à $500 le plafond des réclamations qui pourront être faite devant la Cour des petites créances et qui devra s'appliquer à l'encontre de la Charte qui garantit le droit à être représenté par un avocat (ce qui n'est pas permis devant cette cour). C'est là, dit-il, un amendement qui profitera à l'ensemble des citoyens.

Le ministre de la Justice a également implicitement confirmé que l'amendement à la Charte des droits avait été inclu dans la Loi no 1, non pas tant parce que le gouvernement pensait que les deux lois se contredisaient, mais surtout pour éviter que cette possible contradiction n'alimente de longs débats juridiques qui pourraient paralyser l'application de la loi.

LePremierministre avait auparavant quelque peu atténué une déclaration qu'il avait faite au cours de la fin de semaine à une station radiophonique anglophone où il disait que les deux chartes sont incompatibles sous certains aspects. M. Lévesque a dit hier qu'il était possible qu'il y ait des discordances entre les deux chartes et que le fait qu'un amendement à la Charte de droits ait été inclu dans la Loi no 1 permettra d'en dsicuter et de corriger la situaation s'il y alieu.

LA MÉTÉO

à Montréal

AUJOURD'HUI	DEMAIN
Minimum: 6 Maximum: 16	
Ensoleillé, passages nuageux	Ensoleillé et plus doux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	—	18	Ensoleillé	Ensoleillé, pass. nuageux
Outaouais	—	16	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, plus doux
Laurentides	—	16	Ensoleillé, pass. nuageux	Ensoleillé, plus doux
Cantons de l'Est	—	15	Nébulosité variable	Ensoleillé, plus doux
Mauricie	—	15	Ensoleillé	Ensoleillé, plus doux
Québec	—	15	Nébulosité variable	Ensoleillé, plus doux
Lac-Saint-Jean	—	14	Ensoleillé	Ensoleillé, plus doux
Rimouski	—	9	Dégagement	Ensoleillé
Gaspésie	—	9	Dégagement	Ensoleillé
Baie-Comeau	—	10	Géné. ensoleillé	Ensoleillé
Sept-Iles	—	10	Géné. ensoleillé	Ensoleillé

au Canada

	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	Nuageux	Victoria	9	15
Alberta	Nuageux	Edmonton	7	23
Saskatchewan	Clair	Regina	16	31
Manitoba	Nuageux	Winnipeg	15	31
Ontario	Nuageux	Toronto	5	16
Nouveau-Brunswick	Pluie	Fredericton	3	4
Nouvelle-Écosse	Nuageux	Halifax	0	4
Ile-du-Prince-Edouard	Brouillard	Charlottetown	0	4
Terre-Neuve	Brouillard	Saint-Jean	1	3

si vous partez...

aux États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.		Min.	Max.
New York	4	15	Chicago	—1	16	Nlle-Orléans	—	27
Washington	7	19	San Francisco	14	17	Miami	23	27
Boston	2	9						

vers les plages

Acapulco	25	31	Bermudes	18	26	Nassau	21	30
Mexico	12	25	Barbade	26	29	Rio de Janeiro	24	33

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de "LA PRESSE" et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. Port de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS

Livraison à domicile: Lundi au samedi $1.40
Lundi au vendredi $1.25
Samedi seulement 0.50¢

ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE

par porteur:	Nombre de semaines 13	26	52
Lundi au samedi	$16.80	$32.20	$63.00
Lundi au vendredi	$15.00	$28.75	$56.25
Samedi seulement *		$12.00	$23.50
par courrier:			
Lundi au samedi	$28.60	$57.20	$114.40
Lundi au vendredi	$21.45	$42.90	$85.80
Samedi seulement	$10.01	$20.02	$40.04

*Minimum de 26 semaines

Côte-Nord, par avion, 0.50¢

Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 8h à 19 h 30 (Samedi: 8h à 16h).
285-6911

INFORMATION GÉNÉRALE	285-7272
RÉDACTION	285-7070
ÉDITORIAL	285-7030
PROMOTION	285-7100
RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383
PETITES ANNONCES (annonces classées)	
Commandes (du lundi au vendredi: 9h à 17h)	285-7111
Pour changer ou annuler (du lundi au vendredi: 9h à 16:30h)	285-7205
GRANDES ANNONCES	
Detaillants	285-7202
National, Télé-Presse, Vacances, voyages	285-7306
Carrières et professions, nominations	285-7320
COMPTABILITÉ	
Grandes annonces	285-6892
Petites annonces	285-6901

Cours de Cuisine Plein Air
Professeur: *henri bernard*
BUFFET
choix: 16, 17 mai
BAR B Q
RECETTES DE BASE
choix: 24, 25, 26 mai
RECETTES EXOTIQUES
dont cochon de lait farci
choix: 31 mai, 1 juin
Ces cours peuvent se prendre séparément - chacun d'eux comprend 1 repas et un livret de recettes
RENSEIGNEMENTS, MENUS
843-6481
PERMIS DE CULTURE PERSONNELLE
2015 DE LA MONTAGNE #610, MONTREAL
SUR RESERVATION SEULEMENT
Institut Culinaire Henri Bernard

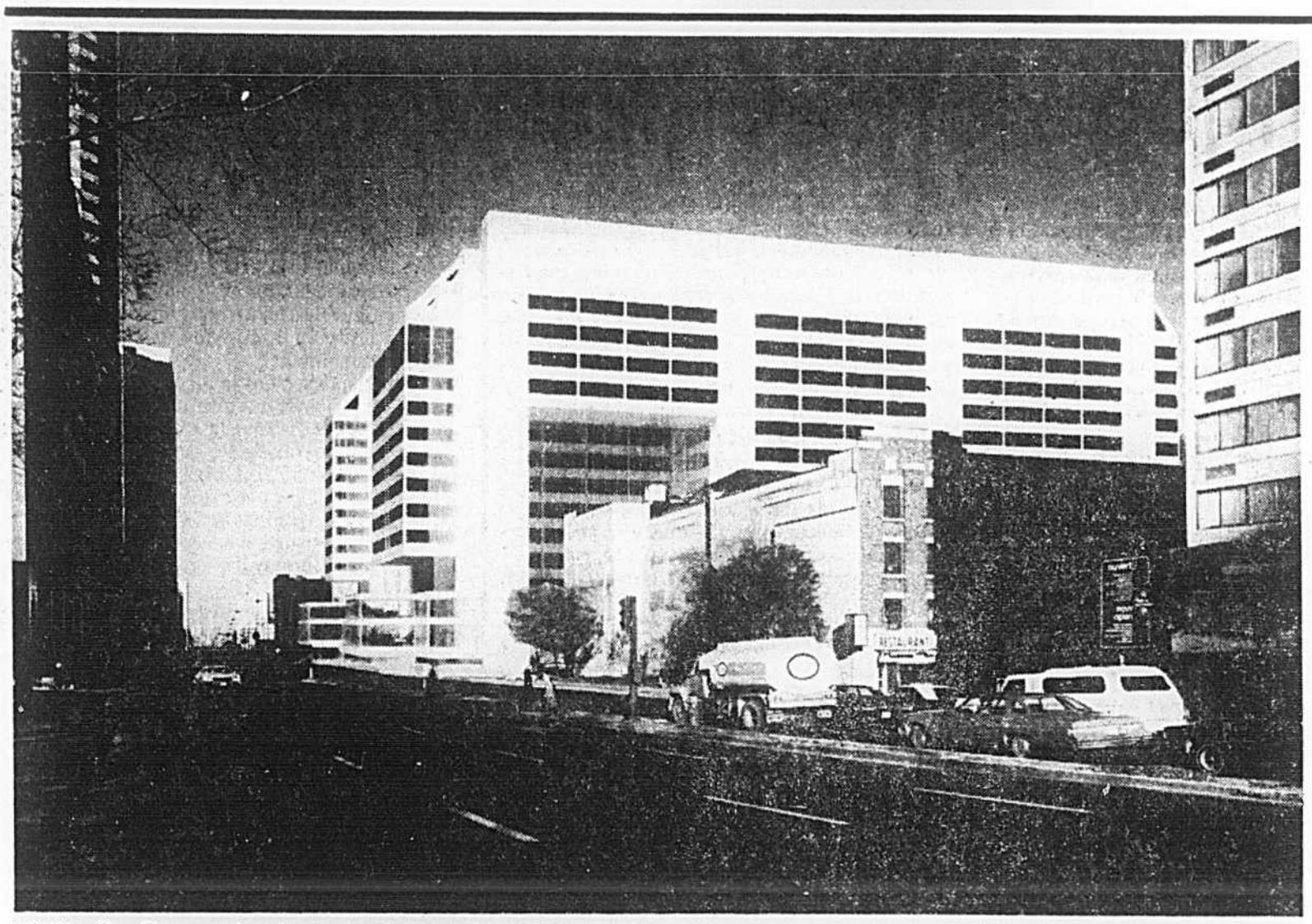
Il est grand temps d'agir... en profitant de
LA GRANDE REDUCTION DE $100 DE
VIC TANNY
EN VIGUEUR
pour un temps limité seulement



Économisez $100 à l'achat de tout abonnement régulier
Une intéressante réduction... pour vous aider à entreprendre votre programme de mise en forme.
Hommes et femmes peuvent maintenant débuter leur programme individuel de "mise en forme pour l'été" avec cette réduction de $100!
Et voici une occasion GRATUITE de constater les avantages offerts à nos clubs.

VIC TANNY
STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT
ABONNEMENT D'ESSAI D'UNE SEMAINE GRATUIT
(Note: une seule carte d'abonnement d'une semaine par personne)
Cette carte vous donne droit gratuitement à un abonnement d'essai d'une semaine au monde merveilleux des studios de santé et de beauté Vic Tanny ce qui comprend l'usage du gymnase et de tous les avantages du spa (sauf les massages) sans frais ni obligation de votre part. Selon nos reglements, seules les personnes ayant 18 ans accomplis peuvent utiliser cette carte de membre.

VIC TANNY
STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT
8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.
Place Bonaventure 866-3992
Longueuil, Place Desormeaux 651-7770
Centre commercial Rockland 341-3810
Montréal-Nord, Place Bourassa 326-8240
Centre commercial Côte-Saint-Luc 482-7415
Ville LaSalle, Place Newman 366-8080
Chomedey, 1278, boul. Labelle 687-1916
Mail West Island 683-2130
CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS À TRAVERS LE CANADA



L'édifice Guy Favreau, dont la construction devrait commencer d'ici l'automne, aura des lignes propres et sobres. Il innovera toutefois par ses espaces intérieurs ouverts; il comprendra également deux parcs intérieurs. Depuis le début des travaux architecturaux, il y a quatre ans, le ministère fédéral des Travaux publics n'a pas consenti à renseigner l'opinion sur ses intentions. Ce dessin est le premier à avoir été publié dans un journal du pays. Il a été obtenu par La Presse par des moyens inhabituels.

La construction débuterait d'ici l'automne

L'édifice Guy-Favreau: le fédéral serait sur le point de procéder

par Jean-Pierre BONHOMME

Le conseil des ministres du gouvernement fédéral devrait prendre la décision, ces jours-ci, d'annoncer la construction prochaine — à l'automne au plus tard — de l'édifice gouvernemental Guy-Favreau sur le site prévu, devant le Complexe Desjardins.

Le projet aurait déjà reçu l'approbation des deux ministres les plus directement intéressés à cette affaire, ceux des Travaux publics et des Affaires urbaines, MM. Judd Buchanan et André Ouellet. La décision aurait pour double objectif d'offrir des locaux mieux identifiés pour les fonctionnaires fédéraux et de contribuer à la relance de l'industrie de la construction. À l'heure actuelle seulement 60,000 des 150,000 ouvriers québécois de la construction sont employés.

La maquette que **LA PRESSE** a obtenue en exclusivité, et qu'on peut voir ci-dessus établit que les architectes ont dessiné des volumes aux lignes très sobres, sur un plan horizontal, contrairement à la coutume dans le domaine des édifices à bureaux.

La construction d'un million de pieds de surface de plancher, environ, s'ouvre sur la place centrale du Complexe Desjardins et constituera le lien urbain nécessaire entre la Place des Arts et la Place d'Armes. Tous ces lieux seront reliés par des passages intérieurs ou souterrains.

Interrogé sur la possibilité que le gouvernement fédéral opte pour la construction d'un réseau ferroviaire express vers Mirabel au lieu de l'édifice Favreau, ainsi que l'a récemment proposé un député de la ville de Laval, M. Marcel Roy, un porte-parole du ministère fédéral des Travaux publics a expliqué que le choix se posait en des termes differents. Il a dit que si le gouvernement fédéral décidait de ne pas construire l'édifice Guy-Favreau, cela ne signifierait pas nécessairement, loin de là, qu'il affecterait les quelque $150 ou $200 millions prévus pour l'édifice à la construction d'une voie ferrée express vers Mirabel.

Un porte-parole du ministre responsable des Affaires urbaines, M. Richard Canning, s'est pour sa part dit convaincu que la décision du gouvernement fédéral de procéder n'a pas été renversée et il a ajouté que le ministre André Ouellet pourrait faire des commentaires à ce sujet.

On se souviendra que M. Ouellet a annoncé l'intention du gouvernement fédéral, le 31 mars dernier, de réaliser le projet Guy-Favreau, vieux de quatre ans maintenant. Il avait expliqué que le gouvernement fédéral avait délibérément retardé la mise en chantier à cause du «boom» de la construction, pendant la période préolympique; il aurait ainsi voulu attendre pour procéder dans une période «où l'industrie de la construction de Montréal n'était pas utilisée à pleine capacité».

Depuis plus d'un an

Les plans définitifs de l'édifice Guy-Favreau sont prêts depuis plus d'un an. Le dessin que l'on peut voir ci-dessus est la maquette ultime réalisée après d'importantes modifications aux deux projets antérieurs conçus à partir de 1973, et dont les dimensions étaient plus grandes. Un premier projet comportait 22 étages. Les travaux d'architecture ont été réalisés par une équipe formée de deux bureaux montréalais, ceux de Webb, Zerafa, Menkes et Housden, d'une part, et de Larose, Laliberté et Petrucci d'autre part.

Un porte-parole des bureaux d'architectes a souligné hier que le principe directeur, adopté dès le début des travaux de planification, celui d'offrir un meilleur contact des citoyens avec les fonctionnaires, notamment par l'aménagement innovateur d'espaces intérieurs ouverts, a été respecté à toutes les étapes du design. Il a souligné d'autre part que les parcs intérieurs et les espaces suspendus devraient constituer la première rupture de l'architecture gouvernementale avec le traditionalisme plat qui a jusqu'à maintenant prévalu.

De surcroît, a-t-on fait valoir, les ingénieurs, Lalonge, Girouard et Letendre ont conçu un système complexe de récupération de la chaleur ambiante qui devrait permettre une économie de 25 à 30 pour cent du coût de chauffage.

Impatients de dépenser leur butin, les trois assassins de Mme Jackson sont arrêtés

INDIANAPOLIS (UPI) — Trois personnes qui étaient recherchées relativement au meurtre de l'héritière de la fortune des magasins d'alimentation Standard Foods, Mme Marjorie Jackson, ont été arrêtées parce qu'elles étaient trop impatientes de dépenser les quelque $2 millions dont elles s'étaient emparées dans la demeure de leur victime.

La police rapporte qu'elle a recouvré plus de $2 millions en argent, en plus de bijoux qui avaient également été pris lors du vol, commis la semaine dernière. Elle recherche deux autres suspects qui, selon les autorités, pourraient être en possession de deux autres millions.

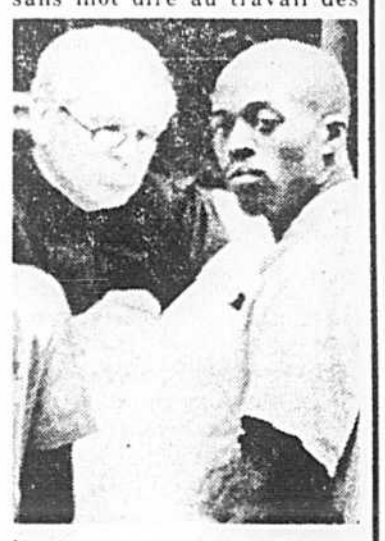
La police souligne qu'il aurait été beaucoup plus difficile de retrouver les suspects, si l'un d'eux ne s'était pas empressé d'acheter une Lincoln Continental de $11,500, qu'il avait payée en billets de $100, et n'était retourné chez le concessionnaire trois jours plus tard pour échanger la voiture contre une autre parce qu'il avait égratigné la carrosserie de la première.

Les trois suspects doivent comparaître en cour le 25 mai. Manuel Robinson, âgé de 29 ans, est détenu sans caution sous une accusation de meurtre qualifié, tandis que John Williams, 38 ans, est détenu sous une caution de $100,000 pour complicité et Annie Young, 22 ans, sous une caution de $5,000 pour recel.

La police a retrouvé $652,000 dans la demeure de Robinson et plus de $1,300,000 chez son amie. On ne précise pas combien d'argent a été retrouvé chez le troisième suspect.

Les voleurs ont laissé par inadvertance plus de $5 millions dans la demeure de Mme Jackson. Les autorités pensent qu'après s'être emparés de leur énorme butin, ils étaient certains qu'il ne pouvait y avoir d'autre argent dans la maison. Toutefois, la police y a trouvé plus de $5 millions enveloppés dans des sacs à provisions, dans des boites à outils et dans un sac à ordures.

Mme Jackson, qui était âgée de 66 ans, était la veuve d'un ancien président des magasins Stadard Food. Elle vivait en recluse et n'avait aucune confiance dans les banques, mais donnait souvent de grandes réceptions en l'honneur de Dieu et de Jésus-Christ. Elle vivait une telcrainte de la publicité qu'elle n'avait pas rapporté aux autorités au moins trois vols antérieurs, se contentant d'assister sans mot dire au travail des



Un des trois suspects, Manuel Robinson, 29 ans, au cours de sa comparution hier devant le juge Frank Harlor.

cambrioleurs, qui lui auraient pris en tout quelque $3 millions.

Elle possédait très peu d'amis et son plus grand divertissement semblait être de donner des réceptions lors desquelles elle offrait des cadeaux et des gâteaux d'anniversaire portant l'inscription: "A Dieu, de Marjorie", ou "A Jésus-Christ, de Marjorie Jackson".

Le shérif Donald Gilman rapporte que l'affaire a trouvé son dénouement lundi, lorsqu'il reçut un appel l'informant que le 5 mai, Manuel Robinson avait acheté chez un concessionnaire la luxueuse voiture, et qu'il venait d'y retourner pour l'échanger.

L'incendie de vendredi dernier

Un des six foyers d'incendie est d'origine criminelle

Au moins un des foyers d'incendie qui ont ravagé une quarantaine de logements dans le quadrilataire Saint-Laurent, Laurier, Saint-Urbain et Fairmount vendredi dernier est d'origine criminelle, selon les enquêteurs du service des Incendies de Montréal.

Le feu qui a pris naissance dans la ruelle entre les rues Clark et Saint-Urbain a bel et bien été allumé par une main criminelle et les enquêteurs auraient même un suspect en vue, selon des témoignages recueillis auprès des habitants du secteur.

Les enquêteurs tentent maintenant de déterminer si un autre foyer d'incendie, qui s'est développé dans la ruelle entre Clark et Saint-Laurent, est né du premier ou s'il a également été allumé par une ou plusieurs personnes.

Les pompiers ont eu fort à faire pour combattre ce feu, l'un des plus importants des dernières années, six foyers d'incendie différents appuyés par un fort vent d'ouest menaçant de se propager aux immeubles voisins.

C'est d'ailleurs le nombre élevé de foyers d'incendie qui a d'abord fait penser à une origine criminelle, même s'il est possible que le vent soit responsable de quelques-uns de ces feux.

Les enquêteurs devraient aujourd'hui aller sur le terrain avec de la machinerie lourde, question de déblayer les débris avant de poursuivre leurs recherches.

MFA
• Entreposage
• Livraison
• Lustrage
• Assurance universelle
Georges Pouliot
FOURRURES INC.
MANUFACTURIER
4435, rue de La Roche
stationnement gratuit 527-8664 Depuis 1914
Lauréat Pouliot, prés.

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON



Nous vous fournirons de délicieux hors-d'oeuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de céleri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. À prix raisonnables.
48 SANDWICHES cocktail frais du jour 5.25 la bte
Nous livrons partout à Montréal 844-3901
EGROID'S
4075, RUE SAINT-DENIS

SAUVÉ FRÈRES
OFFRE SPECIALE POUR HOMMES
Sauvé Frères vous invitent à profiter d'une offre exceptionnelle sur la **nouvelle marchandise printanière.** Nos acheteurs ont négocié, pour vous, auprès des fabricants canadiens réputés et ils ont réussi ce tour de force, soit de vous présenter les item suivants:



A—Un vaste assortiment de vestons sport dans un choix de couleurs, modèles et motifs assortis.
Grandeurs 36 à 46 régulier
36 à 42 court
40 à 46 long
Ordinairement $99.50
SPÉCIAL $69.98

B— Complets polyester et laine ou 100% laine à choisir dans un choix impressionnant de couleurs et de motifs assortis.
Grandeurs 36 à 46 régulier, 36 à 40 court, 40 à 46 long, 40 à 46 court-corpulent, 40 à 46 corpulent.
Ordinairement jusqu'à $265.00
SPÉCIAL $129.98 et $159.98

6554, Plaza Saint-Hubert / Centre Laval / Les Galeries d'Anjou / Carrefour Laval / Complexe Desjardins
273-6392 688-6292 351-6810 681-9213 281-1611

éditorial

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER LEMELIN président et éditeur
la presse
JEAN SISTO éditeur adjoint
YVON DUBOIS directeur de l'information
ALBERT TREMBLAY secrétaire de la rédaction
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

Le rapport d'un juge anticonformiste

Si le rapport Berger avait paru en d'autres temps, les chemins de fer n'auraient jamais été construits, les lits des rivières, au coeur de nos villes, n'auraient jamais été défaits par l'industrie, et l'île de Montréal serait restée en l'état qui était le sien en 1642.

Le rapport Berger, du nom d'un juge chargé en 1974 d'enquêter sur les conditions dans lesquelles allait être construit un pipe-line, pour acheminer les hydrocarbures du Nord vers les marchés du Sud, n'est pas seulement le fruit d'une enquête patiente. C'est une philosophie qui va à l'encontre de toutes les idées reçues, qui s'interpose entre le développement industriel et le consommateur, au nom d'une double priorité: 1) préservation de l'environnement; 2) reconnaissance des droits des Indiens à l'autodétermination. La considération no 2 l'emporte en importance sur la première. Pour le juge Berger, le «sauvage» a tous les droits: il est naturellement bon; c'est notre société qui le déprave.

On serait très loin de la vérité, si on prenait le rapport de l'honorable juge pour un mauvais devoir d'écolier. Il s'agit, au contraire, d'une oeuvre capitale, préparée avec minutie. C'est le fruit d'une étude menée systématiquement et patiemment dans un nombre invraisemblable de localités et auprès de beaucoup de personnes. Mais, on serait également très loin de la vérité, si on ne prenait pas le rapport pour ce qu'il est, c'est-à-dire l'expression d'un refus: le refus de «faire aller». Au laisser faire du libéralisme débridé répond aujourd'hui le refus de «faire aller» à tout prix. Le pipe-line? Il ne faut pas le «faire aller» dit le juge. Pourquoi? Parce qu'il irait contre la nature et contre les Indiens.

Mais le freinage a un prix. Un prix extrêmement élevé, semble-t-il.

Assez curieusement, les arguments avancés par les adversaires du rapport offrent quelques ressemblance avec les objections des milieux d'affaires à la charte du français au Québec. On fait valoir notamment que la position défendue par l'honorable juge va obligatoirement entraîner le chômage, noyer irrévocablement des dizaines, sinon des centaines, de $ millions déjà engagés dans l'entreprise, mutiplier à l'excès les coûts de l'approvisionnement en gaz. Ce sur quoi on insiste moins, mais qui reste quand même réel, c'est qu'à gêner l'accès aux sources d'approvisionnement, on risque d'indisposer les Américains, qui comptent sur les vastes ressources du Nord.

L'argument incontestablement le plus dévastateur est le suivant: pourquoi aller délibérément se compliquer la vie quand le monde entier essaie désespérément de se prémunir contre la pénurie en ressources énergétiques?

(Il est à remarquer que le pipe-line dont le juge Berger ne veut pas devait en principe alimenter *économiquement* les marchés canadien et américain. La région de Montréal, qui dépend faiblement du gaz comme source d'énergie, sera néanmoins touchée vers 1984 par les conclusions du rapport Berger, si le gouvernement fédéral décide de leur donner une suite.)

Le coup est d'autant plus dur que si les réserves du Canada en pétrole demeurent très incertaines, les inventaires concernant le gaz invitent à l'optimisme. Ce que dit essentiellement le rapport Berger, c'est qu'il ne suffit pas qu'une ressource existe pour qu'on l'exploite. Le juge se défend d'être l'adversaire du développement industriel, mais il reste néanmoins évident qu'il s'oppose à ce que le développement industriel suive ses lois propres, qui ne connaissent pas d'autres limites que celles imposées par les agents de développement, en pratique, les compagnies.

Aux aspects économiques de la question se joignent des considérations politiques, qui apparaîtront mieux quand le gouvernement fédéral aura exprimé son opinion, ce qui ne saurait tarder.

Le juge a déposé une bombe. Parce qu'il dépeint l'Indien, le Métis, l'Inuk comme des sujets parfaitement aptes à s'autodéterminer, à assumer leur destin, à organiser leur vie comme ils l'entendent, il enferme le gouvernement dans un dilemme.

S'il n'endosse pas la recommandation principale du rapport, qui vise à remettre à 10 ans (en pratique à 15 ans) la réalisation du projet de pipe-line à travers le Yukon, les territoires du Nord-Ouest et l'Alberta, il risque d'être dénoncé comme impérialiste et abject colonisateur jusqu'à la tribune des Nations unies.

Si, au contraire, il accepte la recommandation du juge Berger, il s'expose à des démêlés avec:

1) la puissante industrie des hydrocarbures;

2) les provinces, parce que la juridiction sur les ressources naturelles ressortit à une zone grise, très imprécise;

3) les Etats-Unis, pour le cas où la politique canadienne inquiéterait le consommateur américain.

Guy CORMIER

bloc-notes

OTAN: après les Sept, les Quinze

C'est dans la foulée du sommet de Downing Street que vient de débuter, également à Londres, la rencontre saisonnière des quinze pays membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Comme le sommet des Sept, celui des Quinze fait face à des problèmes graves et complexes: la course aux armements, les relations Est-Ouest, la question cypriote, le statut de Berlin.

Incidemment, les Etats-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne fédérale et la France ont profité, hier, d'un tête-à-tête particulier pour mettre l'URSS en garde contre toute atteinte au statut de Berlin et pour réaffirmer leur détermination de s'en tenir strictement aux accords concernant cette question. Pour ce qui est de Chypre, on ne pourra sans doute que constater l'impossibilité où on se trouve de pouvoir hâter un règlement.

Mais, c'est la course aux armements qui retiendra surtout l'attention des Quinze, lesquels, par la voix de leur secrétaire général, M. Luns, ont fait état des doutes que suscitent la politique de surarmement de l'URSS, ainsi que ses interventions multiples à l'extérieur, notamment en Afrique.

Les Soviétiques parlent sans cesse de détente, et pourtant, ils se morfondent en vue de marquer leur supériorité en matière d'armements conventionnels, ce qui oblige leurs vis-à-vis occidentaux à voter, de leur côté, des budgets militaires ruineux, plutôt que de réduire ces sortes de dépenses, conformément aux désirs maintes fois exprimés de part et d'autre du rideau de fer. À quoi rime donc cette course effrénée aux armements conventionnels?

On sait que les deux Grands jouissent d'une parité quant aux armements nucléaires. En réalité, parité veut dire que l'un et l'autre disposent d'assez de missiles et de fusées pour s'exterminer cent fois. Pourquoi, alors, cette démangeaison des Soviétiques à vouloir disposer d'un arsenal d'armes conventionnelles supérieur à celui des Occidentaux?

Forts de leur pouvoir de dissuasion à l'échelon nucléaire, se préparent-ils à une guerre à l'échelon des armes conventionnelles? Qu'ont-ils donc derrière la tête? Pourquoi ces fébriles préparatifs? Croient-ils, oui ou non, à la détente? Croient-ils en une économie axée sur la coopération internationale, plutôt que sur la confrontation — ne fut-elle que conventionnelle?

L'Otan et le Pacte de Varsovie font figure, aujourd'hui, de vieilles institutions aux prises avec de vieux problèmes, alors que le monde a changé, et que des dangers nouveaux, et autrement plus préoccupants, nous menacent.

Le Chancelier Schmidt d'Allemagne fédérale a mis le doigt sur un point qui devrait retenir notre attention quand il a dit, hier, que la préoccupation majeure n'est peut-être plus, pour l'Otan, d'ordre militaire, mais bien plutôt d'ordre économique.

Certes les problèmes militaires subsistent. Ils subsisteront tant que nous aurons affaire à un vis-à-vis qui, selon l'expression de M. Luns, se permettra toutes sortes de "dérobades". Ils subsisteront aussi du fait que le monde va continuer, encore un bon moment, à se diviser entre régimes démocratiques et régimes totalitaires, avec, entre les deux, un Tiers monde imprévisible et énigmatique.

À cause de cette division, on aura, d'une part, des pays démocratiques plus vulnérables, du fait de leur autonomie et de leur liberté, et d'autre part, des pays totalitaires plus redoutables du fait de la discipline qui leur est imposée, discipline qui facilite grandement la standardisation des armes et des objectifs. Le président Carter donne un an aux pays de l'Otan pour mettre au point, dans la perspective des années 1980-90, un programme de renforcement de l'Alliance, face à l'accroissement de l'arsenal russe.

Il reste quand même que les véritables dangers ne semblent plus militaires. Comme dit encore M. Schmidt, "la liberté ne pourra être assurée que si les partenaires de l'Alliance Atlantique coopèrent étroitement dans la lutte contre le chômage, dans la mise au point d'une politique nucléaire et dans une approche coordonnée au dialogue Nord-Sud". Par ces paroles, le sommet des Quinze fait le pont avec celui des Sept.

Jean PELLERIN



Droits réservés

La CEQ face au Sommet économique

Si l'on se fie à l'entrevue que le président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, vient d'accorder à LA PRESSE, cette centrale syndicale est prête à prendre une part active au Sommet économique qu'a convoqué le gouvernement Lévesque pour la fin de ce mois. Non seulement les enseignants syndiqués écouteront ce qu'on aura à leur proposer mais ils auront eux-mêmes un programme passablement élaboré à soumettre.

Cela, bien sûr, ne signifie pas qu'on est disposé, de ce côté, à faire de très grandes concessions. Mais, au moins, on accepte d'être présent et de dialoguer. C'est déjà un point important d'acquis. Une faction substantielle des dirigeants de la CEQ a tenté jusqu'à la dernière minute d'empêcher cette participation. Heureusement, elle n'y a pas réussi.

La CEQ va dire aux autres agents économiques, de même qu'au gouvernement, la façon dont elle juge la situation actuelle. Elle dira, surtout, ce qu'elle désirerait obtenir comme nouveau type de contrat social.

Dans un cas comme dans l'autre, elle aura à confronter ses données et ses analyses à celles de ses partenaires sociaux. L'exercice pourrait avoir certains avantages même si on ne parvient à réaliser un consensus que sur certains faits bruts.

La CEQ va défendre, évidemment, des positions très à gauche. Elle ne tient pas l'entreprise privée en odeur de sainteté car elle la considère responsable de tous les maux dont nous sommes affligés présentement. En contrepartie, elle voudrait faire jouer à l'Etat un rôle beaucoup plus considérable que celui qu'il accepte dans l'état actuel des choses.

Elle est mue par des considérations d'ordre idéologique beaucoup plus que pragmatique. N'étant pas au pouvoir, elle peut se permettre toutes les audaces. Comme nous n'avons pas de parti des travailleurs ou de parti socialiste, elle essaie de se comporter comme si elle en constituait un elle-même.

Sa stratégie est peut-être habile. Comme ses membres, ainsi que ceux des autres centrales, ont largement contribué à la victoire du Parti québécois, ce n'est pas de mauvaise guerre de vouloir amener celui-ci à se compromettre davantage. De toute façon, le Sommet constitue une tribune de choix pour influencer l'opinion publique.

Mais il y a un risque aussi. Cette tribune vaut également pour les autres et si le gouvernement, en particulier, réussit à démontrer que les exigences syndicales ne sont pas réalistes, la crédibilité des leaders du monde ouvrier pourrait en recevoir un dur coup.

Finalement, en effet, ce Sommet mettra tous les participants à rude épreuve. Chacune des parties devra être consciente qu'elle sera jugée sévèrement si elle s'en tient à défendre purement et simplement des intérêts égoïstes ou corporatistes.

Tout le monde veut le relancement d'une économie qui profitera d'abord à l'ensemble de la population. Pas seulement à une caste de privilégiés, qu'ils soient du côté patronal ou syndical. C'est dans cet esprit qu'on évaluera les résultats du Sommet économique.

Celui-ci, toutefois, aura été un succès si on réussit à amorcer un débat imprégné de pareilles préoccupations. Et on peut espérer que la participation active de la CEQ aidera à réaliser ce déblocage.

Vincent PRINCE

LETTRES

Merci à l'Hôtel-Dieu

On critique souvent publiquement les services médicaux et infirmiers de nos hôpitaux. Aujourd'hui, il m'apparaît opportun de les féliciter.

Ma soeur ayant été hospitalisée, durant deux mois avant son décès, au Pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu de Montréal, je veux rendre un témoignage de reconnaissance et de gratitude à cette institution et plus spécialement aux infirmiers et infirmières pour les compétences et le dévouement qu'ils ont manifestés lors de sa maladie.

Madeleine LACOMBE
Montréal.

Faire griefs aux laitiers

En tant que citoyenne consciente de ses droits et de ceux d'autrui, je désire signaler l'avènement d'une dictature, les laiteries.

Suivant l'implantation du système métrique, les pintes de verre furent retirées totalement pour faire place aux litres de carton. On a donc soustrait de la portée du consommateur un contenant fiable. Le verre est hermétique, inodore, et retournable. On ne peut en dire autant du contenant de carton qui coule, qui s'ouvre mal et qui donne au lait un goût détestable, sans compter qu'il détruit nos forêts.

Le consommateur de lait écrémé n'a pas de choix, il consomme ou il s'en passe.

Consommateurs levez-vous!

Vous avez droit à un litre plein, à un contenant qui s'ouvre bien et à un lait qui goûte bon. Boycotter les laiteries serait une façon de faire pression, mais qui paierait la note?

Écrivez donc aux laiteries en leur faisant part de vos griefs.

Suzanne RÉMILLARD
Laval

Où étaient les critiques?

Critiques musicaux où étiez-vous?

Samedi soir, le 16 avril 77, "Concert Vivaldi" a donné le "Beatus Vir" qui est presque une Première en Amérique. L'exécution de l'oeuvre a été rendue par une formation chorale québécoise, réunissant un choeur mixte: le choeur Polyphonique de Montréal, et un choeur d'enfants: "Les Petits Chanteurs de la Cathédrale". Cet ensemble, sous l'habile direction de Monsieur Guy Robitaille.

Il me semble que l'événement méritait d'être couvert. Alors durant la semaine qui suivit le concert, aucun compte rendu n'a été publié, aucune critique, le silence total, quoi. Par contre, on se fait critique pour les formations étrangères, pour les interprètes étrangers. Il aurait été de bon aloi de venir encourager, et même critiquer, le travail des artisans de chez nous, travail subventionné par le Conseil des Arts.

Il est vrai que les formations chorales, qui s'apparentaient, il y a quelques années, aux églises paroissiales, sont en perte de vitesse. Est-ce là la raison qui explique l'absence des critiques?

Marcel LAPLANTE
Réalisateur à la télévision

La musique dans le métro

Il y a onze ans cette année que le métro de Montréal ouvrait ses portes au grand public. Il y a onze ans aussi cette année que la seule musique qu'on puisse y entendre est celle, froide, impersonnelle, presque inhumaine, dispensée par une certaine compagnie américaine.

C'est ainsi que m'est récemment venu à l'idée un projet visant à donner la place d'honneur à des compositeurs québécois, autant qu'européens ou américains. Je songe à André Gagnon, François Dompierre, Luc Cousineau, Claude Léveillée et tant d'autres. J'ai donc fait parvenir une copie de ce projet à Monsieur Guy Jeannotte, directeur des Relations publiques de la C.T.C.U.M.

On cherche depuis quelques années à nous vendre l'idée d'un métro souriant et chaleureux. Quelle plus belle façon d'y arriver que de recourir aux services de disc-jockeys compétents et connaisseurs de la musique actuelle?

Normand PINARD
Montréal

lettres DES LECTEURS

la presse
MONTRÉAL,
MERCREDI 11 MAI 1977

Le drame haïtien

Actuellement, sévissent en Haïti trois fléaux: la famine, la sécheresse, une pénurie d'électricité. Pour comprendre ce drame qui frappe si durement le peuple haïtien et qui ne semble pas inquiéter outre mesure la presse ainsi que l'opinion progressiste canadienne et québécoise, il faut remonter bien loin. Il s'agit de l'échec de tout un plan de ravalement de la façade du régime de Duvalier et non une question d'aide humanitaire. Ce plan qui s'écroule a été conçu et téléguidé par des puissances étrangeres beaucoup plus soucieuses des avantages qu'ils tirent de la politique anti-nationale de la clique duvaliériste que des intérêts du peuple haïtien.

Comme beaucoup de gens commencent à l'admettre, le gouvernement macoute est une dictature sanguinaire instituée par Papa Doc avec l'appui américain et poursuivie par son fils. A la mort de Papa Doc, le fils, protégé par les bateaux de guerre yankees, déclarait (et cela a été largement diffusé par la presse) que son père avait fait la révolution politique et que lui, il ferait la révolution économique. Et, pour la réussite de cet objectif, il invitait les Haïtiens à appuyer son effort.

Qu'est-ce donc que la révolution politique de Papa Doc? Où en est la révolution économique de Baby Doc?

Papa Doc est arrivé au pouvoir avec l'appui de l'administration américaine à la suite d'un coup d'État militaire.

Papa Doc, qui s'est fait plébisciter président à vie manu militari, a à son actif 30 à 40,000 victimes (tuées ou emprisonnées) dans la population haïtienne. La milice fasciste baptisée tontonmacoute sème la terreur, viole, pille au nom d'une soi-disant révolution duvaliériste.

Toutes les associations et les mouvements syndicaux sont dissous, les journaux libéraux sont fermés, leur presse saccagée, à l'exception des organes de presse macoutes. Les Haïtiens, des intellectuels pour la plupart, des citoyens de classe moyenne effrayés par tant d'horreur gagnent l'exil en masse.

Avec la clique duvaliériste au pouvoir, Haïti se retrouve parmi les quatre pays les plus pauvres au monde. A la veille de sa mort, le tyran passe le pouvoir à son fils de 19 ans, jusqu'alors connu pour sa passion des belles voitures et sa lourdeur aux sens propre et figuré. C'était le comble, la honte, le déshonneur pour tout un peuple qui a combattu farouchement pour gagner son indépendance en 1804 contre l'armée de Napoléon. Ce rêve du tyran n'a pu se réaliser que grâce à l'appui du gouvernement américain qui expédie à Haïti ses marines, des agents de la CIA et boucle les frontières pour empêcher toute action contre le nouvel élu de leur coeur. On accélère la formation d'un nouveau corps policier, baptisé Léopards, ou bien on fournit de nouvelles armes.

Les États-Unis, la France... se sont empressés d'envoyer de nouveaux ambassadeurs pour prêter conseil à "Tête de panier". Et voilà Baby Doc qui se met à parler de libération, d'ère de progrès... tout ce qu'on lui souffle. La révolution économique était née.

Où en est cette révolution économique? Après 6 ans, la montagne a accouché d'une souris. Malgré les quantités de dollars que les gouvernements américain, français, canadien (par le biais de l'ACDI) allemand... font pleuvoir sur la clique duvaliériste, l'aide des organismes internationaux BID, OMS, OEA..., les centaines de techniciens étrangers lui portant secours, le gouvernement s'est révélé incapable de tout progrès. Les officiels macoutes sont plus doués pour les trafics de sang, de cadavres, de drogues que pour les plans de développement. Ils préferent investir l'argent qu'ils ont soutiré du peuple haïtien dans les banques suisses, construire des villas luxueuses à Péguy-ville, rouler dans des Rolls Royce au lieu de promouvoir le bien-être du peuple.

Les peuples canadien et québécois sont engagés malgré eux à soutenir cette bête malfaisante. L'aide que le gouvernement canadien octroie à Baby Doc ne sert qu'à engraisser quelques malfaiteurs, et à alimenter leurs comptes déjà bien garnis dans les banques suisses, et à envoyer quelques coopérants se dorer au soleil. Bien sûr quelques âmes désintéressées font des prodiges d'abnégation et de dévouement dans des conditions souvent difficiles pour apporter les premiers secours. Mais que de bonnes volontés gaspillées quand au plus haut niveau on soutient une telle équipe! Quand on persécute les réfugiés politiques haïtiens au Québec, quand on harcèle les immigrés pour être dans les bonnes grâces des macoutes peut-on prétendre vraiment représenter les intérêts supérieurs des Canadiens?

Les gouvernements canadien, français, américain... ont de gros intérêts à Haïti. Des intérêts miniers: bauxite (Reynolds Mining), cuivre (Kennecott Copper), pétrole (Crux International Ltd.), des intérêts touristiques (stations balnéaires à Petit-Goâve, à Jacmel...). L'objectif de ces gouvernements était clair: donner une certaine façade de respectabilité aux tontons macoutes pour continuer à exploiter de façon plus méthodique les ressources de notre pays.

L'échec de cette politique est patente: les bailleurs de fonds sont obligés d'intervenir pour empêcher le bateau de couler à la moindre alerte. La soi-disant "politique de libéralisation" a montré ce qu'elle cachait par les actes de répression connus de tous. Elle a reçu un coup sévère ces derniers temps à la suite du reportage télévisé d'une équipe de journalistes de CFCF.

Le gouvernement canadien et les autres qui appuient la clique sanguinaire des Duvalier, font fausse route: ce soutien inconditionnel du gouvernement macoute est contraire aux intérêts à long terme de leurs peuples.

La clique macoute est incapable et discréditée. Le peuple haïtien est en train de s'unir pour lui infliger la leçon qu'elle mérite. Quant aux peuples québécois et canadien, nous aimerions qu'ils comprennent notre profonde indignation devant ce qui se passe chez nous. Nous savons qu'ils nous sont solidaires et qu'ils ont été induits en erreur par une propagande grossière et mensongère. Comprendre le drame que vit actuellement le peuple haïtien, c'est refuser le soutien aux tontons macoutes, soutenir la lutte du peuple haïtien, refuser que se perpétue une situation injuste, absurde et dégradante qui constitue un "crime contre l'humanité".

Édouard DIDIER
Montréal

Céline Légaré

Monsieur Marcel Adam
Éditorialiste en chef
LA PRESSE

Mon cher Marcel,

Trois jours avant sa mort, Céline Légaré m'écrivait par souci de conscience professionnelle pour s'excuser au sujet d'un pourtant bien léger délai dans l'aboutissement d'un dossier sur lequel elle m'avait consulté en décembre de l'an dernier.

Confiante, comme elle l'a toujours été, elle me disait, notamment: "Je commence maintenant une longue convalescence et j'ignore quand il me sera possible de reprendre ce sujet important qui me tenait tant à coeur."

Le journalisme québécois vient de perdre un de ses professionnels les plus authentiques: Céline Légaré aura laissé chez ses collègues (dont je me flatte d'être) le souvenir d'une femme de tête présente dans son milieu, préoccupée par l'évolution socio-économique du Québec et dotée d'une remarquable ouverture d'esprit. Le terrible mal du siècle l'aura fauchée en pleine carrière et soustraite trop hâtivement à notre vivante amitié.

Je te prie d'agréer, mon cher Marcel, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général
des relations publiques
de l'Université du Québec
Serge de La ROCHELLE

Le projet de loi no 1

Loi répressive et punitive

En tant que Canadienne française et membre de la "classe privilégiée", le contenu du projet de loi 1 me fait douter de la sincérité du gouvernement à protéger mes droits.

Quand les droits de mes amis collègues et ceux d'autres anglophones sont systématiquement supprimés par un gouvernement engagé dans une voie destructive, mes droits de vivre dans une société libre, humaine et décente s'en trouvent aussi menacés.

Les francophones devraient s'allier aux anglophones dans la répudiation d'une loi répressive, punitive et qui possède tout des attributs que l'on associe normalement à un régime totalitaire.

L'histoire se répète trop souvent, et peut porter témoignage sur la vaste majorité silencieuse qui n'a pas daigné s'opposer soit par indifférence ou dans la crainte de perdre un statut préférentiel.

Jacqueline CHENALLOY
Candiac, Québec

La loi du plus fort

J'aimerais qu'un ardent prosélyte d'un fédéralisme inconditionnel nous explique dans un article bien brossé ce qui, à premiere vue, peut paraitre des injustices incroyables.

En entendant les anglophones faire amende honorable, je ne peux m'empêcher de penser au discours du lion dans la fable "Les animaux malades de la peste".

1. La loi du plus fort n'est pas soumise aux principes de justice. Si j'obtiens une promotion hors de la réserve du Québec, mes enfants devront fréquenter l'école anglaise, écouter la télévision anglaise, lire les journaux anglais. Le respect de la langue, des institutions et de la culture n'est valable que si le droit s'appuie sur la force.

2. Le gouvernement fédéral, dans un geste magnanime, a décidé de soustraire à la rapacité des propriétaires plusieurs de ses fils qui ont offert leur vie pour la défense de la patrie. Vetsville à Châteauguay est un véritable paradis pour les vétérans retraités. Le seul petit inconvénient c'est que cette largesse est réservée aux anglophones. Pour conserver un caractère bilingue à l'entreprise on a accepté quelques francophones.

3. Il n'est pas facile d'accorder sa confiance à un gouvernement qui a acheté sa tranquillité à Air Canada en acceptant qu'on interdise l'usage du français dans les cabines de pilotage et qui ne craint pas de se lancer sur le sentier de la guerre au cas ou les péquistes manifesteraient la moindre velléité de priver nos seigneurs et maitres du moindre de leurs privilèges exclusifs.

Je voudrais bien acheter la thèse fédéraliste, mais il faudrait qu'on m'explique pourquoi, au Québec, un unilingue anglophone peut devenir président de la "Royal Bank" et qu'il me faille être bilingue pour obtenir un poste de concierge.

Un éventuel fédéraliste,
B. Jacques NANTEL
Montréal

Attitude jugée mesquine

On avait ouvert les portes de la fraternité. On avait forgé des clefs de compréhension. Chacun apprenait à faire son bout de chemin au devant de l'autre. L'étude des langues, la traduction étaient autant d'armes qui servaient à abattre la tour de Babel, source des malentendus du genre humain.

Avec ma langue maternelle, le français, et avec la langue passe-partout, l'anglais, il m'a été donné de parcourir le monde dans l'harmonie. En Europe (entre autres à Paris), on m'a accueillie en cinq langues. En Orient, il y en avait autant (dont les deux miennes). En Israel, quatre langues et trois alphabets reçoivent les étrangers. Des Hollandaises, rencontrées en Suisse, et qui parlaient un excellent français, m'ont avoué n'avoir aucun mérite vu qu'ils apprennent quatre langues dès la petite école: le hollandais, l'allemand, le français et l'anglais. Parce que, ajoutaient-elles, nous sommes un tout petit pays entouré de... gens qui parlent ces langues.

Chers compatriotes, Canadiens de toutes ethnies, qui habitez ma belle province et qui ne parlez pas ma langue, je vous demande pardon de notre mesquinerie, de notre intransigeance. Quant à moi, je vais tâcher d'extirper de mon coeur la rancoeur qui vient de l'envahir. Je finirais par haïr cette langue qui est mienne et que je chéris depuis que mes aïeux, venus de la douce France, ont pris pied sur cette terre amérindienne qui est devenue, par la force de l'Histoire et la marche du temps, la terre du progrès: l'Amérique multinationale.

Tharsyle GÉLINAS,
Laval

Ça ne fait pas sérieux

On peut lire ces jours-ci de nombreux articles au sujet du départ des sièges sociaux du Québec.

Je m'étonne du peu de sérieux de certains politiciens et journalistes qui se permettent de lancer des chiffres destinés à faire peur à la population. Le départ de 91 sièges sociaux peut, à première vue, paraitre important. Cependant, il y aurait lieu de se poser certaines questions avant de lancer de tels chiffres:

— quel est le chiffre d'affaires de la compagnie?

— de quelles installations disposait-elle au Québec?

— quel était le nombre de ses employés à plein temps au Québec?

Dans sa hâte pour essayer de démontrer les effets néfastes de la prise du pouvoir au Parti québécois, le fédéral dit n'importe quoi sans s'interroger sur l'importance des données révélées. Tout ça démontre leur peu de sérieux. Par contre, nous serions en droit de nous attendre à un plus grand sérieux de la part des journalistes, de façon à éviter les grandes manchettes quand l'information n'a pas été vérifiée.

Paul GUY
Montréal

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt general. Chaque lettre doit être signee de la main de son auteur, qui en assume alors l'entiere responsabilite. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulees son nom et son adresse au complet, ainsi que son numero de telephone au cas ou il nous serait necessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au telephone ou par ecrit chaque non-publication. Elle se reserve aussi le droit d'abreger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'ecrire a la machine, a double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'editorial, LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montreal, Que.

Radio-Canada, bouc émissaire

Qu'est-ce qu'on va chercher là? Et pour qui se prend-on? On est offensé d'avoir perdu ses élections et on le reproche amèrement à tout venant. C'était cependant le droit strict des électeurs de rejeter l'ingérence paternaliste du fédéral dans leurs affaires et ils l'ont exercé ce droit le plus démocratiquement du monde. Alors, on se cherche un bouc émissaire pour justifier sa déconfiture et on accuse Radio-Canada d'avoir favorisé la cause du Parti québécois. Puis on institue une enquête qui coûtera naturellement très cher et ne donnera rien.

Pourtant, on ne devrait pas s'étonner de cet échec.

Primo: On a un peu négligé le Québec ces dernières années. La préuve, c'est que depuis le 15 novembre, pris soudain de panique, on se fend en quatre pour l'amadouer ce Québec, lui promettant de remplir enfin les belles promesses qu'on lui avait faites longtemps déjà. En vue, bien sûr (faudrait pas nous prendre pour des imbéciles), de gagner les élections qui s'en viennent. Avec ça qu'on ne lui a pas ménagé les sarcasmes. Mais la "tribu" a finalement compris et s'est "branchée". "Finies les folies"!

Secundo: On ne veut pas admettre, contre toute évidence, que les principaux artisans de la victoire péquiste sont les "Anglo-Canadians" eux-mêmes qu'on n'a pas su convertir.

Témoin, leur refus obstiné d'appliquer les recommandations du Commissaire Spicer et d'adopter le français comme langue du travail et des communications au Québec.

Témoin, le fanatisme de l'ex-maire Jones, de Moncton, de l'ex-ministre Richardson, du ministre Lang, du maire de Calgary, des membres de la CATCA, de la CALPA, d'Air-Canada, de la COPA, du CN, du CP, des "columnists" Charles Lynch et Douglas Fisher.

Témoin, les campagnes de presse au Canada anglais contre tout ce qui est français et québécois, contre le bilinguisme, contre les Jeux olympiques de Montréal; le comportemment dégueulasse de la foule au Maple Leaf Garden à Toronto et, à Montréal, le chantage d'un Charles Bronfman; la démission plus ou moins forcée du "French Power", également et fort aimablement appelé "Frog Power", "French Mafia", etc., etc., etc...

Que veut-on de plus?

Les voilà les causes profondes du revirement des Québécois (outre l'indigence du gouvernement Bourassa).

Et les journalistes de Radio-Canada, à qui on cherche noise, n'y sont pour rien ou pour si peu. Ils n'ont fait que "couvrir" la campagne électorale qui allait porter le PQ au pouvoir et ne devaient tout de même pas se boucher les yeux et les oreilles, ignorer ce qui se passait dans leur entourage, nier l'évolution des esprits, encore moins contrarier la marche des événements. Ils en étaient simplement les témoins et les reporters.

Au contraire, Radio-Canada est, à mon avis, un phare dans un océan de bêtise et d'insignifiance et l'excellence de son service d'information est partout reconnue, ainsi que la compétence de son personnel. C'est vouloir détourner l'attention du public que d'impliquer les journalistes de la Société (certainement parmi les meilleurs au pays) dans le résultat des élections du 15 novembre. On leur reproche peut-être d'avoir de la personnalité? Évidemment, si l'on veut des robots, c'est autre chose. Et que fait-on de la liberté de la presse? Bref, les hommes politiques, c'est connu, dénoncent toujours, après un échec, la presse écrite ou électronique. Et le Parti québécois serait-il resté dans l'opposition, que l'on n'aurait même pas soulevé la question.

Or, pour finir, lequel des deux faits suivants est le plus grave de conséquences?

1—Celui de journalistes non-identifiés de Radio-Canada, que l'on soupçonne vaguement de n'avoir pas toujours observé la plus stricte neutralité dans leurs reportages (ce qui reste à prouver), ou...

2—celui de journalistes connus du réseau CTV et du poste CFCF qui, par leurs propos incendiaires, lors d'une campagne de diffamation fort bien orchestrée, ont chauffé à blanc et ouvertement, la population anglophone de Montréal contre la loi 22 et contre le Québec français?

C'est de ça qu'on devrait s'inquiéter, c'est là qu'on devrait pousser sa petite enquête et interdire à jamais de telles émissions, dirigées par des fanatiques irresponsables, émissions où tout "anti-Frog" était invité, sollicité même, à venir déverser sur les ondes et en toute liberté, son fiel, sa rancoeur, sa hargne et sa haine. Dans le climat politique actuel, les récidives sont à redouter. Où cela nous mènera-t-il? On a vu des émeutes éclater pour beaucoup moins.

Vous sollicitez des opinions? Voilà! Pour ma part, je crois que c'est fait.

Dommage que de si nombreux critiques en chambre, qui pensent comme moi mais qui font partie tout probablement de ce qu'on est convenu d'appeler la majorité silencieuse, ne se donnent pas la peine de vous le faire savoir.

En tout bien tout honneur.

Jean-Charles FAUCHER
Outremont

Augmentez la valeur de revente de votre maison

GRATIS

Estimations et démonstrations à votre domicile le jour ou le soir sur

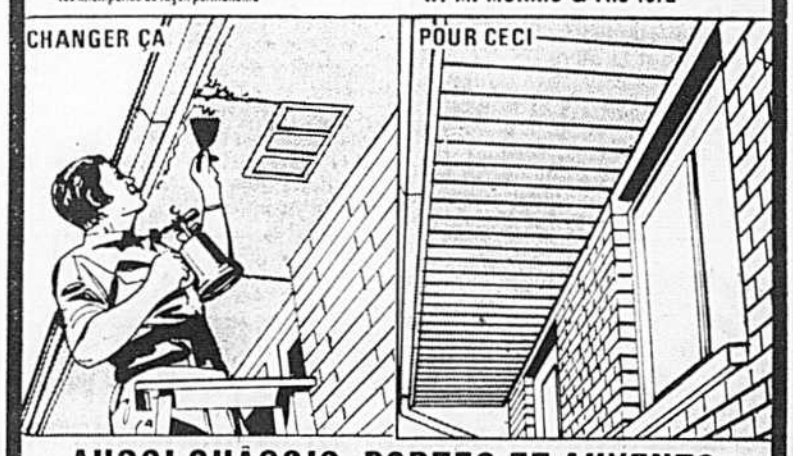
SOFFITE, CORNICHE ET REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

DANS UN CHOIX DE 10 COULEURS, ÉMAIL PERMANENT CUIT PRÉFINI GARANTI POUR 20 ANS

Oui c'est aussi simple que cela. Nous installons la corniche, bordure, etc. du toit en aluminium sur votre demeure, vous procurant ainsi une ventilation adequate, peinture et entretien en une seule operation.

- Rend à votre maison l'aspect du neuf de façon permanente
- Elimine l'entretien de façon permanente
- Fabrication de precision qui protege votre maison contre les intemperies de façon permanente
- Attenue les bruits de l'extérieur et diminue les risques d'incendie de façon permanente
- Materiaux approuves par S.C.H.L.

W. M. MORRIS & Fils fera



AUSSI CHÂSSIS, PORTES ET AUVENTS

TERMES FACILES
Payez en 90 jours pas d'intérêt et sans frais d'administration.

Garantie Morris & Fils depuis plus de 52 ans "5 ans contre matériel défectueux"

Wm MORRIS & FILS LIMITÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTRES

382-6811
SOIR, CONGÉ OU FIN DE SEMAINE
737-1960
Succursale à Québec
263, rue Saint-Paul
Tél.: 692-2127

9162, boul. SAINT-LAURENT (3 rues au nord du boul. Métropolitain)

L'indépendance servira la cause des cultivateurs

—Jean Garon

QUÉBEC (PC) — M. Jean Garon, ministre québécois de l'Agriculture, soutient toujours que l'indépendance du Québec servira la cause des cultivateurs québécois.

Pressé de questions en commission parlementaire par le député libéral d'Orford, M. Georges Vaillancourt, le ministre a expliqué que le Québec indépendant pourrait en établissant des frontières, avoir le contrôle de ses importations et de ses exportations agricoles et, ainsi, mieux faire face au "dumping" des produits.

Après avoir observé que l'agriculture québécoise est déficitaire dans tous ses produits, sauf le lait, le poulet, le porc, les oignons et les carottes, M. Garon a affirmé que le contrôle des lois en matière agricole appartient actuellement au gouvernement fédéral et que celui-ci légifère en fonction des producteurs agricoles de l'Ouest.

Il a cité un ancien président de l'UCC, M. Gérard Filion, un fédéraliste reconnu qui, en 1962, dans un discours prononcé à Rimouski, prétendait que les agriculteurs bénéficieraient de l'indépendance du Québec.

Le ministre a d'ailleurs promis que lors du référendum il se chargerait d'informer les cultivateurs du Québec sur le sort "peu enviable" que leur fait le fédéralisme canadien.

Le procès de Giguère

Deux "aides" spéciaux pour réviser la liste des fournisseurs de la SAQ, en 1971

par Léopold LIZOTTE

Même si la Société des alcools possède ses propres quartiers, dans la métropole, c'est dans un bureau de l'Hydro-Québec que la liste de ses fournisseurs aurait été révisée et corrigée en 1971.

Cette révision aurait été faite avec l'aide de deux personnes qui, selon toute apparence, n'avaient rien à voir avec l'administration de la société gouvernementale qui distribue les vins et alcools dans le Québec.

C'est ce qu'a révélé hier après-midi, devant le juge Yves Mayrand, M. Dominique Fioramore, qui occupe le poste de contrôleur des achats à la SAQ, mais qui avait tout d'abord été embauché comme acheteur, après avoir été recommandé par Paul-Émile Giguère au chef du personnel.

Interrogé par le procureur de la Couronne, Me Guy Dupré, ce témoin a soutenu qu'outre M. Giguère, deux autres personnes assistaient à la séance de "correction" de la rue Dorchester.

Il y avait tout d'abord M. Ronald Poupart (qui aurait alors été un organisateur fort connu du Parti libéral) et M. Jean-Noël Richard (qui, à l'époque, faisait office de secrétaire du ministre des Finances, M. Raymond Garneau). M. Fioramore s'est toutefois dit incapable de préciser quels postes ces deux hommes occupaient à ce moment-là, ni à quel titre ils étaient à cette réunion pour le conseiller sur les noms à retrancher ou à ajouter.

Parmi les noms de firmes restants, il y avait incidemment ceux de l'Associated Paper Mills et de la National Typewriter, qui avaient alors comme vendeur Bernard Kogan, le principal témoin de lundi au procès de Giguère, accusé d'avoir accepté des pots-de-vin de $2,435.

Hier, ce dernier n'est pas revenu dans le box, mais Me Dupré a obtenu de mettre en preuve une conversation téléphonique entre lui et l'accusé, conversation enregistrée par des policiers de la SQ, et dans laquelle il tentait de mettre en garde le vendeur contre les questions qui pouvaient lui être posées par les enquêteurs de la CECO, à l'époque.

Giguère demandait même à Kogan, à un certain moment: "As-tu admis que tu m'as donné de l'argent?" Soulignant que tous les effets bancaires qui pouvaient servir de preuve avaient été détruits, il lui suggérait les moyens d'expliquer certaines rencontres qu'il avait eues avec lui, l'une s'étant même déroulée au bureau de M. Raymond Garneau.

Il lui suggérait également de retenir au plus vite les services d'un avocat pour ses prochains interrogatoires rue Parthenais.

"Moi, lui expliquait-il, j'ai le même procureur que... Paul Desrochers."

Quant à Kogan, il suggérait à Giguère de demander à ses m... amis de Québec de mettre fin à cette enquête.

Et tous deux étaient bien d'avis que c'était une entreprise vouée à l'échec que de vouloir nettoyer toute la "fucking politique".

"C'est tout simplement stupide, commentait l'accusé lui-même, comparaison faite avec les crimes et ce qui se produit présentement. Il y a des choses beaucoup plus importantes que cela, la prostitution, les drogues, etc., et ils s'amusent à sortir cette petite affaire-là."

La preuve de la Couronne ainsi terminée, le procureur de Giguère, Me Gabriel Lapointe, a obtenu un ajournement au 12 juillet prochain, afin de décider s'il y aura des témoins en défense ou non.

Macdonald quitte Belgrade satisfait

BELGRADE (AFP) — M. Donald Macdonald, ministre canadien des Finances, s'est déclaré satisfait, hier, à Belgrade, des entretiens "très utiles" qu'il venait d'avoir avec son homologue yougoslave, M. Momcilo Cemovic, et d'autres personnalités yougoslaves.

Ces conversations, a-t-il dit dans une conférence de presse avant son départ de Belgrade, ont révélé l'existence d'une série de possibilités concrètes pour le développement de la coopération, notamment dans le domaine des investissements et celui des interventions communes en pays tiers.

Le ministre a, au demeurant, qualifié de "très bonne quoique insuffisante" la coopération économique bilatérale, et s'est prononcé pour une intensification des contacts entre organismes bancaires et firmes des deux pays. Les échanges équilibrés yougoslavo-canadiens se sont chiffrés, l'an dernier, par $36 millions dans les deux sens.

M. Macdonald a rencontré successivement hier, MM. Berislav Sefer, vice-premier ministre chargé des questions économiques, Emil Ludviger, ministre du Commerce extérieur, et Branislav Colanovic, gouverneur de la Banque nationale yougoslave.

DÉBATS

SUITE DE LA PAGE A 1

Aux yeux du premier ministre Trudeau, que les conseils de l'OTAN — où se retrouvent les 15 chefs d'État de tous les pays membres de l'Alliance à l'exception de la France qui se tient à l'écart depuis 1966 — soient à ce point dépourvus d'échanges de vue spontanés et directs compromet la vitalité et donc l'avenir de l'Alliance atlantique.

Plus d'autonomie

Non seulement faudrait-il, selon lui, alléger le cadre des discussions lorsque les chefs d'État et de gouvernement se rencontrent mais aussi confier plus d'autonomie aux représentants permanents et aux ministres délégués lors des rencontres ministérielles. Cela s'impose d'autant, selon M. Trudeau, dans le cadre des négociations est-ouest et nord-sud "si nous voulons continuer à jouer un rôle que la jeunesse considérera comme étant pertinent et crédible aux yeux de nos adversaires".

"Je vous exhorte également, a déclaré M. Trudeau à ses homologues, que l'on ne permette pas que les conseils de cette organisation tombent dans la désuétude."

M. Trudeau, qui fut longtemps un partisan timide de l'OTAN, n'a pas fait hier que des critiques à l'endroit de l'Alliance estimant qu'elle illustre "le tableau le plus complet des réalisations démocratiques de l'histoire de l'humanité".

L'équilibre militaire

Pour leur part, les autres participants à la rencontre s'en sont tenus aux thèmes habituels débattus au sein de l'OTAN, à savoir l'équilibre militaire entre l'Alliance et le Pacte de Varsovie, la détente et donc la conférence de Bulgarie qui doit débuter le 15 juin prochain, et enfin, les "defense procurements" — expression anglaise consacrée au sein de l'OTAN — qui concerne l'équipement militaire, sa production et sa fourniture.

Le discours du président Carter, le seul rendu public, était nul doute le plus attendu. Le président américain, à l'instar de ses prédécesseurs et comme le veut la tradition, a commencé son discours en réitérant la volonté des États-Unis de faire de l'OTAN le "coeur de la politique étrangère américaine".

"Nous allons nous unir à vous, a-t-il déclaré à ses pairs, afin de renforcer l'Alliance politiquement, économiquement et militairement. Nous allons demander et écouter les conseils de nos alliés et en retour, exposer nos vues simplement et en amis."

Le Marché commun

Comme il l'avait fait à la fin du sommet économique, M. Carter a souligné l'importance de l'unification des pays européens au sein du Marché commun comme étant une autre façon de contribuer à la force de l'Alliance atlantique.

Abordant la question des relations américano-soviétiques, le président Carter a réitéré la volonté de son administration d'en venir à un accord avec les Russes sur la limitation des armes nucléaires et éventuellement leur élimination. "L'Union soviétique, a-t-il indiqué, n'a pas encore accepté nos propositions. Par ailleurs, elle a clairement laissé savoir qu'elle tenait à une entente. Nous allons continuer et persévérer dans la recherche d'une solution à la course des armements en gelant la modernisation des armes nucléaires stratégiques et par une réduction substantielle de leur nombre."

Traitant ensuite de la question des armements au niveau des armes conventionnelles, M. Carter a reproché à l'Union soviétique de pousuivre dans ce domaine une politique d'escalade accroissant au cours des années le nombre de chars d'assaut, d'avions à réaction, de navires, etc., contrôlé par le Pacte de Varsovie.

Les droits de l'homme

Quant aux droits de l'homme, M. Carter a exprimé à nouveau la volonté de son administration d'adopter à ce sujet une attitude de fermeté. Toutefois, comme il l'a expliqué aux sept lors du sommet de Downing Street, cela ne signifie pas pour autant que les autres membres de l'Alliance doivent adopter une attitude similaire à celle des États-Unis.

Cela étant dit, M. Carter a implicitement invité ses partenaires de l'OTAN à dénoncer publiquement ceux qui enfreignent les droits de l'homme puisque selon lui, la construction d'un monde meilleur repose sur l'expression claire de valeurs démocratiques.

Question défense, le président américain a fait valoir trois principes qui devraient régir selon lui la politique d'armements et d'approvisionnements militaires de l'OTAN. En premier lieu, le gouvernement américain est prêt, comme le sohaite le Canada, à promouvoir un programme intégré d'équipements militaires. En second lieu, le président a dit souhaiter que les alliés accroîtront à leur niveau la production d'armements européens soulignant que cela favoriserait la mise en place d'un programme intégré.

Enfin, M. Carter voudrait que les pays coopèrent au sein de l'Alliance en vue d'améliorer conjointement avec les États-Unis le développement, la production et la fourniture d'équipements de défense.

OBUS

SUITE DE LA PAGE A 1

les circonstances entourant cet accident.

Des détails plus précis devraient être révélés à cet effet lors d'une conférence de presse convoquée pour aujourd'hui par les autorités militaires.

Cette tragédie survient moins de trois ans après l'explosion d'une grenade qui avait tué six jeunes cadets et en avait blessé une quarantaine d'autres lors d'un cours de sécurité sur le maniement des explosifs.

Le capitaine Jean-Claude Giroux, qui a récemment subi son procès sous l'accusation de négligence criminelle en rapport avec cet accident, doit connaître le verdict de la cour le mois prochain.

Des militaires de la base de Saint-Hubert et des officiers d'Ottawa ont été dépêchés sur les lieux pour y faire une enquête préliminaire.

LUCERNE

VOTRE MARCHÉ C'est juste à côté

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU Samedi 14 mai 1977
NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS

LM prend soin de tout

VIANDES



chez LM on tient à vous,

t'as beau en profiter, LM c'est juste à côté

LUCERNE SUPER MARCHÉ

POULET C.O.V.
Catégorie A
5 à 6 lb
lb 77¢

MINI EGG ROLL
BILOPAGE
12 oz
1.69

Gâteaux étagés
congelés
Sara Lee
13.5 oz
1.09

LAITUE E.-U.
ICEBERG
CANADA no 1
ch. 39¢

grad Chez nous, pour vous

grad Cristaux orange 3.25 oz 19¢
grad Blé d'Inde crémeux 19 oz 45¢
grad Moutarde 24 oz 47¢
grad Chocolat instant 2 lb 1.47

DEL MONTE Blé d'Inde crémeux 10 oz 29¢
DEL MONTE Macédoine pois et carottes 10 oz 29¢
HABITANT Dill pickles 24 oz 69¢
JAVEX Eau de javel 128 oz 99¢
JELLO Saveurs assorties 3 oz 27¢
KRAFT Mayonnaise 24 oz 1.29
NESTLE QUICK Chocolat instant 1 lb 99¢

DEL MONTE Fèves jaunes ou vertes coupées 10 oz 29¢
DELSEY Papier de toilette, couleurs assorties Pqt 2 rlx 53¢
AYLMER Soupe tomates 10 oz 19¢
GOLDEN GIRL Margarine dure 1 lb 49¢
YORK Beurre d'arachides crémeux 16 oz 98¢
ARDMONA Pêches et poires en cubes / Fruits de l'Australie ensoleillée 28 oz 73¢
Robin Hood Farine 5 lb 98¢
ALL Détersifs à vaisselle 35 oz 1.35

MARCHÉ F. BOUCHARD Enrg. 651 Montée Sainte-Julie, Sainte-Julie, Comté de Verchères, Québec. J0L 2C0 649-1255
MARCHÉ H. DUROCHER Enrg. 3662 est, boul. Henri-Bourassa, Montréal-Nord, Québec. H1H 1J6 321-4871
MARCHÉ L. DUSSAULT 5800, rue de Normanville, Montréal, Québec. H2S 2B4 277-0483
MARCHÉ GIBEAU ENRG. 2656, rue Cadillac, Montréal, Québec. H1N 2V3 259-3638
MARCHÉ CASTONGUAY Enrg. 1300 est, rue Saint-Zotique, Montréal, Québec. H2G 1G5 272-5709
MARCHÉ A. LEMAY 2415, rue Saint-Germain, Montréal, Québec. H1W 2T9 523-0397

CENTRE Orthopédique de MONTRÉAL
845-9248
845-7251
922 SAINTE-CATHERINE EST



TROUSSE À PRESSION ARTÉRIELLE TAYLOR
complète avec cadran lecteur, stéthoscope, livret-mode d'emploi, feuilles de records et étui. Pour usage personnel
1 an garantie
$39.95

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi: 9h à 18h p.m.
Jeudi et vendredi: 9h à 21h30. Samedi: 9h à 17h30
Vente et location de chaises roulantes. — STATIONNEMENT GRATUIT
LIVRAISON — COMPTOIR POSTAL

Le CRIM

La loi C-27 diminuera artificiellement le taux national de chômage

par Louis PELLERIN

"Les media d'information attachent beaucoup plus d'importance au projet de loi sur la langue qu'au problème grave du chômage."

C'est ce que le président du Conseil central des Syndicats nationaux de Montréal, M. Michel Chartrand, a déclaré hier midi, lors d'une conférence de presse qui a précédé la manifestation menée contre le projet de loi C-27.

La manifestation a regroupé une centaine de personnes qui ont défilé, sous la surveillance des policiers de la CUM, devant les bureaux de la Commission d'assurance-chômage, située rue Saint-Urbain. Le tout s'est passé dans le calme et aucun incident n'a été signalé.



Michel CHARTRAND

Une diminution artificielle

Les membres du Comité régional intersyndical de Montréal (CRIM) ont indiqué que la manifestation dénonçait le fait que le projet de loi diminuerait de 330,000 le nombre de prestataires, et que cette réduction équivaudrait à une "diminution artificielle" du taux national de chômage.

"De cette façon, ces travailleurs sans emploi ne figureront plus sur les statistiques de chômage et viendront augmenter le nombre déjà catastrophique d'assistés sociaux", a noté un porte-parole.

M. Chartrand a également profité de l'occasion pour dénoncer l'attitude des gouvernements face à la question du chômage. Il déplore le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas de politique de plein emploi, et il accuse le gouvernement provincial de ne pas réagir outre mesure devant le problème du chômage.

De son côté, M. Osvaldo Nunes, du Conseil du Travail de Montréal (FTQ), réclame du gouvernement une politique de plein emploi ainsi qu'une loi visant à protéger les droits des travailleurs. Ces mesures seraient, selon lui, la seule façon de lutter efficacement contre le chômage et d'assurer une relance économique par un meilleur partage des ressources économiques.

M. Yves Archambault de l'Alliance des Professeurs de Montréal (CEQ) déplore le fait que la nouvelle loi menace des droits déjà acquis par les travailleurs-chômeurs.

Un dossier de revendications contre le chômage et pour le droit au travail a été distribué aux media. Ce dossier, préparé en collaboration par le Mouvement Action-chômage (MAC) et le CRIM, dénonce les grandes lignes du nouveau projet de loi sur l'assurance-chômage.

Les auteurs du dossier s'opposent à la création de la nouvelle Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration qui est proposée par le projet de loi. Cette commission serait le résultat de la fusion du Centre de main-d'oeuvre et de la Commission d'assurance-chômage. "Cette mesure vise à réaliser des économies et à resserrer les mesures de contrôles envers les chômeurs", a souligné un porte-parole.

Ils s'opposent également à un projet d'indemnisation spéciale lors de chômage partiel qui serait financé par la nouvelle Commission canadienne de l'Emploi et de l'Immigration.

Comme moyens d'action, les auteurs du dossier proposent une liste de 16 recommandations pour le droit au travail. Parmi ces recommandations, on note entre autres:

- l'abolition immédiate de la loi C-73;
- le maintien des droits acquis par les travailleurs dans la loi de 1971 sur l'assurance-chômage et, par conséquent, l'abolition de la loi C-69 et le rejet du projet de loi C-27;
- le droit à un revenu minimum annuel garanti;
- la hausse du salaire minimum avec indexation trimestrielle;
- le droit pour les travailleurs syndiqués de demeurer membres de leur syndicat même lorsqu'ils sont chômeurs;
- la réduction de l'impôt sur le revenu pour les travailleurs ayant des salaires inférieurs à $15,000 par année.

PLATINE



A. Gold & Sons présente le Platine. Complet genre blazer, devant croisé et poches appliquées. Agence d'une chemise a Col-Euro, cravate, pochette de soie, ceinture et chaussures platine. Complet blazer platine $225.



A. Gold & Sons présente le Platine. Superbe veste-chemisier platine a piqures sellier en suprasuede. Agence d'une lavalliere, pantalons, ceinture et macassins platine. Veste-chemisier platine en suprasuede $330.



A. Gold & Sons présente le Platine. Elegant complet sport avec gilet reversible. Agence d'une chemise a Col-Euro, cravate de soie, ceinture et chaussures platine. Complet sport platine, trois pieces $175.

• 388 o., STE-CATHERINE • LE CARREFOUR LAVAL • LES GALERIES D'ANJOU • FAIRVIEW - PTE - CLAIRE • 960 o., STE-CATHERINE

MAINTENANT JUSQU'AU SAMEDI 4 JUIN

SPECTACULAIRE SOLDE D'ENTREPÔT PAYEZ-EMPORTEZ

Tous les articles en montre sont des armoires de qualité, modèle Orleans, portant l'authenticité Gregg. Épargnez également sur les autres grandeurs d'armoires, modèle Orleans, et sur 5 autres styles.

5 pieds Unité complète — Incluant mur et armoire de base avec comptoir évier et robinet

Largeur	Cavalier en chene	Modele Orleans
60	$334.50	$252.50
72	358.50	274.00

Armoire de base complète — Avec dessus de comptoir évier et robinet

Largeur	Cavalier en chene	Modele Orleans
60	$230.50	$175.00
72	241.00	185.00

Armoire de base seulement — Sans dessus de comptoir sans évier et sans robinet

Largeur	Cavalier en chene	Modele Orleans
60	$130.00	$ 85.00
72	140.00	96.00

FINS DE SÉRIES ET IMPARFAITS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 65%

Profitez de cette occasion extraordinaire pour vous procurer des ensembles d'armoires pour la cuisine, le garage, la salle de jeu, la salle de bain ou le chalet!

ARMOIRES MURALES

Hauteur 18" Porte double

Larg.	Prix courant	Solde
30"	$ 61.00	$36.60
33"	64.00	38.40
36"	66.00	39.60

Hauteur 30" Porte simple

Larg.	Prix courant	Solde
12"	$ 43.00	$25.80
15"	47.00	28.20
18"	51.00	30.60
21"	56.00	33.60

Hauteur 30" Porte double

Larg.	Prix courant	Solde
27"	$ 77.00	$46.20
30"	82.00	49.20
36"	93.00	55.80
42"	105.00	63.00

Hauteur 30" Armoire en coin (sans tablette)

Larg.	Prix courant	Solde
24"	$90.00	$54.00

Ensemble de deux tablettes

24"	24.00	14.40

ARMOIRES DE BASE

Toutes ventes 'Payez-emportez' livraison possible avec un léger supplément.

Porte simple et tiroir

Larg.	Prix courant	Solde
12"	$ 60.00	$36.00
15"	65.00	39.00
18"	72.00	43.20
21"	78.00	46.80

Porte double et tiroir

Larg.	Prix courant	Solde
27"	$105.00	$63.00
30"	112.00	67.20
36"	125.00	75.00
42"	138.00	82.80

Quatre tiroirs

Larg.	Prix courant	Solde
12"	$ 87.00	$52.20
15"	96.00	57.60
18"	104.00	62.40
21"	112.00	67.20

Évier ou cuisinière

Larg.	Prix courant	Solde
30"	$80.00	$48.00
36"	91.00	54.60

ULTRACERAM surface de travail ultra-moderne

idéale pour réparer un dessus de comptoir brûlé ou endommagé. Placée sur votre comptoir, elle vous servira pour couper les viandes ou tout autre aliment.

$25.00

Armoire à tablettes rotatives

Larg.	Prix courant	Solde
36"	$150.00	$90.00

Évier et devant de cuisinière

Larg.	Prix courant	Solde
30"	$58.00	$34.80
36"	68.00	40.80
42"	78.00	46.80
48"	90.00	54.00

Armoire utilitaire (sans tablette)

Larg.	Prix courant	Solde
18"	$160.00	$ 96.00
24"	180.00	108.00

Tablettes		
18"	7.50	4.50
24"	9.50	5.70

Dessus de comptoirs Choix de 17 couleurs $4.00 par pied linéaire.

Articles facultatifs
- Panneau de côté fini $2.50
- Onglet 6.00
- Panneau de côté semi-arrondi 3.50

COIFFEUSES À VANITÉ CHAMBLY

Comptoirs en marbre de culture (sans robinet) aussi bas prix que $85.90

Largeur	Coiffeuse seulement	Comptoir seulement
24"	$26.50	$59.40
30"	29.50	69.00
36"	32.00	77.40

SPÉCIAL BRICOLEUR

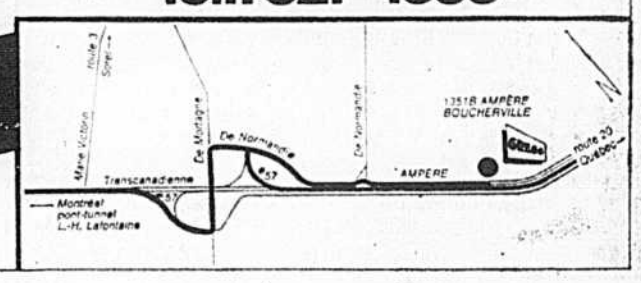
Boutons de porte $1.00 pièce — Portes pentes (tambours vitrés) $3.00 chacune — Charnières à fermeture automatique $1.00 la paire

OUVERT
Lundi-Mercredi: 10h à 5h
Jeudi-Vendredi: 10h à 9h
Samedi: 10h à 5h

LE CENTRE DE L'ARMOIRE DE CUISINE

Tél.: 527-1353

Sortie 57 de l'autoroute de Québec 20E.
Repérez le panneau Gregg (voir carte).



souvenir de jeunesse



Portrait couleur 5" x 7" seulement 38¢

Pour votre portrait spécial, choisissez vous-même les couleurs ou les scènes de l'arrière-plan.

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10 mai	11 mai	12 mai	13 mai	14 mai
MARDI et MERCREDI 9h à 5h p.m.		JEUDI et VENDREDI 10h à 8h p.m.		SAMEDI 9h à 5h p.m.

- 3195, boul. Saint-Martin, Laval, Québec.
- 6855, rue Clanranald et boul. Décarie, Côte Saint-Luc, Québec.

POUR TOUS: bébés, enfants et adultes. Une séance par sujet. Sujets additionnels (groupe ou personnes de la famille): $1 par personne. Sans épreuve - choisissez à partir de portraits finis (notre choix de poses). On peut choisir des portraits supplémentaires à des prix raisonnables. Satisfaction entière assurée ou remboursement complet. Sans frais de service.

INFORMATIONS
générales

la presse
MONTRÉAL,
MERCREDI 11 MAI 1977

Le pipe-line dans le Grand Nord

"C'est à prendre ou à laisser..."

— Robert Blair (Foothills Pipe Lines)

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Pendant que le chef de l'opposition, M. Joe Clark, accusait hier le gouvernement libéral d'écorcher la démocratie en refusant un débat sur le rapport Berger, le président de la Foothills Pipe Lines se frottait les mains de satisfaction, assuré d'obtenir la permission de construire un gazoduc dans le Grand Nord.

"Le Canada n'a plus qu'une seule alternative, déclare le président de la firme, M. Robert Blair: ou bien il accepte le tracé que nous proposons le long de la route trans-Alaska, ou bien il n'y aura tout simplement pas de pipe-line." Dans l'esprit de M. Blair, il ne fait évidemment aucun doute que ce sera la première solution qui sera retenue.

M. Blair ne tarit pas d'éloges sur le rapport du juge Berger, qui recommande au gouvernement fédéral d'interdire la construction d'un gazoduc dans le nord du Yukon, et d'imposer un moratoire de dix ans avant d'autoriser son érection dans la vallée du Mackenzie.

La Foothills se proposait d'effectuer elle-même ces travaux, déconseillés par la commission d'enquête. Mais la compagnie disposait aussi d'une solution de rechange, en l'occurrence un second tracé traversant le Yukon dans sa partie sud, déjà bouleversée par la présence d'une importante voie de communication.

Puisque M. Blair est convaincu que la construction d'un pipe-line est indispensable, il en conclut que le projet qu'il patronne, Alcan, se méritera la bénédiction du gouvernement canadien, une bénédiction qu'il aimerait bien recevoir d'ici un an.

En fait, la commission Berger n'a pas soutenu le projet Alcan. Elle a même reconnu son manque de connaissances sur le dossier, et a recommandé une étude des effets sociaux et écologiques qu'entraînerait son application avant de lui donner le feu vert.

Mais sa modération vis-à-vis du second tracé de la Foothills équivaut, si on la compare à la sévérité appliquée aux deux autres couloirs, à un assentiment voilé. C'est du moins ainsi que M. Blair conçoit la chose.

Par contre, il n'a pu convaincre tout à fait les journalistes quant à l'apport de la construction du gazoduc Alcan pour le Canada. Ce gazoduc transportera en effet du gaz américain en direction de marchés américains, de sorte que le pays "hôte" ne peut y gagner grand-chose, sinon des désastres écologiques en cas d'accident.

"Même si le pipe-line n'aidait que les Américains, ce serait déjà un bien en soi, dit M. Blair. Mais sa construction emploiera également plusieurs milliers de travailleurs, et engendrera une activité économique importante, en particulier par l'achat d'équipements canadiens."

De plus, le Canada n'aura aucun financement à apporter, précise le président de la Foothills, qui assure d'autre part que sa compagnie est prête à négocier avec les autochtones. Des discussions seraient d'ailleurs en cours depuis longtemps.

Clark en colère

Mais si les promoteurs du projet Alcan jubilent, il en va autrement des industriels du pétrole concurrents, qui affirment que l'application intégrale du rapport Berger saborderait l'idée même d'un gazoduc dans le Grand Nord.

L'opposition a manifesté elle aussi son mécontentement à la Chambre des communes, par la voix de son chef, M. Joe Clark. "La commission Berger peut être considérée comme un modèle de démocratie, parce qu'elle a entendu toutes les personnes concernées par le projet, dit-il. Par une curieuse ironie, le gouvernement souhaite détruire ce processus démocratique, en refusant que le rapport soit étudié en détail par le parlement."

Le leader du NPD, M. Ed Broadbent, abonde dans le même sens, et estime que le gouvernement canadien devrait demander au président Carter de reporter de 90 jours sa décision concernant le choix d'un tracé pour l'acheminement du gaz situé sur les côtes de l'Alaska, un délai prévu dans la législation américaine, et qui retarderait l'échéance du premier septembre.

Cela permettrait d'étudier la question à tête reposée, et de prendre une décision plus réfléchie. On sait que la Commission fédérale de l'énergie (U.S.) s'est déjà déclarée favorable à un tracé traversant le Canada.

Enfin, le ministre de l'Energie, des Mines et des Ressources, M. Alastair Gillespie, a rejeté une suggestion de M. John Diefenbaker, qui proposait d'utiliser le train plutôt que le pipe-line pour transporter le gaz du nord. "Les trains présentent beaucoup plus de risques au point de vue de l'environnement que les gazoducs, également plus silencieux", a répondu M. Gillespie.



Bienvenue nommé juge

OTTAWA (PC) — M. Jean Bienvenue, 48 ans, de Québec, a été nommé juge de la Cour supérieure du district de Québec, a annoncé le ministère de la Justice, hier.

Le juge Bienvenue était ministre de l'Éducation en 1976. Auparavant, il était ministre de l'Immigration dans le cabinet libéral de M. Robert Bourassa.

Il remplacera le juge G. Fournier, qui est surnuméraire depuis novembre 1976.

Horner n'est pas d'accord...

OTTAWA (d'après PC) — Le nouveau venu au sein du cabinet Trudeau, l'ex-député conservateur Jack Horner, s'est dissocié de ses collègues en commentant la question tant convoitée des pipelines nordiques.

Les autres ministres se sont refusés jusqu'à maintenant à tout commentaire sur le rapport Berger, qui recommande un délai de 10 ans à la construction d'un pipeline dans la vallée du Mackenzie: ils affirment que le cabinet doit d'abord étudier un rapport du Conseil national de l'énergie sur la question et d'autres recommandations, avant de se prononcer sur le document du juge Berger.

Par contre, M. Horner a déclaré hier, lors d'une interview, qu'il n'était aucunement d'accord avec les conclusions du rapport Berger. Il se dit heureux de ce que M. Berger reconnaisse que le Canada aura besoin tôt ou tard des ressources énergétiques du Grand Nord, mais il écarte l'argument selon lequel les pipelines nordiques menaceraient la faune sauvage. "En tant que résidant de l'ouest du Canada, dit-il, je pense à ce qui s'est produit il y a un peu plus de cent ans: si les résidants de l'est avaient alors insisté pour que l'on protège le bison, où en seraient aujourd'hui l'Alberta et la Saskatchewan?"

Le lait à l'ordre du jour...

OTTAWA (PC) — Les ministres provinciaux et fédéral de l'Agriculture se réunissent à Ottawa, aujourd'hui, pour tenter de régler leurs différends sur la nouvelle politique laitière annoncée le mois dernier.

Convoqués par le ministre fédéral Eugene Whelan, les ministres provinciaux, qui ne seront ensemble qu'une seule journée, discuteront de la taxe imposée aux producteurs.

Comme les provinces sont presque unanimes à s'opposer à l'intrusion d'Ottawa dans ce domaine, le gouvernement fédéral devra recourir aux grands moyens pour appliquer sa politique de 1977-78.

M. Whelan a déjà menacé les provinces de leur retirer les subventions versées aux producteurs sur les surplus, si elles n'arrivaient pas à un accord.

La politique fédérale touche les 8,000 producteurs du lait industriel dont on se sert pour fabriquer la poudre de lait écrémé, le beurre et le fromage et les producteurs de lait vendu au magasin.

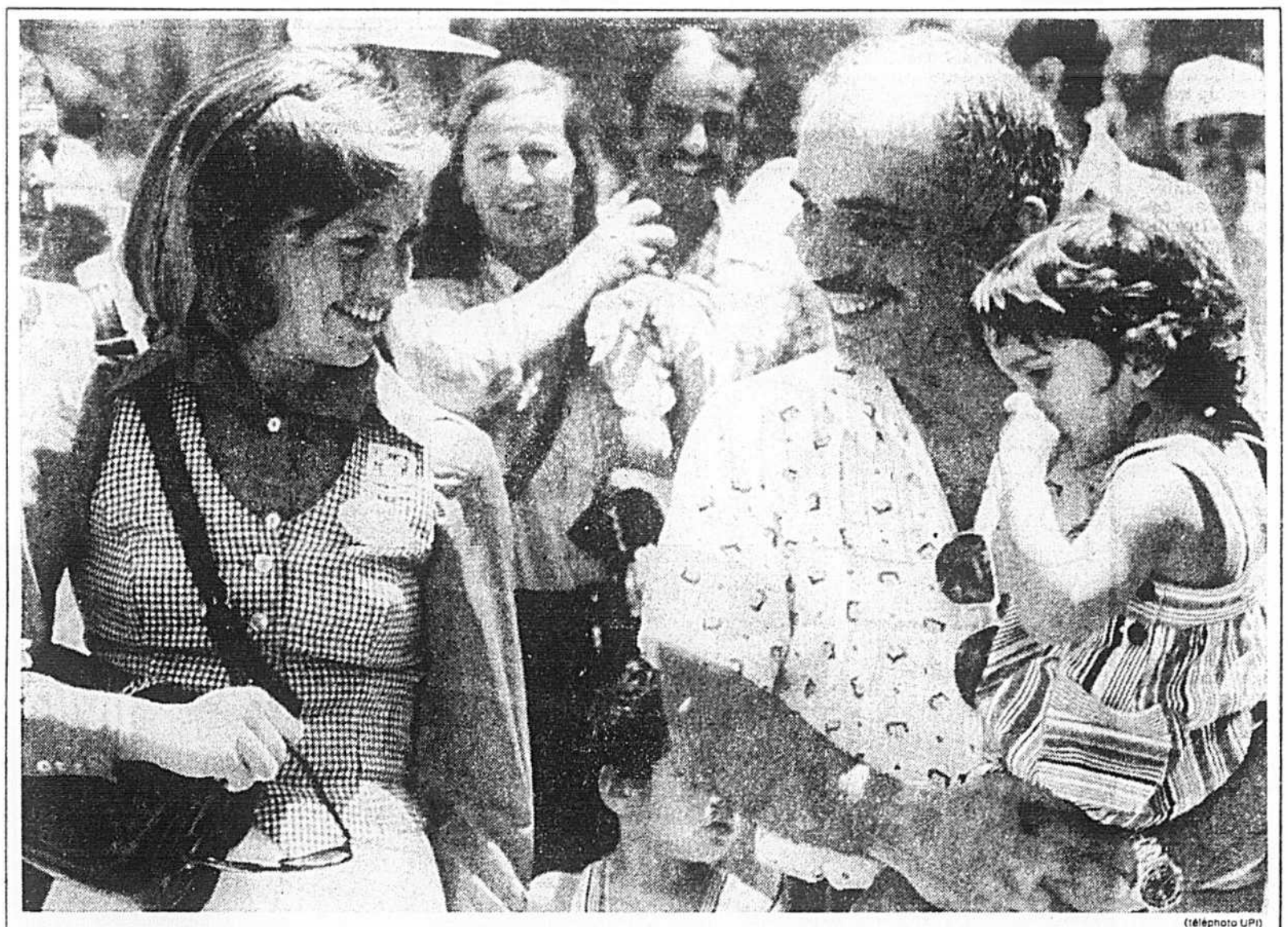
M. Whelan a annoncé une taxe de 25 cents les cent livres, en vigueur le 1er mai, pour aider à compenser toute perte à l'exportation, causée par des prix internationaux inférieurs de la poudre de lait écrémé.

À venir jusqu'à maintenant, seulement le Manitoba et l'Ile-du-Prince-Edouard ont donné leur assentiment.

L'Ontario et le Québec, qui sont des gros producteurs de poudre de lait écrémé, n'ont pas encore consenti à percevoir cette taxe.

Selon M. Whelan, les producteurs de lait commercial sont grandement responsables de la surproduction de l'année 1975-76.

Et comme ils ont bénéficié du programme, ils doivent aider les producteurs industriels.



(téléphoto UPI)

Le roi Hussein de Jordanie, qui tient dans ses bras sa fille Abir, 3 ans, est tout sourire pour cette hôtesse du parc Walt Disney World, à Orlando, Floride.

Le coup de foudre à "Disney World"...

Hussein amoureux de Honey?

ORLANDO, Floride (AFP) — Le roi Hussein de Jordanie a noué une idylle avec une jeune guide du parc d'amusements "Disney World" d'Orlando, en Floride, croit savoir le journal local "Orlando Sentinel Star".

Selon ce quotidien, le roi a rencontré Mlle Honey Rex, 23 ans, la fille d'un agent immobilier d'Orlando, lors d'un séjour à Orlando en 1975. Il avait alors visité le parc, en compagnie de son épouse, la reine Alia, sous la conduite de Honey.

Le souverain hachémite, actuellement en visite privée aux Etats-Unis depuis le début du mois, a dîné chez les parents de la jeune fille, vendredi soir, indique le "Orlando Sentinel Star" dans son édition d'hier. Il s'est rendu samedi avec ses enfants à "Disney World", où Honey Rex lui a servi à nouveau de guide.

Le roi Hussein et Honey, affirme encore le journal, ont correspondu et la jeune Américaine s'est rendue en Jordanie avec son père.

Le roi Hussein doit quitter Orlando demain. Interrogé sur l'article, un porte-parole du souverain hachémite l'a démenti.

La troisième épouse du roi Husséin est décédée en février dernier dans un accident d'hélicoptère.

Waldheim à Winnipeg

WINNIPEG (PC) — Le secrétaire général des Nations Unies, Kurt Waldheim, se rend aujourd'hui, par avion spécial mis à sa disposition par le gouvernement canadien, à Winnipeg où il prononce, devant l'Association canadienne pour les Nations Unies, un discours sur le thème "Le Canada et l'ONU dans un monde en mutation". Dans la soirée, M. Waldheim sera l'hôte d'un dîner offert en son honneur par M. Allan MacEachen, premier ministre par interim du Canada, et s'entretiendra avec lui de questions telles que la reprise du dialogue Nord-Sud entre pays industriels avancés et pays en voie de développement. M. MacEachen est l'un des co-présidents de la conférence de Paris sur le dialogue Nord-Sud.

Vêtements d'enfants dangereux

OTTAWA — Le ministre de la Consommation, Tony Abbott, a annoncé, hier, que son ministère envisageait d'interdire la vente et l'importation des vêtements de nuit pour enfants contenant le phosphate ignifuge "Tris", ce produit étant considéré comme cancérigène.

La vente de ces articles contenant du "Tris" a d'ailleurs été interdite aux États-Unis récemment pour cette raison.

Le ministre a indiqué qu'il s'agissait là d'une mesure strictement préventive, s'adressant aux tissus importés, le "Tris" n'étant pas utilisé au Canada.

Il semblerait que peu d'articles du genre entrent au pays par le biais du commerce, mais de nombreux Canadiens en auraient rapporté au retour de vacances aux États-Unis.

Le "Tris" se trouve à la surface des vêtements et est susceptible d'être absorbé par l'enfant lorsqu'il mâchouille son vêtement. Toutefois, selon une étude américaine, la quantité de "Tris" à la surface du vêtement semble considérablement réduite après trois lavages.

Le ministre invite les consommateurs qui ont acheté récemment des vêtements de nuit pour enfant à vérifier s'ils ont été fabriqués aux États-Unis, s'ils sont fait entièrement de polyester, d'acétate ou de triacétate, ou d'un mélange contenant ces fibres.

Chômage: Ottawa compte sur la reprise US et le budget de mars

par Claude PAPINEAU

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de présenter de nouvelles mesures pour améliorer la situation de l'emploi au pays, convaincu que la reprise aux États-Unis et les répercussions du budget de mars dernier devraient incessamment se faire sentir sur l'économie canadienne.

C'est ce qu'a déclaré hier aux Communes le premier ministre suppléant, M. Allan MacEachen, en réponse au leader de l'Opposition, M. Joe Clark, qui a réclamé du gouvernement qu'il présente un nouveau budget pour réduire le taux alarmant de chômage.

Plus tôt, Statistique Canada a annoncé que, compte tenu des facteurs saisonniers, le taux de chômage avait atteint un niveau sans précédent en avril, soit 8.3 pour cent, une hausse de 0.2 pour cent par rapport au mois précédent.

En termes réels, toutefois, le nombre des chômeurs a légèrement fléchi, passant de 944,000 en mars à 914,000.

Pour sa part, le chef du Nouveau Parti démocratique, M. Ed Broadbent, a proposé un programme national d'isolation des résidences privées pour créer des emplois au cours de l'été.

M. Broadbent a également demandé la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'étudier le marché du travail pour les prochaines années et de proposer un plan d'ensemble pour répondre particulièrement aux besoins des jeunes Canadiens.

Aux Communes, le critique conservateur en matière de main-d'oeuvre, le député de Hamilton-Ouest, M. Lincoln Alexander, a demandé plus particulièrement que le gouvernement présente une version révisée de son budget pour proposer des réductions d'impôt de l'ordre de $250 millions pour stimuler l'économie, des baisses de la taxe fédérale de vente sur les matériaux de construction et de nouveaux allégements fiscaux aux sociétés investissant dans les régions à faible croissance.

Le premier ministre suppléant s'est dit confiant que le train de mesures avancées dans le dernier budget rétabliront la situation de l'emploi au pays, soulignant qu'au cours des derniers mois, on avait enregistré la création de quelque 110,000 emplois, que les exportations progressent et que la tendance est encourageante dans le secteur manufacturier.

En mars dernier, le ministre des Finances, M. Donald Macdonald, avait notamment proposé pour stimuler l'économie canadienne et combattre le chômage une augmentation du crédit d'impôt à l'investissement pour certaines régions désignées, ainsi que l'affectation de $100 millions supplémentaires pour les programmes de création d'emplois "Canada au travail" et "Jeunesse Canada au travail".

Par ailleurs, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, a enjoint le gouvernement de présenter de nouvelles mesures au Québec, compte tenu, a-t-il dit, qu'au cours des 12 derniers mois, on ne compte que 5,000 nouveaux emplois pour une augmentation de la population active de 53,000.

En avril, au Québec, le taux de chômage a fléchi de 0.2 pour cent pour atteindre 9.8 pour cent, alors que le nombre des sans-emplois est passé de 299,000 à 287,000 par rapport au mois précédent.

De ce nombre, on a compté 127,000 chômeurs qui cherchaient du travail depuis plus de 14 semaines. Le taux de chômage chez les jeunes de 14 à 25 ans s'est par ailleurs fixé à 17.1 pour cent.

Radio-Canada: 945 lettres

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, CRTC, a reçu 945 lettres de la part de citoyens qui se sont plaints du manque d'objectivité démontré par Radio-Canada.

Il est cependant impossible de déterminer combien de ces lettres proviennent de ministres ou de députés puisque le CRTC n'en a pas fait la répartition.

C'est du moins ce qu'a indiqué, hier, le ministre fédéral des Communications, Mme Jeanne Sauvé, alors qu'elle était interrogée en Chambre sur cette enquête.

pleins feux
SUR L'ACTUALITE

la presse
MONTRÉAL,
MERCREDI 11 MAI 1977



l'extrême gauche

L'hôpital Notre-Dame, un microcosme de l'extrême gauche

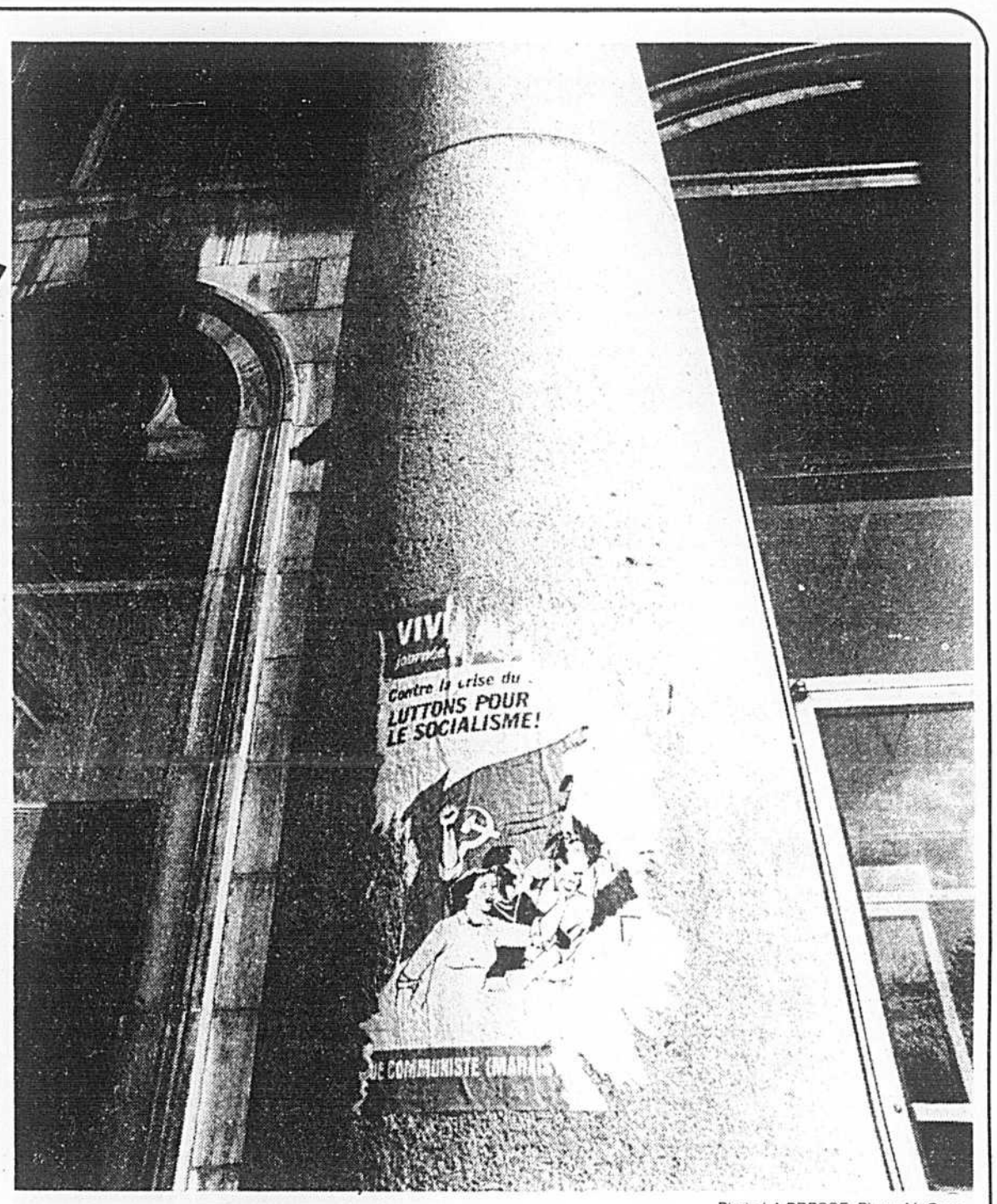


Photo LA PRESSE, Pierre McCann

L'entrée de la rue Sherbrooke de l'hôpital Notre-Dame: sur une colonne, une affiche de la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada.



JACQUES BENOIT

—4—

ILS SONT rusés et intelligents, mais trop de gens ne les croient pas intelligents, explique un syndicaliste de l'hôpital Notre-Dame au sujet des militants d'extrême gauche. Ils mènent leurs batailles comme on joue aux échecs, en sachant exactement où avancer leurs pions."

Véritable microcosme de l'extrême gauche, l'hôpital Notre-Dame compte, parmi son personnel, plus d'une trentaine de militants d'organisations maoïstes et d'une organisation trotskiste.

Le groupe le plus puissant de l'heure, la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, y a, à elle seule, une vingtaine de membres. Son plus proche rival, aussi maoïste, le groupe En lutte, une demi-douzaine, et la troisième organisation maoïste, le Parti communiste du Canada marxiste-léniniste, quatre ou cinq.

De son côté, le seul groupe trotskiste actif à l'hôpital Notre-Dame, le Groupe marxiste révolutionnaire, y a trois militants.

Total: un peu plus d'une trentaine de militants, tous membres du Syndicat des travailleurs de l'hôpital Notre-Dame (CSN) qui, avec ses 3,000 adhérents, constitue un des plus grands syndicats du milieu hospitalier.

Face à ces 3,000 personnes, les effectifs de l'extrême gauche peuvent paraître dérisoires, alors qu'en fait, comme le signale un autre syndicaliste, "on sent sa présence", l'extrême gauche, là comme ailleurs, étant bruyante et active, par ses tracts, ses interventions répétées dans les assemblées syndicales.

"Ce qu'ils vont chercher comme voix avec leurs propositions, c'est toujours dans les 250 à 300 voix."

Cette influence substantielle de l'extrême gauche (grosso modo dix fois ses effectifs, ce qui n'est pas rien) tient à la nature même des luttes qu'elle mène, sans dérougir, dans le cadre de son travail d'agitation et de propagande.

Les luttes justes

En bref, à Notre-Dame comme ailleurs, les luttes qu'elle fait sont ce qu'on appelle, dans le vocabulaire de l'extrême gauche, des "luttes justes", c'est-à-dire sur des problèmes qui touchent les gens de près et qui, du point de vue tactique, ne peuvent faire autrement qu'entraîner leur assentiment. Exemple: depuis l'automne dernier, une bataille est en cours pour que tout le personnel infirmier (dans les 1,200 personnes) ait congé un week-end sur deux, plutôt qu'un week-end sur trois comme le veut la convention signée à l'été 76.

En lutte et la Ligue communiste, qui ont lancé l'affaire, ont là un excellent cheval de bataille en termes d'agitation: le syndicat peut difficilement refuser, en effet, d'endosser cette revendication, qu'appuie de tout coeur le personnel infirmier.

L'autre point marqué par En lutte et la Ligue, est qu'il s'agit d'un problème extrêmement difficile à régler, du fait que le régime de congés demandé créerait un surplus de personnel en semaine.

Engagées depuis l'automne, les négociations sur la question piétinent donc, chacune des deux parties se refusant à faire les compromis qui, seuls, pourraient permettre le règlement du problème. Résultat: l'agitation peut durer, tant que la question ne sera pas réglée, l'extrême gauche, entre-temps, étant en mesure de dénoncer l'employeur — l'Etat québécois — et de répéter que c'est seulement avec l'avènement du socialisme puis du communisme que pourront être résolus pareils problèmes.

"Leurs revendications sont toujours justes, explique un syndicaliste, mais ils ne proposent jamais de formules de règlement. Qu'on arrive à n'importe quel compromis, pour eux ce n'est jamais valable, et ils trouvent toujours une amorce pour relancer les dénonciations, ce qui fait que ça n'a jamais de fin."

(Cela, bien sûr, est loin de faire le tour des raisons qui amènent l'extrême gauche à jouer de semblables parties d'échecs et des objectifs qu'elle vise par ce moyen: on y reviendra.)

Plus ou moins remisée au frigidaire au début de l'année, la lutte sur les congés du personnel infirmier a repris il y a peu.

Répit

"En dehors de ça, précise quelqu'un, ils sont en période de répit, sauf pour ce qui est du problème des coupures de postes et de leur éternel slogan, "contre la rentabilisation des services publics". C'est surtout en période de conflit qu'on les voit." ("Contre la rentabilisation" c'est, dans les hôpitaux, un des grands thèmes: l'extrême gauche entend par là la volonté du gouvernement de réduire le colossal budget des Affaires sociales, notamment en diminuant le personnel, ce à quoi elle s'oppose.)

En 1973, rappelons-le, l'extrême gauche se réduisait, à l'hôpital Notre-Dame, à deux militants du groupe maoïste En lutte, dont l'un, passé depuis à la Ligue, est aujourd'hui le leader et le stratège de l'organisation dans cet hôpital.

Fidèles aux méthodes de leur groupe, les deux militants d'En lutte se manifestèrent seulement après avoir minutieusement analysé la situation, soit à l'été 74, au cours de la longue bataille syndicale due à toute une série de problèmes au service d'inhalothérapie. Au total, 129 débrayages, étalés sur une période de 43 jours, eurent lieu cet été-là. "Le syndicat tenait la direction, rappelle un syndicaliste, et pouvait retenir les gars d'En lutte." (Soulignons que l'extrême gauche, surtout les groupes maoïstes, pousse toujours à l'action la plus radicale possible.)

Puis, jusqu'à l'automne 75, malgré certains tiraillements et l'augmentation graduelle du nombre de militants, et "même s'ils faisaient déjà de grands discours", les choses demeurèrent plus ou moins au beau fixe.

A ce moment-là, l'extrême gauche déclencha l'offensive.

L'offensive

Dans ses tracts, ses nombreuses interventions dans les assemblées syndicales, elle commença par dénoncer des cibles lointaines — le président du Conseil du travail du Canada, Joe Morris, celui du Syndicat des Métallos, Jean Gérin-Lajoie, à qui elle reprocha de ne pas organiser la grève générale en signe de protestation contre les mesures anti-inflation adoptées en octobre 75. Puis, graduellement, les militants laissèrent entendre que la CSN, là-dessus, n'était guère mieux.

Début 76, le ton monta. Maintenant, les militants voulaient que le syndicat, dans son journal, "En bref", dénonce tous les dirigeants syndicaux de même que la CSN pour ne pas avoir décidé de déclencher la grève tant contre les mesures anti-inflation qu'à cause des négociations en cours entre le gouvernement québécois et les salariés des secteurs public et parapublic.

Cette demande, l'extrême gauche était en mesure de la défendre: ses militants prenaient alors part, massivement, aux assemblées du Conseil syndical, et y étaient devenus majoritaires. (Avant l'adoption de nouveaux statuts en mars 76, les membres du Conseil n'étaient pas élus, il suffisait de se rendre aux assemblées du Conseil pour en être.)

Une riposte

A l'assemblée suivante du Conseil syndical, pour éviter que l'extrême gauche adopte sa résolution et, de ce fait, engage le syndicat dans une guerre ouverte contre la CSN, près d'une centaine de simples syndiqués s'amenèrent... et votèrent en faveur de la dissolution du Conseil en attendant l'adoption de nouveaux statuts.

Passons par-dessus tout l'épisode Front commun, l'été dernier, au cours duquel l'extrême gauche, comme partout ailleurs, prit position en faveur de la grève générale de durée illimitée.

Là-dessus, on peut noter, brièvement, que les chefs du Front commun, en ordonnant le retour au travail sans que les membres de la base aient été mis au courant du contenu de la convention décidé en haut, donnèrent raison à l'extrême gauche, qui soutient, depuis toujours, que les syndicats n'appartiennent pas à leurs membres.

Une autre bataille d'importance eut lieu à l'automne 76. Cette fois, l'extrême gauche entreprit une campagne de dénonciation du syndicat et de ses dirigeants, au sujet des négociations locales.

Désireux de demeurer en position de force, alors qu'il restait moins d'une demi-douzaine de questions d'intérêt local à régler — sur un total de cinquante — l'exécutif se refusait alors à signer la partie de la convention négociée par le Front commun (même si la convention est négociée au sommet, on sait que les différentes unités syndicales doivent ensuite la signer individuellement).

Le gros des troupes, lui, voulait que la convention soit signée rapidement, afin de pouvoir toucher les augmentations prévues. Appuyant l'exécutif sur le fait qu'il valait mieux remettre la signature, l'extrême gauche, elle, voulait par contre que le syndicat négocie, en plus des quelques points non réglés, tout un cahier de revendications préparé par En lutte et la Ligue communiste, dont le problème des congés du personnel infirmier. (Le but visé était d'accentuer les tensions et de relancer là-dessus l'agitation.)

Le gros des troupes eut gain de cause.

Puis, début novembre, toujours tiraillé et dénoncé par l'extrême gauche, l'exécutif remit soudainement sa démission.

"Ce qu'ils voulaient, raconte un permanent syndical, c'est que l'extrême gauche prenne le pouvoir et se débrouille avec les problèmes." Sous-entendu: et qu'à son tour elle se casse le nez. L'extrême gauche a-t-elle jugé qu'elle n'était pas prête?

Toujours est-il qu'un seul groupe, la Ligne communiste, a présenté des candidats, mais seulement trois, alors que le nombre de postes à pourvoir était de sept. Les trois candidats, dont le leader de la Ligue, ont obtenu chacun environ 275 voix, sur les 1,500 suffrages exprimés.

"Leur but, raconte un militant syndical, est alors devenu clair: évaluer leur force et prouver qu'il y a une opposition."

Une opposition

Depuis, une autre opposition se dessine, mais une opposition à l'extrême gauche. Ainsi, depuis quelques mois, de simples syndiqués font le tour des services, pour informer le personnel sur la présence des organisations et les buts politiques de leur action. "Ce travail montre que, dans bien des cas, les gens ignoraient leur présence, explique un simple syndiqué, mais ce qui les surprend le plus, c'est qu'il y ait plus d'un groupe."

Ce travail, précise-t-il, porte fruits, car "à partir du moment où les gens s'aperçoivent que les militants des organisations ne font pas avancer les choses, que les conditions de travail les laissent en réalité froids et qu'ils cherchent avant tout à politiser les gens, dans un sens précis, les gens eux-mêmes les "tassent".

"C'est ce qui s'est produit pour le leader de la Ligue, qui a déjà été candidat délégué de la cuisine et qui est arrivé dernier sur 10 ou 12 candidats: il ne peut plus rien faire à la cuisine et il vient de demander de passer à l'entretien ménager."

La liste des groupes *(suite)*

• **Comité de solidarité avec les luttes ouvrières (CSLO)** — *Né à l'automne 73 d'une initiative du groupe maoïste En Lutte et du Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec. Dans toute l'histoire de l'extrême gauche actuelle, c'est le seul cas où travaillèrent de concert au sein d'un même organisme des militants de plusieurs groupes: En Lutte, le Groupe marxiste révolutionnaire (trotskiste), le Mouvement révolutionnaire des étudiants du Québec (maoïste), pour ne nommer que les plus importants. Le CSLO fut notamment à l'origine de la grève-suicide des ouvriers non syndiqués de l'usine Shellcast à Montréal et disparut progressivement au cours de 75.*

• **En Lutte** — *Organisation maoïste fondée au printemps 73, la deuxième plus importante organisation maoïste québécoise et canadienne de l'heure. Implantée et au Québec et au Canada anglais.*

• **Equipe du Journal** — *Il s'agit du groupe qui devait former En Lutte et qui, fin 72, publia un manifeste célèbre dans toute l'extrême gauche, «Pour le parti prolétarien». Avec L'Equipe, c'était la 1ère fois qu'un groupe définissait, conformément aux idées de Lénine, les conditions nécessaires à la création d'un parti révolutionnaire. Le programme, grosso modo, était de lancer une activité intense d'agitation et de propagande autour d'un journal, comme le fit Lénine au début du siècle avec le journal* **Iskra** *(L'Etincelle), en vue de la formation du Parti communiste russe.*

• **Front de Libération populaire** — *Créé fin 67, début 68, par des gens venus de l'aile gauche du Rassemblement pour l'Indépendance nationale, par des ex-militants du Mouvement de Libération populaire et aussi du Parti socialiste du Québec. Mot d'ordre: «Socialisme et indépendance». Fit du travail d'agitation et de propagande et envoya quelques militants en usine. Disparut en 70.*

• **Front uni des Ouvriers de la Construction** — *Nom sous lequel se présentent les ouvriers de la construction appartenant au Parti communiste du Canada marxiste-léniniste.*

• **Groupe Abitibi-Témiscamingue marxiste-léniniste** — *Groupuscule marxiste-léniniste, c'est-à-dire maoïste, qui fut actif dans les régions précitées. Absorbé au début de l'année par la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada.*

• **Groupe d'Action socialiste** — *Groupuscule formé principalement d'universitaires et d'intellectuels venus du Centre d'Information et de Recherche du Québec. Aussi absorbé au début de l'année par la Ligue communiste.*

• **Groupe marxiste révolutionnaire** — *Organisation trotskiste née en septembre 72 d'une scission de la Ligue socialiste ouvrière. Le plus à gauche des groupes trotskistes. Est indépendantiste. Surtout présent dans le milieu étudiant, mais aussi dans les hôpitaux.*

• **Groupe socialiste des Travailleurs du Québec** — *Organisation trotskiste fondée en août 73. Le plus puissant des groupes trotskistes, composé surtout d'intellectuels, très actif dans le milieu de l'enseignement.*

• **Groupe trotskiste du Québec** — *Ce fut le premier nom du Groupe socialiste des Travailleurs du Québec avant sa fondation officielle.*

• **Jeunesses communistes** — *Organisation de jeunesse du Parti communiste du Québec, d'obédience soviétique.*

• **Librairie progressiste** — *A la fin des années 60, le Parti communiste du Canada marxiste-léniniste fonda à Montréal trois ou quatre librairies portant ce nom. La plus célèbre, qui existe toujours, est celle de la rue Amherst.*

En 1971, après une querelle interne, ses responsables se détachèrent du Parti communiste du Canada marxiste-léniniste, puis cédèrent la librairie à des particuliers. A compter de 73 commença à se former autour de la librairie le groupe qui devait créer l'organisation de tendance maoïste Mobilisation. Depuis que Mobilisation est passé à la Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, au début de l'année, la librairie est tenue par des membres de la Ligue.

• **Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada** — *La plus puissante des organisations maoïstes de l'heure, née en septembre 75 de la fusion du Mouvement révolutionnaire des Etudiants du Québec, de la Cellule militante ouvrière et de la Cellule ouvrière révolutionnaire. A absorbé depuis sa fondation l'Agence de Presse libre du Québec, le Cercle communiste marxiste-léniniste, le Groupe d'Action socialiste et le Groupe Abitibi-Témiscamingue marxiste-léniniste. A la fois détestée, enviée et admirée secrètement par tous les autres groupes d'extrême gauche. Le 1er mai, quelque 1500 personnes ont défilé à Montréal sous sa bannière.*

• **Ligue des Jeunes Socialistes** — *Organisation de jeunesse de la Ligue socialiste ouvrière.*

(La suite demain)

1. L'ideal a atteindre, pour toute l'extrême gauche, est le communisme, le socialisme étant considéré comme une phase transitoire, en vue de la construction du communisme.

DEMAIN:
Dominion Engineering Works

Débouté en Cour d'appel

Le maire André Charpentier, de Lemoyne, destitué pour fraude

par Lucien RIVARD

La Cour d'appel du Québec vient de confirmer un jugement qui avait été rendu le 14 janvier 1976 et destituant de ses fonctions le maire André Charpentier, de la ville de Lemoyne, tout en le déclarant inhabile à exercer aucune charge municipale au cours des cinq prochaines années.

Le tribunal d'appel, formé des juges Lucien Tremblay, George Owen et Laurent Bélanger, a également maintenu l'ordonnance du juge de première instance enjoignant le maire Charpentier de rembourser la somme de $1,623 perçue illégalement de la municipalité de Lemoyne et la somme de $6,153 reçue de l'Office municipal d'habitation de la municipalité de Lemoyne.

M. Charpentier, qui avait pris de courtes vacances dans le Sud avant de commenter avec virulence le jugement qui avait été rendu au début de 1976 par le juge Louis Paradis, de la Cour supérieure du Québec, n'a pu être joint pour commenter la récente décision de la Cour d'appel.

Le maire de Lemoyne est actuellement à Paris d'où il ne doit rentrer que le 17 mai. M. Charpentier, qui siège comme commissaire à la Commission de transport de la Rive sud (CTRS), accompagne présentement en Europe le maire Marcel Robidas de Longueuil, également commissaire à la CTRS, de même que le PDG de la CTRS, Me Jacques Gilbert.

M. Charpentier, qui avait conservé son poste de maire en attendant la décision de la Cour d'appel, dispose de 30 jours pour présenter une requête afin que l'affaire soit examinée par la Cour suprême du Canada.

M. Charpentier avait été poursuivi en Cour supérieure par le conseil municipal local en vertu des articles 3 et 13 de la Loi sur la fraude et la corruption dans les affaires municipales, connue sous le nom de Loi prohibitive.

Cette loi stipule qu'un membre d'un conseil municipal ne peut toucher des émoluments ou gratifications autres que ce qu'il est prévu à la Loi des cités et villes comme forme de rémunération ou de tout autre montant qui pourrait être fixé par le conseil.

Or, en tant que coordonnateur et président de l'Office municipal d'habitation de Lemoyne, M. Charpentier aurait touché une somme de $6,153.30, à titre de rémunération pour frais de coordination, de même que des montants de $134, à titre de compensation pour perte de salaire comme coordonnateur, $260 pour perte de salaire en rapport avec un projet d'initiatives locales, et $1,239, pour perte de temps, et de salaire au conseil.

Dans son opinion, le juge Bélanger affirme qu'"il a été décidé depuis bon nombre d'années que la Loi prohibitive doit être interprétée restrictivement et appliquée rigoureusement. L'arrêt de cette cour, Baril vs Lupien, et Cité Drummondville, 1962 B. R. 411, que le premier juge a lui-même cité, le démontre clairement.

"Ajoutons, poursuit-il, qu'il fut en même temps décidé que la bonne foi, la modicité des sommes concernées, l'avantage ou l'absence de préjudice à la municipalité ne peuvent mettre le membre du conseil municipal à l'abri des rigueurs de la loi. Les dispositions de cette loi sont rigoureuses mais elles sont d'ordre public".

La décision de la Cour d'appel devenant applicable au moment où elle a été rendue, la municipalité de Lemoyne n'a "officiellement" plus de maire, et il est fort peu probable que l'on décrète la tenue d'une élection.

Si M. Charpentier accepte la décision de la Cour d'appel et/ou n'obtient pas l'autorisation d'en appeler devant la Cour suprême du Canada, on lui désignera probablement un successeur par voie de nomination pure et simple comme le prévoit la Loi des cités et villes.

On sait que des élections doivent se tenir en novembre prochain dans cette municipalité de la Rive sud.

L'établissement du Collège Charles-Lemoyne ferait l'objet d'un référendum

par Lucien RIVARD

Tant du côté de l'administration municipale de Saint-Lambert que de celui du mouvement "Sauvons le parc de la Voie maritime", il ne semble plus subsister de doute à l'effet qu'un référendum devra être décrété sur l'adoption du règlement 1027, modifiant le zonage de la municipalité de façon à permettre l'établissement d'une institution privée, le Collège Charles-Lemoyne, dans le parc de la Voie maritime.

Au terme de la première journée d'enregistrement, 287 contribuables s'étaient présentés au bureau du greffier pour y signer le registre et réclamer la tenue d'un référendum sur cette question.

Pour que le règlement controversé soit soumis à l'approbation de l'ensemble des contribuables, il faut que d'ici 19h, ce soir, 461 personnes aient signé le registre.

Ce qui veut dire qu'au moins 174 contribuables devront se prononcer au cours de la journée d'aujourd'hui pour que le règlement, déposé à la table du conseil le 18 avril dernier, soit soumis à l'assentiment populaire.

Le greffier de la municipalité, Mme Marie Sainte-Marie, a toutefois révélé, hier soir, que le chiffre de 287 signataires au cours de la journée demeurait pour l'instant un chiffre "officieux."

En effet, pour faciliter l'enregistrement des contribuables, les formalités ont été simplifiées et l'éligibilité des signataires n'est pas vérifiée avant mais après que le registre ait été signé.

Les opposants au changement de zonage ont défilé régulièrement tout au long de la journée et, en aucun temps, il n'y a eu foule ou une ligne d'attente importante.

C'est cette régularité dans le processus d'enregistrement qui a amené un membre de l'administration locale à révéler, hier après-midi, que la tenue d'un référendum semblait inévitable.

Le mouvement "Sauvons le parc de la Voie maritime", qui s'est donné une structure fonctionnelle en l'espace de quelques semaines, a mis sur pied une organisation d'appels téléphoniques et un système de transport pour amener les propriétaires à se rendre à l'hôtel de ville et réclamer un référendum.

Si le chiffre de 461 signataires devait être atteint ce soir, le maire ou le conseil devrait décréter la tenue d'un référendum dans les 90 jours de la présentation du règlement, soit d'ici le 18 juillet prochain.

Comme le maire Robert Smiley a déclaré en assemblée publique qu'une telle consultation ne serait pas tenue lors de la période des vacances estivales, pour rencontrer les délais prévus à l'article 400 de la Loi des cités et villes, on doit s'attendre à ce qu'un éventuel référendum soit tenu d'ici quelques semaines.

L'adoption du règlement 1027 aurait pour effet de faire passer de "parc" à "éducationnl" une superficie de 9.87 acres située entre Riverside Drsve et la Voie maritime du Saint-Laurent, à proximité du Cégep Champlain (anglophone).

L'établissement du Cégep Champlain, en 1972, avait à l'époque soulevé des protestations et on avait dû décréter un référendum sur la question, référendum qui avaient été remporté par une mince marge par les personnes "favorables" à cette construction.

Au cours des dernières semaines, le débat entourant la venue éventuelle du College Charles-Lemoyne a tour à tour pris les dimensions d'une lutte éducation publique versus éducaation privée, anglophones versus francophones, pour finalement aboutir dans le cadre plus réaliste d'une bataille espaces verts versus construction.

L'emplacement de terrain au centre du litige est actuellement la propriété de la Voie maritime du Saint-Laurent et la municipalité en a la jouissance par la voie d'un bail emphytéotique portant sur une période de 40 ans, bail qui a été signé il y a 18 ans.

Pour appuyer sa prise de position, le conseil municipal qui est unanime dans l'adoption du règlement, invoque la précarité du bail qui peut être résilié de façon unilatérale sur un simple avis de 30 jours et prétend vouloir "conserver" ce tarrain en espace cert, le Collège Charles-Lemoyne s'étant engagé à ne pas construire plus de 20 pour cent de sa superficie totale.

Pour leur part, les opposants soutiennent que la municipalité peut s'"imposer" et conserver en parc cet emplacement, en y aménageant une base de plein air à un coût acceptable pour la population.



POURQUOI PAS À LA MAISON?

Voici une série de repas offerts en spécial.
Vous pouvez en faire ample provision et réaliser de bonnes économies.
Pizzas, poisson et frites, pâtés à la viande, poulet pané, tout y est.
Vous pouvez même y ajouter votre touche personnelle.
Ces repas seront prêts en quelques minutes. Votre famille s'en régalera.
N'est-ce pas plus rapide et plus économique qu'au restaurant!

Goberge et frites

CONGELÉS—BLUE WATER
PRÊTS EN 10 MINUTES
PAQUET 32 OZ
SPÉCIAL!

1.29



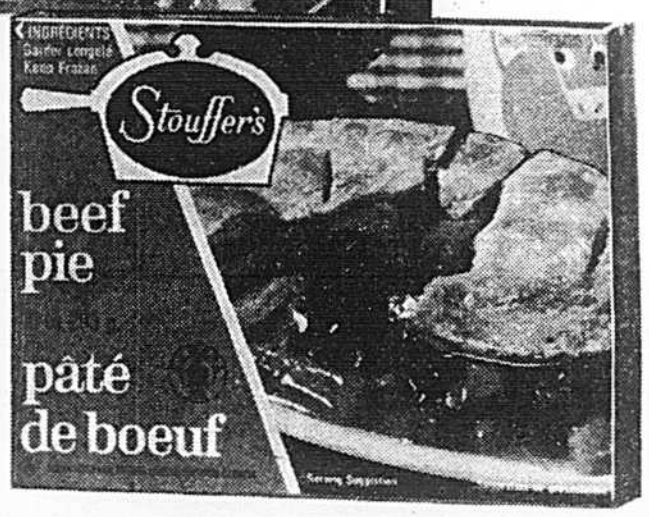


Pizza Bellissimo

CONGELÉE—ALORO
PRÊTE EN 25 MINUTES
PAQUET 1 LB 04 OZ
SPÉCIAL!

1.89





Poulet pané et frit

CONGELÉ—COQUET
PRÊT EN 25 MINUTES
PAQUET 2 LB
SPÉCIAL!

2.98

Pâtés à la viande

CONGELÉS — STOUFFER'S — VARIÉS
PRÊTS EN 30 MINUTES
10 OZ LE PAQUET
SPÉCIAL!

88¢

POMMES DE TERRE FRITES

CONGELÉES—ONDULÉES—
DOMINION—
CANADA DE FANTAISIE
PRÊTES EN 20 MINUTES
SAC 2 LB
SPÉCIAL!

69¢

DÎNERS VARIÉS

CONGELÉS—CHINA TOWN
PRÊTS EN 20 MINUTES
PAQUET 11 OZ
SPÉCIAL!

99¢

SAUCISSES FUMÉES

SWIFT
PAQUET 2 LB
SPÉCIAL!

1.48

SALADE DE PATATES

COORSH
PRÊTE À SERVIR
CONTENANT 24 OZ
SPÉCIAL!

88¢

ROULÉS AUX OEUFS

VARIÉS—CONGELÉS—
CHINA TOWN
PRÊTS EN 20 MINUTES
PAQUET 12 OZ
SPÉCIAL!

89¢

DÎNER AU MACARONI ET FROMAGE

CONGELÉ—YORK
PRÊT EN 7 MINUTES
PAQUET 8 OZ
SPÉCIAL!

29¢

SALADE DE CHOUX

TAILLEFER
PRÊTE À SERVIR
CONTENANT 32 OZ
SPÉCIAL!

98¢

CROQUETTES DE BOEUF

CONGELÉES—
HOLIDAY FARMS
PRÊTES EN 30 MINUTES
PAQUET 2 LB
SPÉCIAL!

1.68

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

LES SUPERMARCHÉS DOMINION LTÉE.

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi, 17 mai 1977 à tous les marchés Dominion de l'Île de Montréal, Laval, Rive-Sud, Saint-Jean, Repentigny, Joliette, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Lachute, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Châteauguay et Valleyfield.

on y gagne à tout prix

Dominion

BIEN MANGER

ROSBIF D'ENTRECÔTE

5 PREMIÈRES CÔTES—OS DU DOS ENLEVÉ— DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

BONI NUTRITION

SPÉCIAL!

1.46 LB

BIFTECK DE CÔTES

DE BOEUF CANADA CATÉGORIE "A"

BONI NUTRITION

SPÉCIAL!

1.56 LB

ÉPAULE DE PORC FUMÉ

GENRE "PICNIC"
5 À 6 LB
LEGRADE ou «PETIT GORET»

SPÉCIAL!

BONI NUTRITION

76¢ LB

DEVANT DE VEAU

DÉSOSSÉ
ROULÉ DANS GRAS DE PORC

SPÉCIAL!

BONI NUTRITION

86¢ LB

BACON SANS COUENNE

SWIFT EVERSWEET
PAQUET 1 LB

SPÉCIAL!

1.26 LB

JUS DE TOMATE

LIBBY DE FANTAISIE
BOÎTE 19 OZ LIQ.

SPÉCIAL!

BONI NUTRITION

3/1.00

VIANDES DE CHOIX

SALAMI TRANCHÉ SWIFT PREMIUM—PAQUET 6 OZ	.69
PEPPERONI TRANCHÉ SWIFT—PREMIUM—PAQUET 6 OZ	.69
JAMBON GENRE DÎNER—CRYOVAC—FUMÉ A L'ERABLE—SWIFT	LB 1.99
SAUCISSE BRUNIR ET SERVIR SWIFT—PAQUET 8 OZ	.89
JAMBON DANS LA FESSE CUIT—AVEC L'OS—SWIFT PREMIUM LB	1.09
SALADE DE PATATES COORSH—CONT. 12 OZ	.58
SALADE DE CHOUX COORSH—CONT. 16 OZ	.48
BOEUF FUMÉ COORSH—PAQUET DE 4 X 2 OZ	1.39
PETIT JAMBON BITTNERS "FORÊT NOIRE"	LB 2.99
BOLOGNE TRANCHÉ BITTNERS—PAQUET 6 OZ	.45

Gâteaux étages

SARA LEE CONGELÉS—VARIÉS
SPÉCIAL!
13 OZ

89¢

NOURRITURE POUR CHIENS BURGER AU FROMAGE OU FOIE PAQUET 2 kg	2.85
FROMAGE FONDU KRAFT TRANCHES MINCES INDIVIDUELLES PAQUET 16 OZ	1.47
PÂTE VARIÉE À SAUCISSES FUMÉES—PILLSBURY PAQUET 7 OZ	.49
MARGARINE MOLLE PARKAY—BOL 16 OZ	.78
BISCUITS DARE CRÈME FRANÇAISE OU AU FUDGE—BRISURES DE CHOCOLAT—PAQUET 16	1.04
CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK—PAQUET 32 OZ	1.95

Beignes variés

RICHMELLO
SPÉCIAL!
PAQUET DE 12

59¢

R. C. COLA BOUTEILLE CONSIGNÉE 750 ml	.29
MENTHES VARIÉES RITO—PAQUET 16 OZ	1.29
CIGARETTES VISCOUNT 1 ULTRA LÉGÈRES (RÉGULIÈRES 6.55) FORMAT KING—CARTOUCHE 200	6.65
MAÏS SOUFFLÉ SUCRÉ LOWNEY'S—PAQUET 6 OZ	.67
SAUMON SOCKEYE DOMINION—BOÎTE 7.75 OZ	1.35
NOURRITURE POUR CHIENS VARIÉE—ALPO—BOÎTE 14½ OZ	.39

BISCUITS VARIÉS CADBURY—PAQUET 150 g	.65
RAGOÛT IRLANDAIS CORDON BLEU—BOÎTE 15 OZ	.66
"SHREDDED WHEAT" CÉRÉALES FILAMENTÉES—NABISCO—PAQUET 450 g	.68
CHOCOLAT INSTANTANÉ NESTLÉ QUIK—PAQUET 16 OZ	1.22
SHORTENING CRISCO—PAQUET 16 OZ	.64
HUILE VÉGÉTALE CRISCO—BOUT. 38 OZ LIQ.	1.79

Tarte aux raisins

RICHMELLO
SPÉCIAL!
20 OZ

79¢

BONI NUTRITION

LES "BONIS-NUTRITION" DE CETTE SEMAINE

Comme d'habitude, j'ai choisi les "bonis-nutrition" de la semaine que vous retrouverez identifiés du symbole BONI-NUTRITION dans ces pages publicitaires. Les bonis-nutrition sont facilement repérables en magasin car ils portent tous le timbre BONI-NUTRITION à côté d'eux.



Voici le menu suggéré de la semaine

Crudités (fleurs de brocoli cru et carottes avec sauce trempette au yogourt)
Entrecôte grillée sur charbon de bois
Salade d'escarole, épinards et oranges
Melon d'eau
Lait

Aspic aux tomates
Salade de thon (échalote, céleri, piment vert, jus de citron, fromage râpé et mayonnaise) sur laitue
Muffin au germe de blé
Sorbert à l'orange dans l'écorce
Lait

Bon appétit! Louise Desaulniers, dt.p.

Les consommateurs sont invités à m'écrire à l'adresse suivante:
Les Supermarchés Dominion Limitée, C.P. 6080, Montréal H3C 3G7

on y gagne à tout prix

ET ÈPARGNER

TOTAL COLA

RAFRAÎCHISSANT!
CAISSE DE
24 BOÎTES
10 OZ LIQ.

SPÉCIAL! 2.88

SAUCE À SALADES

MIRACLE WHIP
KRAFT
POT 32 OZ LIQ.

SPÉCIAL! 98¢

BISCUITS DIÈTE AU CHOCOLAT—MÉTRÉCAL PAQUET 170 g	1.83	PAPIER DE TOILETTE COTTONELLE—COULEURS VARIÉES PAQUET 4 ROUL.	1.15
COCKTAIL DE FRUITS DE CHOIX AYLMER BOÎTE 14 OZ LIQ.	.51	ESSUIE-TOUT VIVA COULEURS VARIÉES PAQUET 2 ROUL.	1.17
TOMATES DE CHOIX AYLMER BOÎTE 28 OZ LIQ.	.63	SACS À ORDURES GLAD—PAQUET DE 20	2.13
ROULÉS AUX OEUFS ET POULET CONGELÉS—CHUN KING—PAQUET 6 OZ	1.05	EAU DE JAVELLE DOMINO—CONT. 128 OZ LIQ.	.99
POISSON ET FRITES CONGELÉS—HIGH LINER PAQUET 32 OZ	1.59	DÉTERSIF EN POUDRE SUNLIGHT—PAQUET 80 OZ	2.19
JUS DE RAISIN CONGELÉ—WELCH CONCENTRÉ BOÎTE 6 OZ LIQ.	.55	FILM "STRETCH N SEAL" ESSO—ROUL. 50 PI. X 12 POU.	.57
COUCHES JETABLES ORDINAIRES PAQ. DE 30 OU SUPER SPÉCIAL! ABSORBANTES PAQ. DE 24 BABY SCOTT	2.39	NETTOYEUR LIQUIDE DÉSINFECTANT—PINESOL BOUT. 28 OZ LIQ.	1.63
		PILES À LAMPE DE POCHE EVEREADY—PAQUET DE 2 (OU TRANSISTOR 9 VOLTS PAQUET DE 1—89¢	.97

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

LES SUPERMARCHÉS DOMINION LIMITÉE

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture le mardi, 17 mai 1977 (sauf les produits de boulangerie sam. 14 mai 1977) à tous les supermarchés Dominion de l'île de Montréal, Laval, Rive-Sud, Saint-Jean, Repentigny, Joliette, Rosemère, Saint-Eustache, Saint-Jérôme, Lachute, Sainte-Adèle, Sainte-Agathe, Châteauguay et Valleyfield.



PETITS
Pains à salade Ronds—farine coquelicot ou sésame

PAQUET DE 12
ORDINAIREMENT 75¢
SPÉCIAL! 59¢

DISPONIBLE AUX MARCHÉS AVEC BOUTIQUE DÉLICE SEULEMENT!

BROSSES À DENTS "LIFELINE" OU SOIE NATURELLE—PEPSODENT SPÉCIAL! 79¢

SHAMPOOING POUR CHEVEUX VARIÉ—EVERYNIGHT BOUT. 350 ml SPÉCIAL! 1.39

SAUCE À HOT CHICKEN GAZA BOÎTE 14 OZ LIQ. SPÉCIAL! 4/1.00

FRUITS ET LÉGUMES

Brocoli frais DE CALIFORNIE—GROSSEUR 14 SPÉCIAL! PAQUET 49¢

Oranges DE LA FLORIDE SPÉCIAL! SAC 5 LB 1.09

Grosses bananes IMPORTÉES JAUNES DORÉES 25¢ LB

Chicorée ou Escarole DE LA FLORIDE SPÉCIAL! 35¢ LB

Carottes en paquet DE LA CALIFORNIE SPÉCIAL! PAQUET 39¢

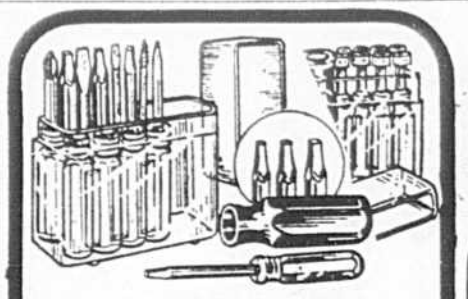
THON PÂLE EN MORCEAUX BYE THE SEA BOÎTE 6½ OZ SPÉCIAL! 59¢

MARGARINE ORDINAIRE CRÉ MEX PAQUET 16 OZ SPÉCIAL! 39¢

CRISTAUX PRESIDENT À SAVEUR D'ORANGE OU RAISIN ENV. 3¼ OZ SPÉCIAL! 5/1.00

Dominion

PASCAL



Le nécessaire de tournevis du bricoleur

En trousse plastique, composé d'un grand manche et 8 lames.

3 Robertson
1 Phillips
2 Standards
1 Poinçon
1 Avant-trou

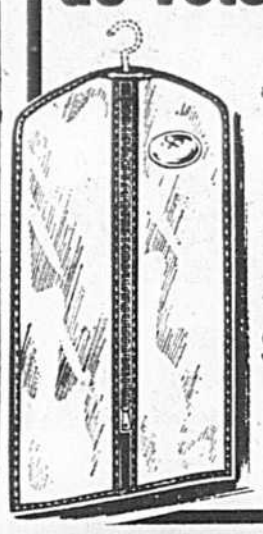
99¢

Jeu de tourne-écrous

Composé d'un grand manche et de 8 tiges spéciales pour travaux d'électricité.

$1.77 le jeu

Housse de vêtements



En plastique avec fermeture à glissière

Pour la protection de vos vêtements durant vos voyages ou pour les mettre à l'abri des mites et de la poussière. Avec hublot.

$2.77 chacune

Porte-clés



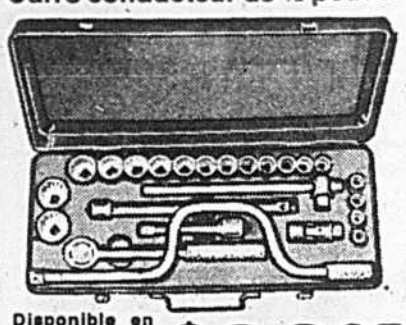
D'une valeur de $1.95

Choix d'initiales ou d'emblèmes. Chromés ou de teinte or.

VOTRE CHOIX **99¢** chacun

Assortiment de 24 douilles

Carré conducteur de ½ pouce



Disponible en système métrique ou en système Anglais.

$29.95

Portes de douche K-Lux

À 3 PORTES

Vous pouvez facilement en faire l'installation; elles ne nécessitent aucun scellage. 3 portes coulissantes dégagent les 2/3 de la baignoire lorsqu'elles sont ouvertes. Rails et cadre en aluminium. Couleurs: ambre, transparente, bleu alpin.

$39.95

Ciment, agrafes et instructions inclus dans chaque paquet.

50% PLUS D'ESPACE LORSQU'ELLES SONT OUVERTES

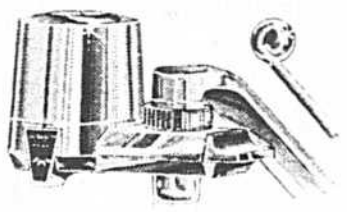


Cadre à 3 portes



FERMÉES POUR LA DOUCHE — OUVERTES POUR LE BAIN

Filtre de robinet



Le purificateur d'eau "Instapure" est un dispositif de filtration efficace et moderne. Vous pouvez l'installer vous-même en un rien de temps. (Pas de gros travaux de plomberie - pas de facture exorbitante.)

Il s'adapte à la plupart des robinets pour donner de l'eau plus claire et plus pure.

$29.95

CARTOUCHE FILTRE **$3.95** (Non illustré)



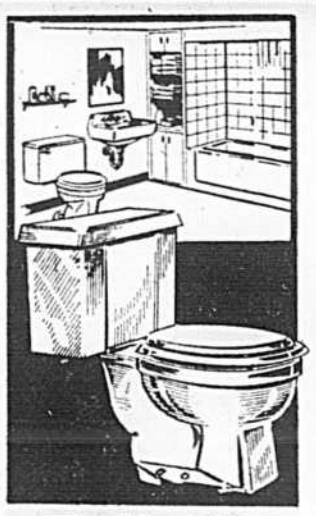
Vasque à encastrer

Complète avec accessoires de branchement En métal vitrifié blanc et accessoires chromés. Construisez la base et effectuez une importante économie.

5 ANS DE GUARANTIE SUR LES ROBINETS

PRIX PASCAL **$19.95**

Offre spéciale sur plomberie intérieure



Toilette

à trappe renversée. Siège en supplément

Blanc **$39.95**

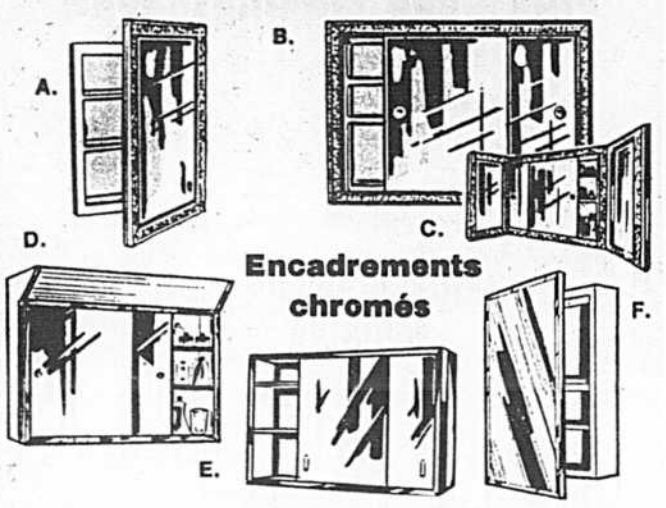


Tringle de douche chromée

Avec grandes brides chromées pouvant atteindre 60" de long.

$2.35

Encadrements décoratifs



Encadrements chromés

Épargnez sur nos pharmacies de salle de bains

A. Encastrée, encadrements décoratif. Dimensions du cadre 17¼" x 23". **$27.95** *PRIX PASCAL $37.50*

B. Encastrée, portes coulissantes. Dimensions du cadre 24-3/4" x 34½". **$49.95** *PRIX PASCAL $59.50*

C. Style coiffeuse, miroirs pivotants. Dimensions du cadre 24-3/4" x 56½". **$79.95** *PRIX PASCAL $98.50*

D. Surface avancée avec éclairage incorporé. Dimensions du cadre 23" x 28". **$39.95** *PRIX PASCAL $49.50*

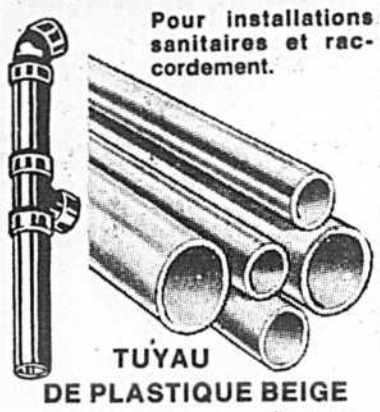
E. Montée en surface 21" x 28" cadre chromé. **$32.95** *PRIX PASCAL $33.95*

F. Montée en surface cadre chromé. Dimensions 14"x20". **$12.95** *PRIX PASCAL $14.55*

Dimensions 16" x 22". **$16.95** *PRIX PASCAL $18.60.*

Tuyaux en plastique

Pour installations sanitaires et raccordement.



TUYAU DE PLASTIQUE BEIGE

10 pieds - Diam. ½". **$1.99**

TUYAUX D'ÉCOULEMENT DE 12 PIEDS

1½" noir	2" noir	3" noir
$4.88	$6.88	$13.88

GRAND CHOIX D'ACCESSOIRES DE RACCORDEMENT

Siège de toilette souple



$18.95

Choix de couleurs et de motifs.

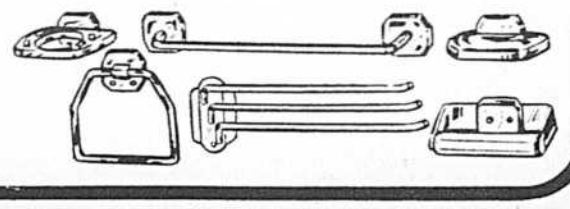
Accessoires de salle de bain

CHROMÉS

Choix de porte-savon, support pour gobelet et brosse à dents, anneau pour serviette et porte-serviette de 18". **99¢**

Support pour papier hygiénique ou porte-serviette à 3 bras. **$1.25** chacun

Anneau pour serviette en lucite **$1.69**



Tuyaux de plastique



Installation de raccordement. Rouleau de 100 pi., flexible, à paroi épaisse pour puiser l'eau d'un lac, d'un puits ou d'une conduite d'eau. Grand stock de coudes à un bas prix.

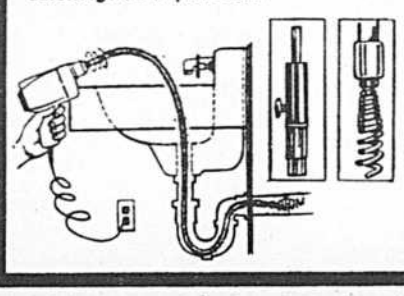
PRIX POUR 100 PIEDS

1/2 POUCE	3/4 POUCE	1 POUCE	1 1/4 POUCE	1 1/2 POUCE	2 POUCES
$3.15	$4.50	$7.50	$10.50	$13.50	$21.95

Évitez les factures onéreuses de plomberie

Accessoire-nettoyeur de drain

Un ressort en spirale recouvert de plastique robuste qui dégage les obstructions d'éviers, de drains et de toilettes. S'adapte à une perceuse électrique ordinaire. L'embrayage à mandrin de sûreté empêche une surcharge de la perceuse.

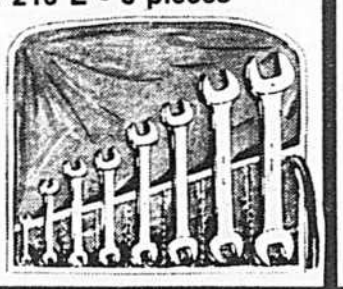


10 pieds	$9.10
15 pieds	$12.95
25 pieds	$18.35

No. 213 E - 8 pièces

Jeu de clés plates

$5.95 le jeu



Mèches rapides

De qualité industrielle



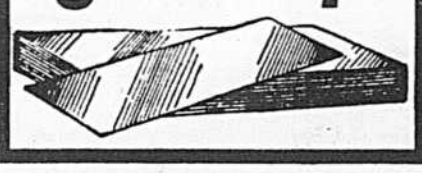
1/4"	5/16"	3/8"	7/16"	½"	9/16"	7/8"
$1.30	$1.40	$1.50	$1.70	$1.85	$2.10	$3.15

Aluminium en feuille

24" x 36" **$3.65**

Grand format-jauge 24

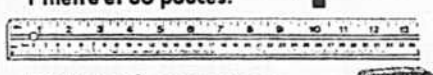
36" x 48" **$7.25**



Règle combinée

en systèmes métriques et anglais

Règle en aluminium. 1 mètre et 36 pouces. **$1.49**



Ruban à mesurer

Gradué en système métrique et en système anglais.

10 PIEDS (3 MÈTRES) **$5.95**



Serre-joints EN ACIER ROBUSTE

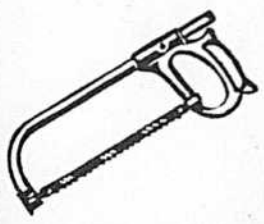
Acier robuste embouté pour multiples usages dans la maison et l'atelier.



1"	2"	2½"	4"
59¢	77¢	89¢	$1.49

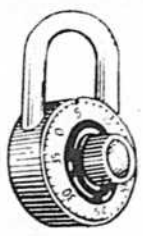
Liquidation

Scie à métaux



Avec cadre en métal et poignée en plastique. Lame incluse.

99¢



Cadenas

À combinaison - sans clé

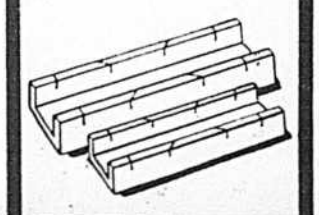
$1.89

Boites à onglets

en bois

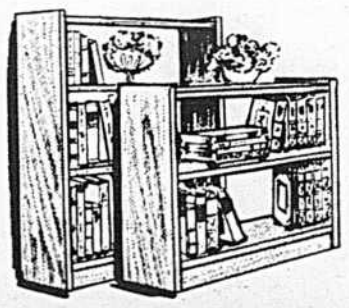
Longueur 14-3/4" 3-3/4" x 2" **$1.59**

Longueur 16" 5¼" x 3" **$2.80**



Bibliothèques teintées

Largeur 33". Profondeur 9". Chaque élément emballé dans un carton, avec plan de montage facile à suivre. Fini ébénisterie, surface en simili-noyer. Pratiques pour le vivoir, le bureau, etc...



3 rayons **$18.95**

4 rayons **$24.95**

Lit sur roulettes

Matelas confortablement rembourré de mousse. Avec cadre en acier.



No. 414 **$49.88**

Serre-livres en teak

Base en acier laqué et support en bois de teak.

4" x 5" **97¢** la paire

5¼" x 7"



Marmites en fonte

Très décoratives en tant que jardinières ou autres...



No. 1 4 pouces **$1.95**

No. 2 5 pouces **$2.95**

No. 3 6 pouces **$3.95**

No. 2 avec support **$3.95**

Cadenas

Avec câble gainé de vinyle.

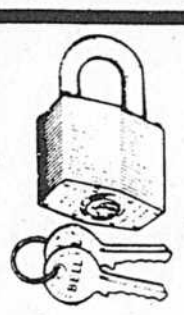
$1.89



Cadenas laminé

Avec cylindre en cuivre.

1¼"	1½"	1-3/4"
$1.50	$2.30	$2.95



Alène

Bobine dans le manche. Pour cuir et canevas. Deux aiguilles de rechange de grosseurs différentes.

$3.77





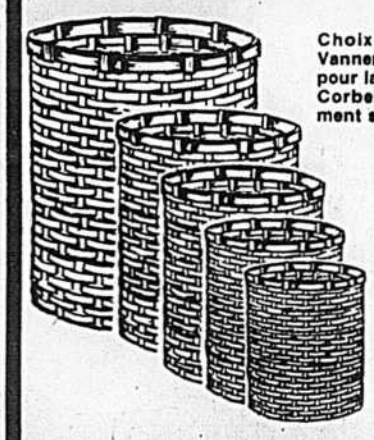
Mastic de remplissage pour carrosserie d'auto.

Métal-plastique

Soudure à froid pour autos, antiquités, cadres en métal, réservoirs d'eau etc. Prêt à utiliser, étendre avec couteau ou spatule comme le mastic. Se solidifie dur comme l'acier.

8 onces	16 onces	24 onces
$1.00	$1.65	$2.29

Corbeilles à papier



Choix de 5 dimensions. Vannerie exécutée à la main; pour la maison ou le bureau. Corbeilles pouvant également servir de cache-pot.

7" x 8½"	$1.49
8" x 9"	$1.98
9½" x 10"	$2.98
10" x 10½"	$3.98
11½" x 11½"	$4.98

Joint adhésif en mousse



Pour calfeutrer portes et fenêtres et pour d'autres usages.

le rouleau **69¢** et plus

SONDAGE GALLUP tous droits réservés

Les Canadiens voteraient comme en 1974

Un sondage Gallup, effectué récemment sur la question de savoir de quelle façon la population du Canada voterait si des élections générales avaient lieu immédiatement, indique que, si 39 pour cent des personnes interrogées se sont déclarées indécises, 44 pour cent des autres ont dit favoriser le Parti libéral, contre 34 pour cent pour le Parti conservateur. Ces résultats sont, à un pour cent près, identiques à ceux des élections de 1974.

Les néo-démocrates, pour leur part, ont obtenu 18 pour cent des voix et les autres partis 4 pour cent, dans les deux cas une différence de deux pour cent par rapport à 1974.

Le léger gain enregistré par les libéraux semble avoir émané principalement du Québec, tandis que la légère baisse de popularité des conservateurs provenait essentiellement de l'Ouest.

Ce sondage a été effectué au début d'avril auprès de 1,014 personnes âgées d'au moins 18 ans, qui ont été interviewées personnellement dans leurs demeures. Un échantillonnage de cette importance ne permet, dans la proportion de 19 sur 20, qu'une marge d'erreur de 4 pour cent.

La question posée était la suivante: "Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui, en faveur de quel parti vous prononceriez-vous?"

Le tableau ci-dessous montre la proportion du vote populaire obtenue par chaque parti aux élections de 1974, en même temps que les résultats des sondages Gallup effectués depuis. Les personnes indécises n'ont pas été incluses dans les résultats. Le mois indiqué représente la période d'interview, et non la date de publication des sondages.

Sondages Gallup

	Lib. %	PC %	NPD %	Autres %
préélectoral	43	35	16½	½
Élections de juillet 1974	43	35	16	6
Septembre 1974	48	28	16	8
Janvier 1975	46	31	17	6
Juillet	39	36	17	8
Février 1976	38	37	19	6
Mai	31	43	21	5
Août	29	47	17	7
Septembre	33	45	16	6
Décembre	33	47	16	4
Janvier 1977	35	45	16	4
Février	41	37	17	4
Mars	42	36	17	5
Avril	44	34	18	4

Les chiffres ayant été arrondis, les résultats n'arrivent pas à cent pour cent dans tous les cas.

D'ici la fin de la grève

Québec n'annoncera plus à Radio-Mutuel

QUÉBEC (PC) — Le gouvernement du Québec a décidé de mettre fin à ses contrats de publicité avec la chaine de radiodiffusion Radio-Mutuel tant que durera le conflit de travail qui sévit à cet endroit.

La nouvelle a été annoncée hier par le ministre du Tourisme, M. Yves Duhaime, lors d'une intervention à l'Assemblée nationale.

Le ministère que dirige M. Duhaime avait lancé ce printemps une campagne de publicité intitulée "C'est beau chez nous", et destinée à inciter les Québécois à visiter le Québec pendant leurs vacances. Cette campagne a été suspendue auprès de Radio-Mutuel.

M. Duhaime a expliqué que le fait de maintenir les contrats de publicité à Radio-Mutuel pendant le conflit de travail aurait pu être interprété comme une prise de position du gouvernement en faveur d'une des parties pendant le conflit.

Le conflit perdure depuis la fin de janvier à Radio-Mutuel, une société qui regroupe les postes de radio dans cinq villes du Québec.

Ces stations sont CJMS-Montréal, CJRP-Québec, CJRS-Sherbrooke, CJTR-Trois-Rivières et CJRC-Hull. Les syndiqués de ces stations de radio dénoncent leur employeur dont ils prétendent que la réputation "d'antisyndicalisme" remonte à plus de dix ans.

Au Témiscamingue

Le "caouettisme" n'est pas mort...

ROUYN (PC) — Pour battre Gilles Caouette, à l'élection complémentaire du 24 mai dans Témiscamingue, il faut commencer par extirper le "caouettisme" de la circonscription.

C'est en tout cas l'opinion de ses trois adversaires: MM. Gaston Pratte, libéral; Normand Grimard, progressiste- conservateur; et Réal Belhumeur, néo-démocrate.

Car au Témiscamingue, ce n'est pas tellement le Crédit social qui est puissant, mais bien le nom du père de Gilles, Réal, qui a représenté la circonscription de 1962 à décembre 1976, date de sa mort.

En plus de porter le nom de son père, Gilles a hérité de lui de la meilleure organisation politique du comté.

C'est également le seul candidat à posséder une expérience parlementaire, ayant été député de Charlevoix de 1972 à 1974.

A l'élection de 1974 dans Témiscamingue, Réal Caouette a eu 14,026 voix; Jacqueline Bergeron, libérale, 6,396; Belhumeur, néo-démocrate, 884; et Wilbrod Ayotte, progressiste conservateur, 641.

Chômage

Le chômage et la politique laitière semblent être les questions qui sont les plus discutées.

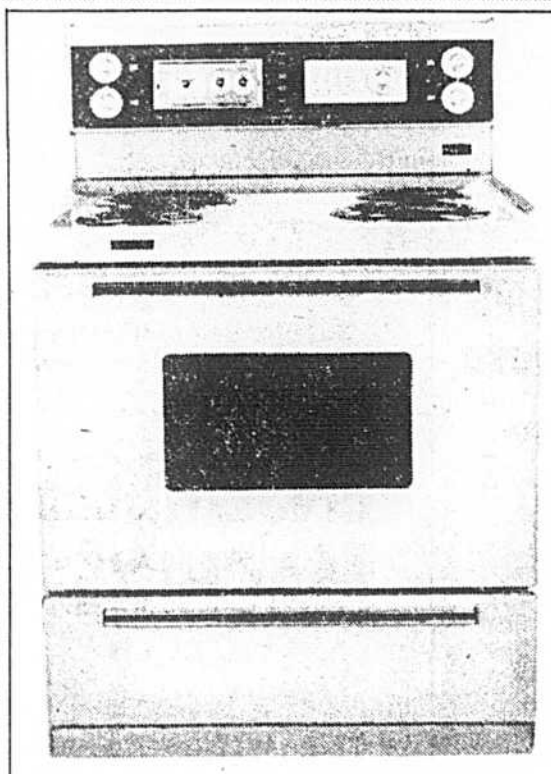
Les hommes d'affaires blâment la politique de taxation du gouvernement pour avoir créé la léthargie économique dans les industries minières et forestières.

Il en est résulté un taux de chômage qui s'établit officiellement à 19 pour cent, mais que plusieurs fixent à environ 30 pour cent.

On reproche également au gouvernement fédéral de ne pas être assez généreux dans ses subventions aux producteurs laitiers.

Il n'est officiellement pas question de séparatisme, car les péquistes ont décidé de ne pas participer à cette élection fédérale.

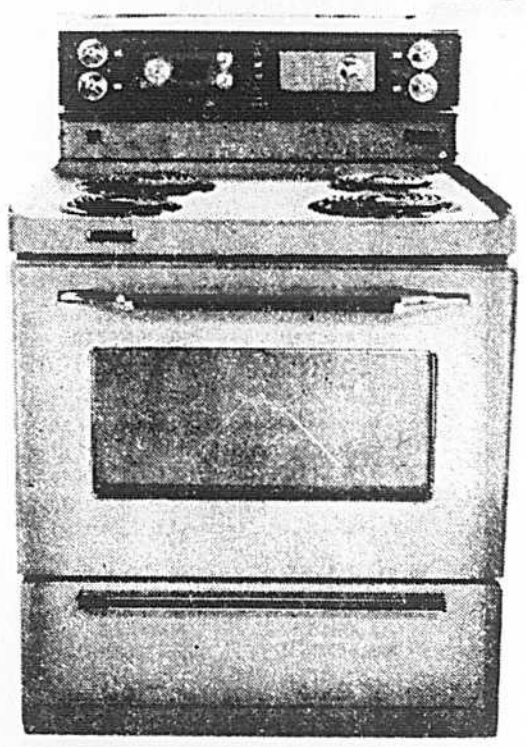
Choix d'appareils électroménagers ROY proposés à des prix extraordinairement bas chez FAUCHER



CUISINIÈRE ROY large de 30 po

Modèle CR-332B — Tableau de commande d'aspect attrayant, doté d'un panneau imitation teck à cadre chromé. Programmateur (horloge et minuterie) qui permet de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Prise pour petits appareils électroménagers. Deux petits et deux grands éléments chauffants de surface, tous amovibles. Table de cuisson à rebord. Four doté d'une porte à hublot. Tiroir de rangement. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER **$299**



CUISINIÈRE ROY

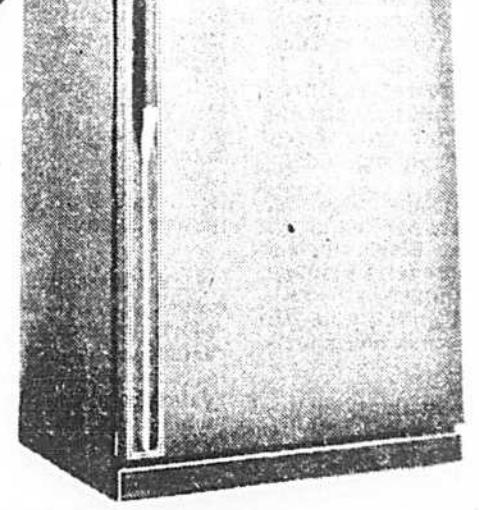
large de 30 po

AVEC FOUR À NETTOYAGE PYROLITIQUE

Modèle CS-363B — Luxueux tableau de commande avec éclairage par tube fluorescent. Programmateur (horloge et minuterie) qui permet de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Deux petits et deux grands éléments chauffants de surface, tous amovibles. Table de cisson à rebord. Four doté d'une porte amovible à grand hublot panoramique et d'un éclairage intérieur. Tournebroche. Tiroir de rangement. Carrosserie blanche.

$529

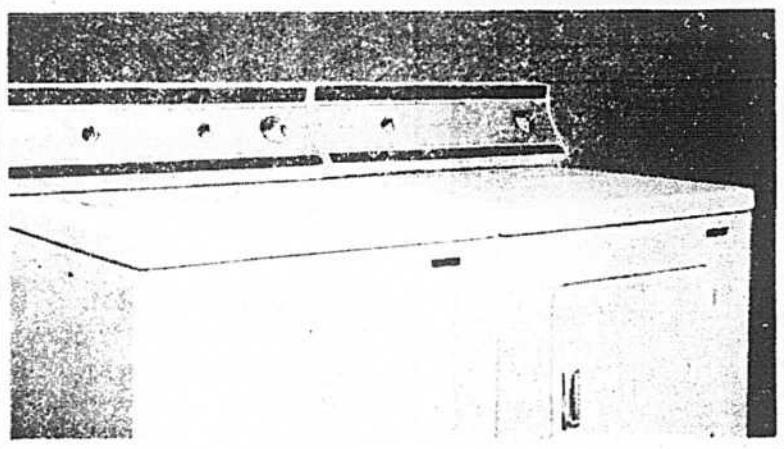
BAS PRIX DE FAUCHER



RÉFRIGÉRATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE, 17 pi³ ROY

Modèle APOLLO SFC-17B — COMPARTIMENT CONGELATEUR: Grande capacité, demi-clayette en porte à faux, 2 bacs à glaçons à démoulage rapide, bac à glaçons de réserve. Contre-porte aménagée comprenant un rayon à boîtes de jus et un balconnet — COMPARTIMENT RÉFRIGÉRATEUR: 3 demi-clayettes réglables sur plusieurs positions, un bac à viande qui permet de conserver jusqu'à 16 livres de viande fraîche pendant 7 jours, 2 bacs à légumes, des plaques en matière translucide fumée servant de tablettes. Contre-porte aménagée comprenant un garde-beurre réglable 3 températures, un casier à fromage, 2 casiers à oeufs, 3 balconnets. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER **$619**



ENSEMBLE Perfection ROY

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE

Modèle WDS-18B — 2 cycles. Choix de 3 réglages de la température de l'eau. Niveau d'eau réglable. Filtre à charpie. Couvercle muni d'un interrupteur de sûreté. Dessus et couvercle dotés d'un revêtement émail vitrifié. — Capacité 18 lb.

SÉCHOIR

Modèle DTS-11B — Séchage commandé par minuterie. Choix de plusieurs cycles: automatique, minuté, tissus infroissables. 3 réglages de température: chaleur maximum, chaleur minimum, air froid.

$599

(Carrosserie blanche ou de couleur)
Frais de service après-vente en supplément.

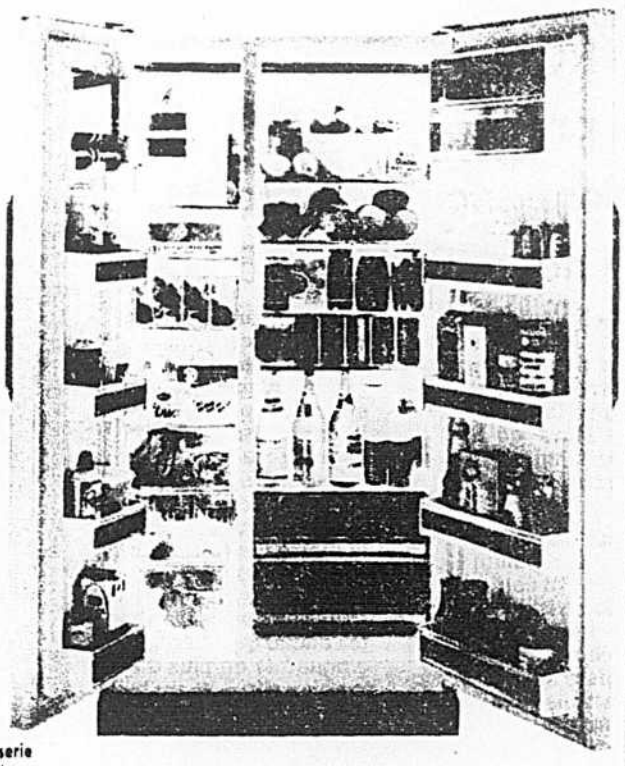
BAS PRIX DE FAUCHER L'ENSEMBLE

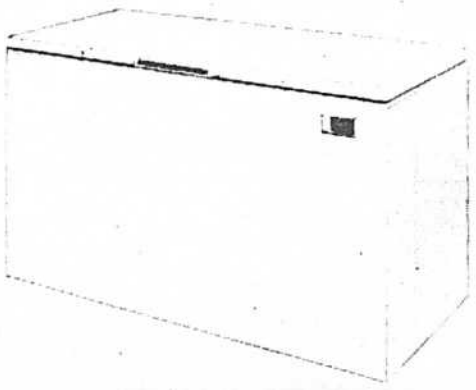
RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR

À COMPARTIMENTS JUXTAPOSÉS SANS GIVRE, 18.2 pi³ ROY de la série 1977

Modèle SFC-18B — Nombreuses clayettes réglables. Bac à légumes. Garde-viande permettant une conservation parfaite pendant 7 jours. 2 paniers en fils métalliques. Dans la porte-étagère du compartiment congélateur: distributeur de boîtes de jus et balconets réglables. Dans la porte-étagère du compartiment réfrigérateur: garde-beurre réglable 3 températures, casier à fromage, bac à oeufs amovible, balconnets. Appareil se déplaçant facilement sur roulettes. Carrosserie blanche.

BAS PRIX DE FAUCHER **$819** Carrosserie de couleur moyennant supplément.



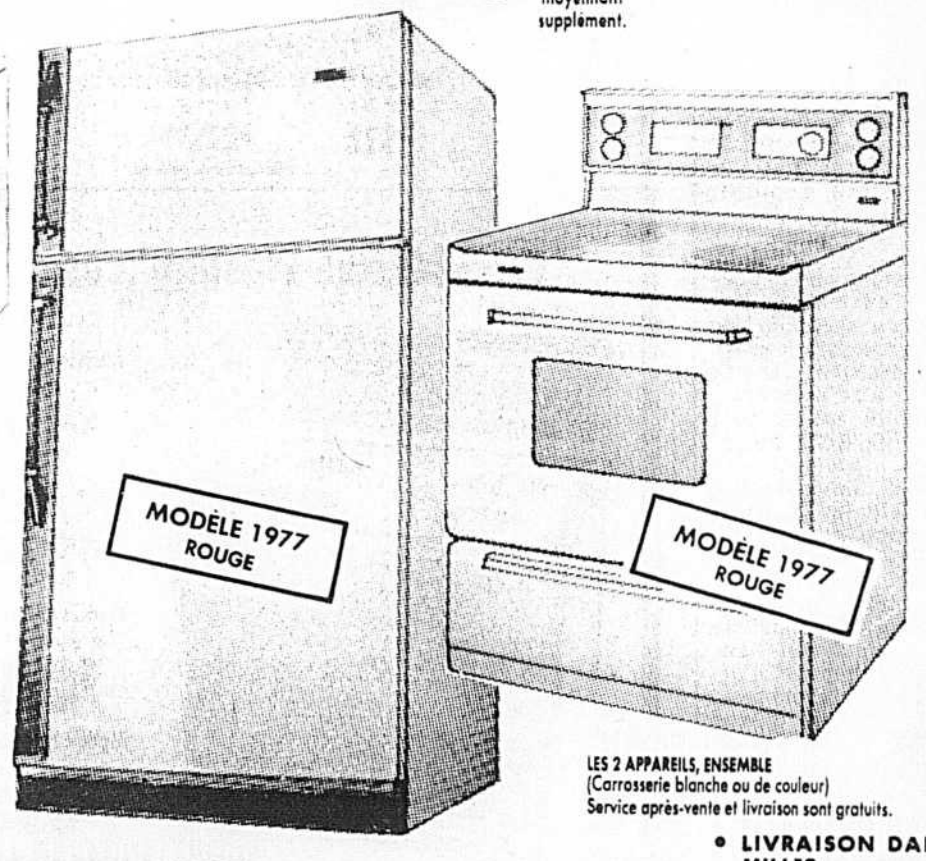


CONGÉLATEUR ROY

modèle FHD-18B

- Capacité 18 pi³
- Forme coffre
- Carrosserie blanche

BAS PRIX DE FAUCHER **$279**



ENSEMBLE ROY

RÉFRIGÉRATEUR-CONGÉLATEUR

SANS GIVRE, 15 pi³

Modèle RFD-15B — Compartiment congélateur de grande capacité. Compartiment réfrigérateur contenant des clayettes réglables et 2 bacs à légumes et fruits. Deux portes-étagères comprenant 7 balconnets, un casier à fromage, un garde-beurre réglable 3 températures et 2 casiers à oeufs.

CUISINIÈRE

large de 30 po

Modèle CR-342B — Tableau de commande à panneau de verre. Pendule programmatrice de cuisson au four. Table de cuisson à rebord. 4 éléments chauffants spirales dont un, ayant un diamètre de 8 po, est à chauffe rapide. Porte de four dotée d'un hublot. Tiroir de rangement.

LES 2 APPAREILS, ENSEMBLE **$839**
(Carrosserie blanche ou de couleur)
Service après-vente et livraison sont gratuits.

Pont-Viau **Roi DES BAS PRIX**

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

- 1400, boul. Montarville **BOUCHERVILLE** (Accès par la sortie 38 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne) Tél.: 655-3630 ou 527-8001 Pour appel interurbain sans frais: 1-800-381-9228
- 48 boul. des Laurentides Quartier **Pont-Viau**, Laval Tél.: 384-0590

- LIVRAISON DANS UN RAYON DE 100 MILLES, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
- SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ PEU IMPORTE L'ENDROIT DE LIVRAISON
- DOUBLE GARANTIE DE SATISFACTION: CELLE DU FABRICANT ET CELLE DE FAUCHER

Travaux publics

Quatre règlements d'emprunt adoptés par référendum à l'Ile-Perrot

par Florian BERNARD

Les contribuables de l'Ile-Perrot ont adopté les quatre règlements d'emprunt autour desquels s'était élevée une vive controverse au cours des dernières semaines.

Ces règlements totalisent une somme de $713,000 et prévoient la construction de chaines de trottoirs, d'égouts pluviaux et d'asphalte.

Au cours des deux derniers jours, les citoyens qui s'opposaient à l'adoption des règlements en question pouvaient signer le registre des électeurs. Dans chacun des cas, le nombre de signatures recueillies n'a pas été suffisant pour faire avorter les emprunts.

Plusieurs citoyens, appuyés par l'ex-maire Florian Bleau, avaient tenté de faire bloquer les emprunts, soulignant qu'il s'agissait de travaux non prioritaires.

Ils avaient également fait ressortir le taux d'endettement de la municipalité et le taux des taxes foncières.

Il y avait toutefois eu, hier, une contre-offensive menée par les contribuables favorables aux règlements. Le tout s'était matérialisé sous forme d'une manifestation devant l'hôtel de ville, manifestation qui avait pour but d'inciter les contribuables à ne pas aller voter contre les emprunts en question.

Les travaux dont il est question concernent des revêtements d'asphalte, chargés à l'ensemble des citoyens, et des chaines de trottoirs de même que des égouts pluviaux, chargés aux riverains seulement. Le règlement le plus important, celui de l'asphalte, nécessitait 148 signatures pour être rejeté. Seulement 64 personnes ont signé le registre des électeurs.

Deuxième tentative

C'était la deuxième fois que le conseil tentait de faire passer ces règlements. L'an dernier les citoyens avaient rejeté, par référendum, trois règlements qui concernaient, à toutes fins utiles, le même programme de travaux.

L'administration du maire Rainville avait essuyé un autre échec, récemment, alors que les contribuables avaient rejeté un règlement destiné à créer un fonds industriel pour la Ville.

L'ex-maire de la municipalité, M. Bleau, a soutenu dans une lettre aux citoyens que les règlements du maire Rainville sont non seulement inutiles au plan des priorités, mais qu'ils sont confus et mal expliqués.

Les citoyens avaient jusqu'à 19 heures, hier, pour signer le registre des électeurs.

Le RCM commence à se préoccuper de l'échéance électorale de novembre 1978

Déchiré depuis des mois, le Rassemblement des citoyens de Montréal semble reprendre la lutte électorale alors qu'il fête aujourd'hui même ses trois ans d'existence.

Pour marquer l'événement, Kenneth George, le président du RCM, a rendu publique hier une lettre qu'il envoie aux membres et a insisté sur les préoccupations électorales du parti. Le tout résulte des décisions qu'a prises en fin de semaine le conseil général du RCM.

Premièrement, "il faut cesser d'être surpris des débats et des confrontations" parmi les membres du RCM concernant "le programme, les structures, les orientations, les stratégies et les tactiques". Dans un parti politique démocratique, cela est normal, proclame M. George. Ceux qui n'acceptent pas cette exigence, précise-t-il dans sa lettre aux membres, ne sont pas à leur place dans le RCM.

Deuxièmement, l'organisation du parti doit être mise au point dans chaque district électoral de la ville de Montréal. Parallèlement à cela, le RCM va "traduire son programme politique en mesures administratives" à la fois réalistes et précises.

Enfin, le RCM veut savoir à quoi s'en tenir, dans les meilleurs délais, sur ce que Québec entend faire avec les recommandations du rapport Castonguay relatives aux élections municipales à Montréal: 1) y aura-t-il un conseiller par quartier ou trois (comme c'est le cas présentement)? 2) quel sera le nouveau découpage électoral des quartiers et combien y en aura-t-il? 3) le maire devra-t-il être choisi parmi les conseillers élus ou s'il continuera de ne représenter aucun quartier spécifique? 4) en plus d'être conseiller, le maire sera-t-il automatiquement président du comité exécutif (comme le veut le rapport Castonguay)? etc.

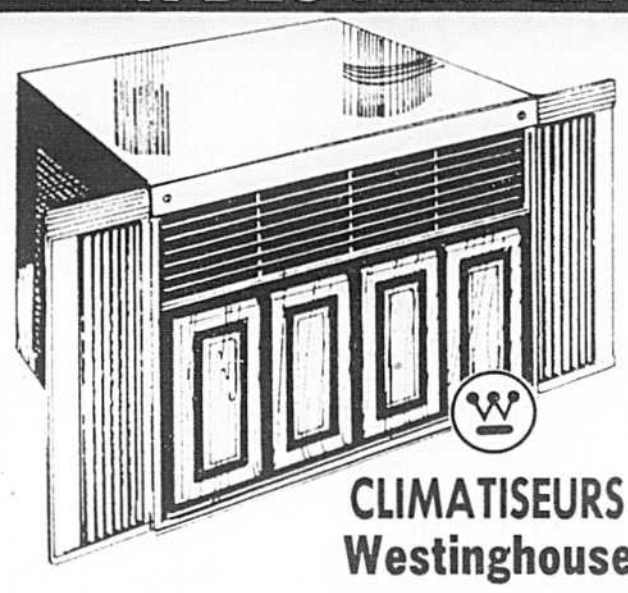
Le RCM a besoin de savoir cela longtemps d'avance pour que son organisation électorale soit ajustée aux circonstances, a noté M. George.

Avouant qu'"il nous faut envisager l'échéance électorale" de novembre 1978, le président du RCM, dans sa lettre aux membres, rappelle qu'en mai 1974 "le RCM représentait presque une utopie". Les questions municipales semblaient plus administratives que politiques", le régime Drapeau travaillait systématiquement depuis 15 ans à "la démobilisation des citoyens", l'accès à l'information était rejeté, l'idée même d'un parti politique municipal qui soit démocratique "semblait irrecevable".

Nous avons relevé un défi de taille, conclut-il, mais, au-delà des progrès énormes qui ont été réalisés, il reste beaucoup de travail à faire.

FAUCHER continue de célébrer l'ouverture de son magasin-entrepôt géant à Boucherville (sur la Rive Sud) en vous proposant, à ses 2 magasins

DIVERS APPAREILS Westinghouse
À DES PRIX EXTRAORDINAIREMENT RÉDUITS



CLIMATISEURS Westinghouse

- Modèles compacts faciles à installer dans une fenêtre

AC055 UK Puiss. 5 000 B.T.U. $199
AC067 UK Puiss. 6 000 B.T.U. $239
AC087 UK Puiss. 8 000 B.T.U. $289

- Modèles "Custom"

AH088 UK Puiss. 8 000 B.T.U. $339
AH110 UK Puiss. 10 000 B.T.U. $369
AH120 UK Puiss. 12 000 B.T.U. $449

Fonctionnant sur courant 220 volts:

AH151 UK Puiss. 15 000 B.T.U. $499
AH180 UK Puiss. 18 000 B.T.U. $539

- Modèles à encastrer dans un mur

AH88 U Puiss. 8 000 B.T.U. $329
AH118 U Puiss. 10 000 B.T.U. $419
AH091 S Puiss. 9 000 B.T.U. $369

- Modèles verticaux

AK064 UK Puiss. 6 000 B.T.U. $299
AK084 UK Puiss. 8 000 B.T.U. $349
AK104 UK Puiss. 10 000 B.T.U. $379

LAVE-VAISSELLE Westinghouse

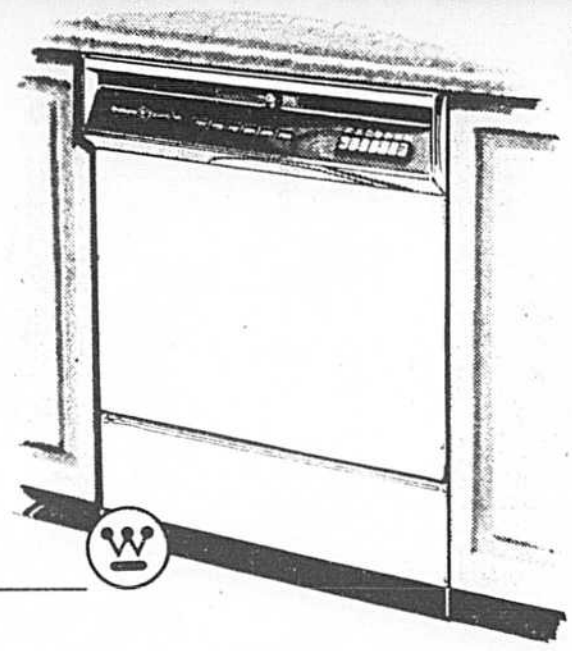
- Modèles adaptables

SC 820 Blanc $419
SC 525 Jaune $399

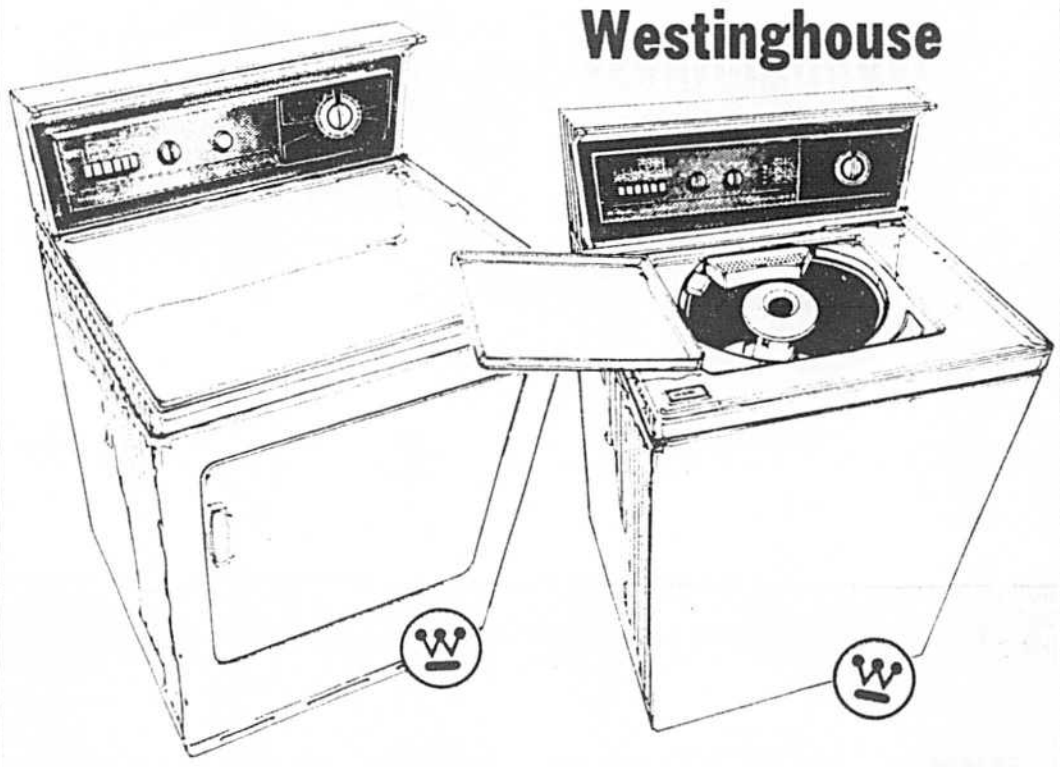
- Modèles encastrés

SU 820 Blanc $369
SU 310 Blanc $289

Supplément modique pour carrosserie de couleur.



ENSEMBLES MACHINE À LAVER et SÉCHOIR Westinghouse



Modèles LA 385T et DE 385T, carrosserie blanche $529
Modèles LA 485T et DE 485 T, carrosserie blanche $559
Modèles LA 585T et DE 585T, carrosserie blanche $599
Modèles LA 885T et DE 885T, carrosserie blanche $669

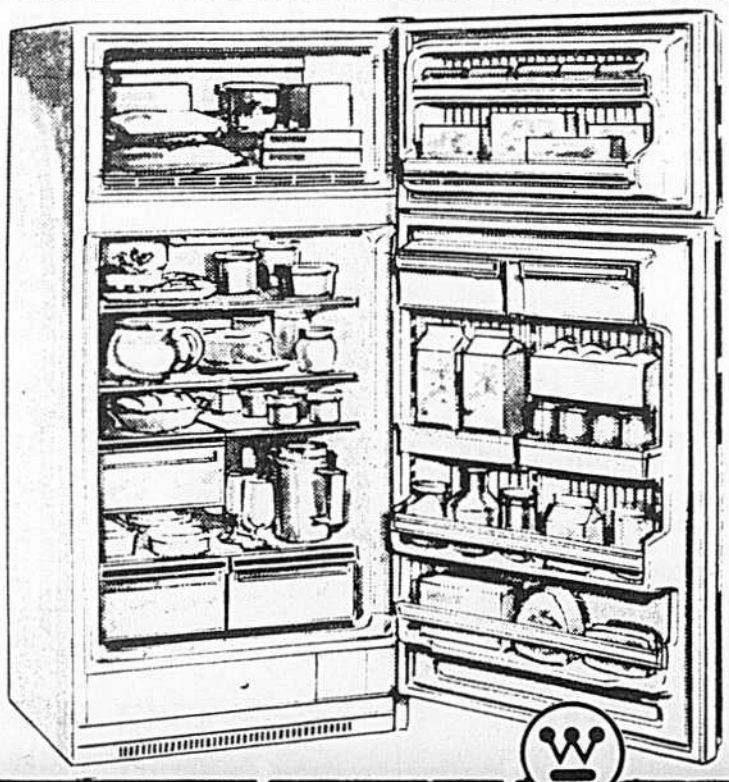
Suppléments pour service après-vente et carrosserie de couleur.



RÉFRIGÉRATEURS-CONGÉLATEURS À COMPARTIMENTS JUXTAPOSÉS Westinghouse

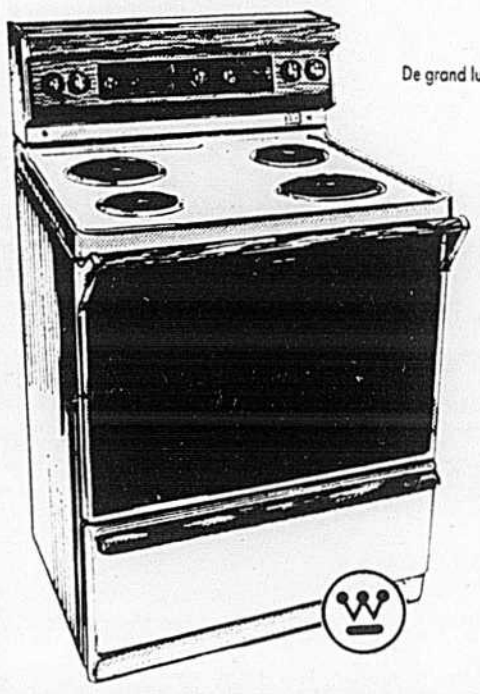
Modèle RS 258T Cap. 25 pi³ $919
Modèle RS 219T Cap. 21 pi³ $879.95
Carosserie jaune seulement

RÉFRIGÉRATEURS-CONGÉLATEURS À COMPARTIMENTS SUPERPOSÉS Westinghouse



Modèle RT 169 Cap. 16 pi³, luxueux $599
Modèle RT 165 Cap. 16 pi³ $529
Modèle RT 159 Cap. 15 pi³, grand luxe $539
Modèle RT 155 Cap. 15 pi³ $499
Modèle RT 132 Cap. 13 pi³, carrosserie or moisson seulement $399

CUISINIÈRES Westinghouse



Modèle KF 835T De grand luxe, four autonettoyant $599
Modèle KF 745T Four autonettoyant $539
Modèle KF 535T Four autonettoyant $499
Modèle KF 435T $399
Modèle KF 530T Luxueux $349

RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 3% ACCORDÉ AUX CLIENTS QUI EMPORTENT LEURS ACHATS

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ, PEU IMPORTE L'ENDROIT DE LIVRAISON

DOUBLE GARANTIE DE SATISFACTION: CELLE DU FABRICANT ET CELLE DE FAUCHER

LIVRAISON DANS UN RAYON DE 100 MILLES, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

- 1400, boul. Montarville BOUCHERVILLE (Accès par la sortie 58 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne) Tél.: 655-3630 ou 527-8001 Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226
- 48, boul.des Laurentides quartier Pont-Viau LAVAL Tél.: 384-0590

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX

«Politique et culture sont indissociables» — Laurin

par Pierre-Paul GAGNÉ
de notre bureau de Québec

QUÉBEC — Selon le ministre d'État au développement culturel, M. Camille Laurin, «politique» et «culture» sont indissociables.

Prenant la parole, hier matin, lors de l'étude des crédits du ministère des Affaires culturelles, M. Laurin a exprimé l'avis que tous les gouvernements, surtout ceux qui ont un ministère des Affaires culturelles ou un Secrétariat d'État, «introduisent de la politique dans la culture, qu'ils en soient conscients ou non».

«Quand, a soutenu M. Laurin, on assigne par exemple à Radio-Canada le rôle de maintenir ou de promouvoir l'unité nationale, je dis que le gouvernement fédéral fait de la politique. Je ne dis pas qu'il a tort d'en faire, je dis qu'il ne peut pas s'empêcher d'en faire. Il veut que Radio-Canada maintienne à sa façon la conception politique qui est celle du gouvernement fédéral à savoir unir les provinces dans un cadre politique constitutionnel déterminé tel qu'interprété tous les jours par le premier ministre régnant.»

«De la même façon, a-t-il poursuivi, quand notre gouvernement dit qu'il doit développer les secteurs particulièrement vigoureux qui tentent de définir notre appartenance, notre identité, il est bien évident que l'on fait également de la politique. Mais, est-ce qu'on peut taxer ce genre d'orientation de caporalisme culturel comme on est parfois tenté de le faire dans certains articles de journaux?"

«Je pense, a-t-il ajouté, qu'il revient à un État de faire de la politique et de faire en sorte que la culture débouche sur la politique parce que c'est absolument essentiel. Seul le politique ou la politique peut donner à une collectivité les moyens dont elle a besoin pour se développer au niveau culturel, d'une part, et, d'autre part, parce qu'un gouvernement qui est le gouvernement du peuple est le seul capable d'identifier, de comprendre, de véhiculer, de répercuter les aspirations culturelles spécifiques d'un peuple, avec l'identité qui est la sienne, avec la langue qui est la sienne, avec la culture qui est la sienne et est capable de penser, avec son aide, en collaboration avec lui, les politiques qui sont nécessaires à l'accomplissement, à la réalisation de ces grands objectifs tout à fait légitimes.»

O'Neill: six grandes priorités...

Par ailleurs, au cours de la même séance, le ministre Louis O'Neill a indiqué quelles seront les six grandes priorités de son ministère au cours de la prochaine année. Celles-ci seront:


Camille LAURIN

— La décentralisation des services du ministère de façon à accroître le rôle des citoyens et à diminuer les risques de partisanerie politique en matière culturelle;

— La consolidation d'institutions culturelles existantes comme les archives nationales, la Bibliothèque nationale, ainsi que les musées nationaux;

— L'augmentation de la part d'équipements et de ressources financières réservée aux régions autres que celles de Montréal et de Québec;

— Le développement de l'idée, du sens ainsi que du désir de l'excellence de la part aussi bien des créateurs que des diffuseurs de la culture;

— La promotion d'activités culturelles susceptibles de développer le sentiment d'appartenance à la communauté québécoise;

— Le développement et la promotion des industries reliées au développement et à la diffusion de la culture québécoise.

Au cours d'une brève allocution, M. O'Neill a soutenu que «la population et les milieux culturels en particulier fondent un espoir inhabituel dans le présent gouvernement et, surtout, dans sa volonté de devenir le moteur et le protecteur d'une culture proprement québécoise».

«À l'encontre des gouvernements antérieurs, a-t-il ajouté, qui ont eu tendance à considérer les programmes culturels gouvernementaux comme des fardeaux inévitables, comme une servitude de luxe, le gouvernement actuel a compris qu'il doit se faire le maître d'oeuvre d'un redressement significatif du développement de la culture au Québec.»

À cet égard, le ministre a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas là d'un «engagement creux» puisqu'on a pu remarquer dans les engagements financiers du ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, un accroissement de 29.6 pour cent du budget du ministère des Affaires culturelles par rapport à l'année dernière.

9¼% | 9%

Garanti. Interêt payé ANNUELLEMENT pour une période de 5 ans.

Garanti. Interêt payé TOUS LES SIX MOIS pour une période de 5 ans.

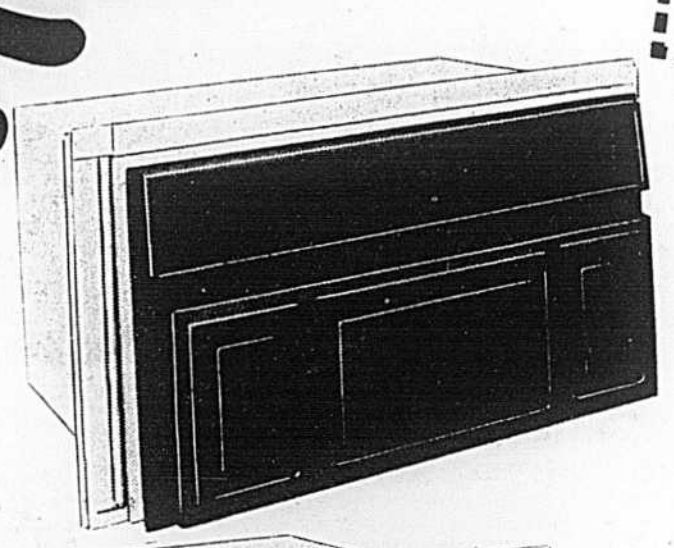
$1,000 minimum. Vous pouvez obtenir, sur demande, les taux d'interêt en cours pour des périodes allant de 1 à 4 ans. Tous les taux sont sujets à changement sans préavis. Membre de l'association d'assurance-dépôt du Canada

le Permanent
La compagnie de fiducie Canada Permanent
Depuis 1855, toujours là pour vous aider à y arriver.

600 ouest, boul. Dorchester 861-8855 | 1326, avenue Greene, Westmount 931-7554 | 183, boul. Hymus, Kmart Plaza Pointe-Claire 697-3883 | 5222, chemin de la Reine-Marie, Snowdon 489-9381 | 81, nord, rue Wellington, Sherbrooke (819) 565-7746 | Centre d'achats Place Vertu Ville St-Laurent 337-2772

Chez FAUCHER VOUS POUVEZ PROFITER DÈS MAINTENANT DE LA REMISE DU PRINTEMPS SUR CLIMATISEURS RCA ET ÉCONOMISER JUSQU'À $35

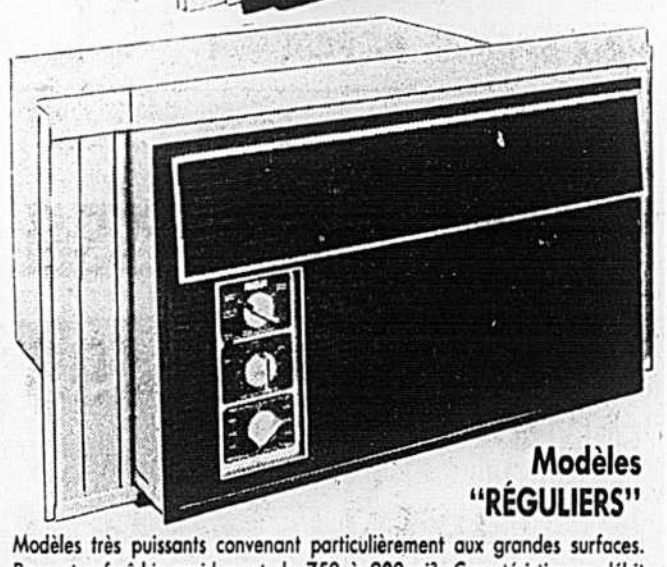
COMMUTATEUR "ÉCONOMISEUR DE COURANT" RCA
Tous les climatiseurs RCA sont munis de ce commutateur nouveau genre, qui permet de régler séparément la mise en marche du compresseur et celle du ventilateur et de réaliser ainsi des économies de courant appréciables.



MODÈLES PORTATIFS
Légers, munis d'un bâti solide en aluminium soudé, ils sont pourvus d'un ventilateur à trois vitesses, très efficace de jour et très silencieux de nuit. Ils s'adaptent à toutes les fenêtres de 19½ à 40 po de largeur.

MODÈLE	PUISSANCE	PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
APL 500	5 000 B.T.U.	$199.95
APL 600	6 000 B.T.U.	$239.95
APL 800	8 000 B.T.U.	$289.95

RABAIS DE $25 SUR CES 3 MODÈLES



Modèles "RÉGULIERS"
Modèles très puissants convenant particulièrement aux grandes surfaces. Peuvent rafraîchir rapidement de 750 à 900 pi². Caractéristiques: débit d'aération réglable, filtre amovible lavable, bâti robuste en aluminium à devant imitation bois, commandes dissimulées. S'adaptent aux fenêtres à coulisses verticales de 27½ à 40 po de largeur.

MODÈLE	PUISSANCE	PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
ARL 1000	10 000 B.T.U.	$389.95
ARL 1200	12 000 B.T.U.	$469.95

RABAIS DE $35 SUR CES 2 MODÈLES

RABAIS DE $25
sur tous les modèles d'une puissance de 5 000, 6 000 ou 8 000 B.T.U.

RABAIS DE $35
sur les modèles d'une puissance de 10 000 ou 12 000 B.T.U.

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

- 1400, boul. Montarville BOUCHERVILLE
  (Accès par la sortie 58 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne).
  Tél.: 655-3630 ou 527-8001
  Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226
- 48, boul. des Laurentides quartier Pont-Viau, Laval
  Tél.: 384-0590



MODÈLES POUR FENÊTRES COULISSANTES
Ils peuvent rafraîchir des surfaces de 360 à 750 pi². Munis d'un ventilateur à deux vitesses, de déflecteurs réglables, d'un filtre lavable et d'un devant imitation bois, ils peuvent s'adapter à toutes les fenêtres de 21 à 51 po de hauteur.

MODÈLE	PUISSANCE	PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER
ASL 800	8 000 B.T.U.	$339.95
ASL 1000	10 000 B.T.U.	$379.95

RABAIS DE $25 SUR CE MODÈLE
RABAIS DE $35 SUR CE MODÈLE

la presse
Livraison à domicile
285-6911
du lundi au vendredi: 8 h à 17 h
le samedi: 9 h à 16 h

MISE AU POINT

Dans notre circulaire du 11 mai en page 9, le prix de vente de l'article 'DRAP JUMEAU' aurait dû se lire 5.99.

Nous nous excusons de ce contretemps

Sears SIMPSONS-SEARS LTÉE

IMBATTABLE!
Le Super Solde
RIVE GAUCHE
1254 ouest, rue Sainte-Catherine

ERRATUM

Re: Circulaire des Maitres de la Maison distribuée par la poste dans les secteurs Ville Saint-Laurent, Ville Mont-Royal et Parc Extension.

A "Broche à maille aurait dû se lire 15% au lieu de 25%."

B "Teinture Olympique #704 Reawood. Prix $16.75 au lieu de $14.75"

N.B.: Omis sur la circulaire avis que certaines marchandises ne sont pas toujours disponibles dans tous les magasins.

Enseignants: les surplus sont toujours du côté des francophones

— le syndicat de Le Royer

par Denis VINCENT

Le Syndicat des enseignants de Le Royer a dénoncé hier publiquement le fait qu'un surplus de personnel affecte cette Commission scolaire qui regroupe les municipalités de Pointe-aux-Trembles, Montréal-Est, Anjou et Saint-Léonard, mais surtout le fait que ce surplus ne se retrouve généralement qu'au secteur francophone.

La président du syndicat, Mlle Micheline Jourdain, a déclaré qu'il est étonnant de constater que les politiques linguistiques des divers gouvernements du Québec continuent d'entraîner des surplus d'enseignants du côté francophone, pendant que le secteur anglophone demeure stable quant à sa clientèle scolaire.

La présidente a rappellé que deux années de longues négociations, marquées par des arrêts de travail, ont porté sur la question de la sécurité d'emploi et que les offres patronales, devenues les clauses de l'entente au niveau provincial, devaient réintégrer plus de 2500 enseignants.

A Le Royer

Au lieu de cela, note le Syndicat, on assiste partout à un surplus de personnel. A Le Royer, par exemple, la Commission décidait à sa réunion du 26 avril, de mettre fin à l'engagement de 49 professeurs qui n'avaient pas leur permanence et d'en mettre 22 autres en disponibilité. D'autres enseignants quitteront également la Commission scolaire Le Royer, soit parce que leur contrat se termine le 30 juin ou soit parce qu'ils ne sont plus qualifiés.

Pour Mlle Jourdain, les enseignants francophones, les seuls touchés par ce surplus de personnel, supporteront donc l'an prochain le poids de mauvaises politiques ou de mauvaises applications des politiques qui ont eu cours jusqu'à maintenant, en ce qui a trait au choix de la langue d'enseignement.

La présidente note que le phénomène d'anglicisation qui prévaut depuis plusieurs années à Saint-Léonard, plus particulièrement, à cause de l'intégration massive des Italiens au secteur anglais, crée du chômage du côté des enseignants francophones et elle se demande si le ministre Camille Laurin est prêt à faire la même promesse que celle faite aux enseignants protestants, à l'effet de leur assurer un emploi dans la fonction publique si le projet de loi no 1 amène des surplus de personnel de leur côté.

Mlle Jourdain demande également au gouvernement de penser à une politique de main-d'oeuvre qui verrait, au moins, à prévenir les étudiants qui se préparent à devenir professeurs de la situation de l'emploi actuelle et prévisible au cours des prochaines années.

Elle a par ailleurs précisé que le syndicat participera indirectement à l'élection scolaire du 13 juin en faisant connaitre les principaux problèmes vécus depuis quatre ans à Le Royer. L'un de ces problèmes, selon le syndicat, est le huis clos qui entoure la prise de décisions par les seuls membres de l'exécutif, sans participation de tous les commissaires élus.

Pour sauver 80 emplois

Selon le syndicat, la CECM doit cesser d'accorder des contrats à forfait

La Commission des écoles catholiques de Montréal doit cesser d'accorder des contrats à forfait pour l'entretien de ses écoles. Ainsi, elle économisera assez pour garder à son emploi au moins 80 employés qui seront mis à pied ou mis en disponibilité d'ici le 1er juillet.

C'est ce qu'ont affirmé hier deux dirigeants du Syndicat national des employés de la CECM, dont les 1,200 membres sont affiliés à la CSN. Demain, les syndiqués monteront à bord d'une dizaine d'autobus et iront manifester sur la colline parlementaire, à Québec. Ils espèrent y faire valoir leur point de vue au ministre de l'Education lui-même, M. Jacques-Yvan Morin.

10,000 élèves de moins

On sait que la CECM prévoit recevoir en septembre prochain quelque 10,000 élèves de moins que présentement. Ceci entraine des mises en disponibilité (leurs services ne sont pas requis mais ils sont payés par Québec et doivent accepter tout emploi qu'on leur offre dans la région de Montréal) et des mises à pied.

Dans le personnel d'entretien, 99 employés étaient touchés. Le syndicat a proposé de réduire au maximum les heures supplémentaires, ce qui permettrait de récupérer environ $200,000. La CECM a accepté: 20 emplois ont ainsi été sauvés.

Il reste 53 employés mis à pied et 26 autres mis en disponibilité.

Les porte-parole du syndicat réclament la fin des contrats à forfait en vue de sauver ces 79 autres emplois. Ce syndicat compte des concierges et du personnel d'entretien (ménage, réparations courantes, etc.).

La CECM

La CECM a accordé $40,000 en sous-contrats de camionnage cette année et prévoit y consacrer $30,000 en 1977-78, affirme un dirigeant syndical qui cite quelques autres exemples.

A la CECM, le directeur général adjoint, M. Hubert Comeau, a de son côté affirmé que ces sous-contrats correspondent à des périodes où il y a un surcroit de travail: ils visent uniquement à faire face à des "pics" et/ou des cas urgents.

Le contrat de transport vise à acheminer le courrier dans les écoles, ajoute-t-il. Il ne s'agit pas d'un travail régulier mais d'un travail épisodique pouvant couvrir un, deux ou trois jours par semaine au plus.

L'élimination des sous-contrats dans le domaine de l'entretien ne règle absolument rien, affirme M. Comeau. Cette mesure reste nécessaire et son retrait ne changerait rien aux restrictions budgétaires de la CECM.

GRAND CHOIX DE TÉLÉVISEURS CHAÎNES ET COMBINÉS STÉRÉO

À PRIX DE RABAIS CHEZ FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR
ColorTrak RCA à écran 20 po

Modèle CFU 490 — Chassis entièrement transistorisé à tension de 30000 volts. Blocs d'accord VHF et UHF transistorisés. Sélection des canaux par un seul bouton rotatif permettant l'accord avec 12 canaux VHF et 8 canaux UHF. Réglage automatique des couleurs, des teintes, de la luminosité et du contraste. Coffret de style contemporain en plastique résistant tout imitation noyer, ou blanc sur les côtés et imitation bois de rose sur le dessus.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR COULEUR
Chromacolor II ZENITH
PORTATIF à écran 14 po

Modèle MANDALAY H1316W — Chassis ENTIÈREMENT transistorisé. Bloc d'accord transistorisé pour canaux VHF et UHF. Commodité d'une minuterie automatique à délai de 3½ heures. Coffret étroit à finition imitation noyer avec garnitures de couleur nickel et or. Base brune.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER



TÉLÉVISEUR "NOIR ET BLANC"
PORTATIF à écran 20 po

Chassis ENTIÈREMENT transistorisé. Accord continu en réception UHF. Prise pour écouteur. Circuits indépendants montés sur modules. Antennes VHF et UHF. Coffret plastique imitation noyer.

BAS PRIX DE FAUCHER $149

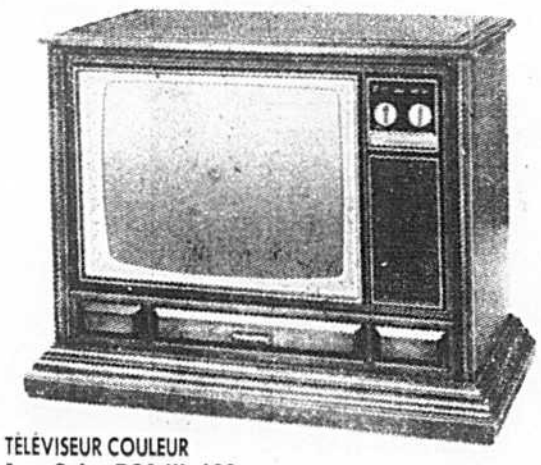


TÉLÉVISEUR COULEUR
Westinghouse à écran 26 po

Modèle ALGONQUIN 26VKC61 — Tube-image de type superfiltre. Selecteurs indépendants des canaux VHF et UHF. Indicateurs de canaux lumineux. Commande des nuances. Accord précis automatique. Piétement amovible qui permet de placer le téléviseur sur une table. Meuble contemporain habillé imitation noyer.

À PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER

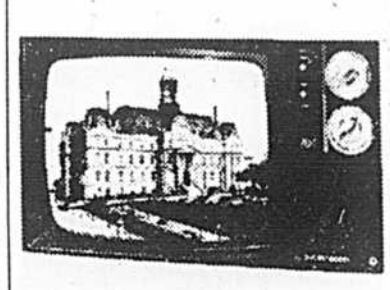
LIVRAISON DANS UN RAYON DE 100 MILLES, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES



TÉLÉVISEUR COULEUR
AccuColor RCA XL-100
à écran 26 po

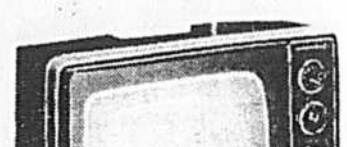
Modèle CCU 905 — Meuble de style contemporain en bois de placage noyer. Roulettes sphériques pivotantes Shepherd. Châssis ENTIÈREMENT transistorisé à tension de 31200 volts. Blocs d'accord VHF et UHF transistorisés. Système "AccuMatic 4": réglage automatique de la luminosité, du contraste, des couleurs et des teintes. Accord précis automatique. Voyant lumineux de sélection des canaux. Prise pour câble (télédistribution).

BAS PRIX DE FAUCHER $699



Choix de TÉLÉVISEURS "noir et blanc" PORTATIFS à écran 12 po

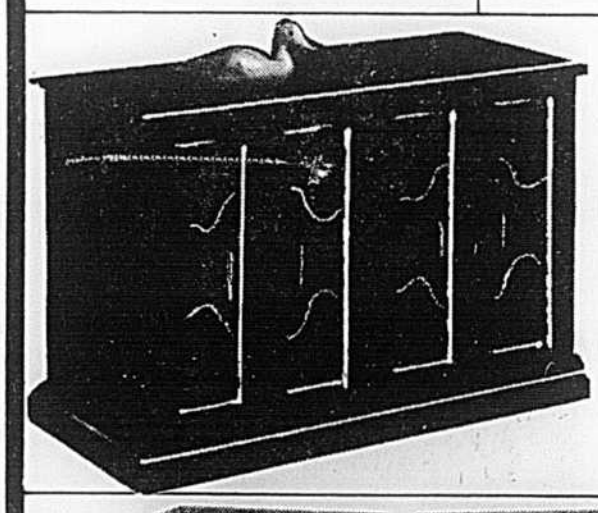
PRIX SPÉCIAUX DE FAUCHER à compter de $94



TÉLÉVISEUR "noir et blanc" PORTATIF PHILIPS à écran 12 po

Modèle 12BW007 — Châssis ENTIÈREMENT transistorisé. Antenne VHF simple. Écran de verre fumé amovible qui permet d'obtenir une vision plus nette sous une lumière vive. Coffret d'un élégant design contemporain, en plastique imitation noyer. Poignée incorporée. Cordon à adaptateur d'alimentation sur batterie 12 V.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $116



Combiné stéréo PHILIPS

Modèle CORDOBA R166 — Amplificateur transistorisé, tuner AM-FM-FM stéréo, platine tourne-disque 3 vitesses avec changeur automatique, système acoustique équilibré comprenant deux haut-parleurs de 5 po. Joli meuble de style méditerranéen exécuté en chêne massif et bois de placage chêne choisi.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $239

CHAÎNE STÉRÉO NORESCO COMPRENANT:

UN AMPLI-TUNER NORESCO 2570
Puissance efficace minimale 2 x 22 watts. Distorsion harmonique totale inférieure à 0,5%. Bande passante allant de 20 à 20 000 Hz.

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE
Modèle 502 — Tête de lecture électromagnétique.

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES NORESCO 5370
Chacune renferme un haut-parleur de 8 po pour les fréquences basses et un de 4 po pour les fréquences hautes (tweeter). Suspension acoustique.

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $449



Sansui ENSEMBLE STÉRÉO comprenant:

GARANTIE DE 5 ANS

UN AMPLI-TUNER SANSUI 771
Puissance efficace 2 x 40 watts.

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 440
Chacune renferme 2 haut-parleurs: un de 10 pour les fréquences basses et un de 30 po pour les fréquences élevées (tweeter).

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $414

CHAÎNE STÉRÉO comprenant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES LM 110
GARANTIE 5 ANS

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SANSUI SR-222
Tête de lecture électromagnétique Empire 66X.

UN AMPLI-TUNER SANSUI 551
Puissance efficace 2 x 20 watts.
GARANTIE 5 ANS

PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $485

CHAÎNE STÉRÉO comprenant:

2 ENCEINTES ACOUSTIQUES EDS 440
Chacune renferme 3 haut-parleurs: un gros de 12 po pour les fréquences basses, un de 5 po pour les fréquences moyennes et un petit de 4 po pour les fréquences élevées (tweeter). Puissance efficace admissible 40 watts.

UN AMPLI-TUNER SANSUI 551
Puissance efficace 2 x 20 watts.
GARANTIE 5 ANS

UNE PLATINE TOURNE-DISQUE SANSUI SR-222
Tête de lecture électromagnétique Empire 66X.

UN MAGNÉTOPHONE avec système DOLBY

LE TOUT, PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER $539

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL LTÉE

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

- 1400, boul. Montarville BOUCHERVILLE (Accès par la sortie 58, direction boul. Montarville, de l'autoroute 20, la Transcanadienne) Tél.: 655-3630 ou 527-8001 Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226
- 48, boul. des Laurentides quartier Pont-Viau, LAVAL Tél.: 384-0590

Nous sommes dépositaires des meilleures marques telles...: KROEHLER — VILAS — ROXSTON — PEPPIER— SKLAR — THOMASVILLE — BASSETT — SAMTON — VALLIÈRES — SINGER — SEALY — BROUILLETTE — H.P.L. — BERGERON — SAMTON — VALLIÈRES — FUTURAMA — LAZYBOY — PRINCEVILLE — YALLIÈRES — SAMTON — BASSETT — THOMASVILLE — GERARD COLIN — BURLINGTON — MEUBLES R.S. — SKLAR — PEPPIER — ROXSTON — VILAS — KROEHLER — Nous sommes dépositaires des meilleures marques telles...

Venez voir le meilleur choix de meubles

chez FAUCHER

le maître incontesté en ce domaine, sous tous les rapports:

QUANTITÉ, QUALITÉ et BAS PRIX

MOBILIER DE CHAMBRE EN PIN MASSIF DE STYLE COLONIAL

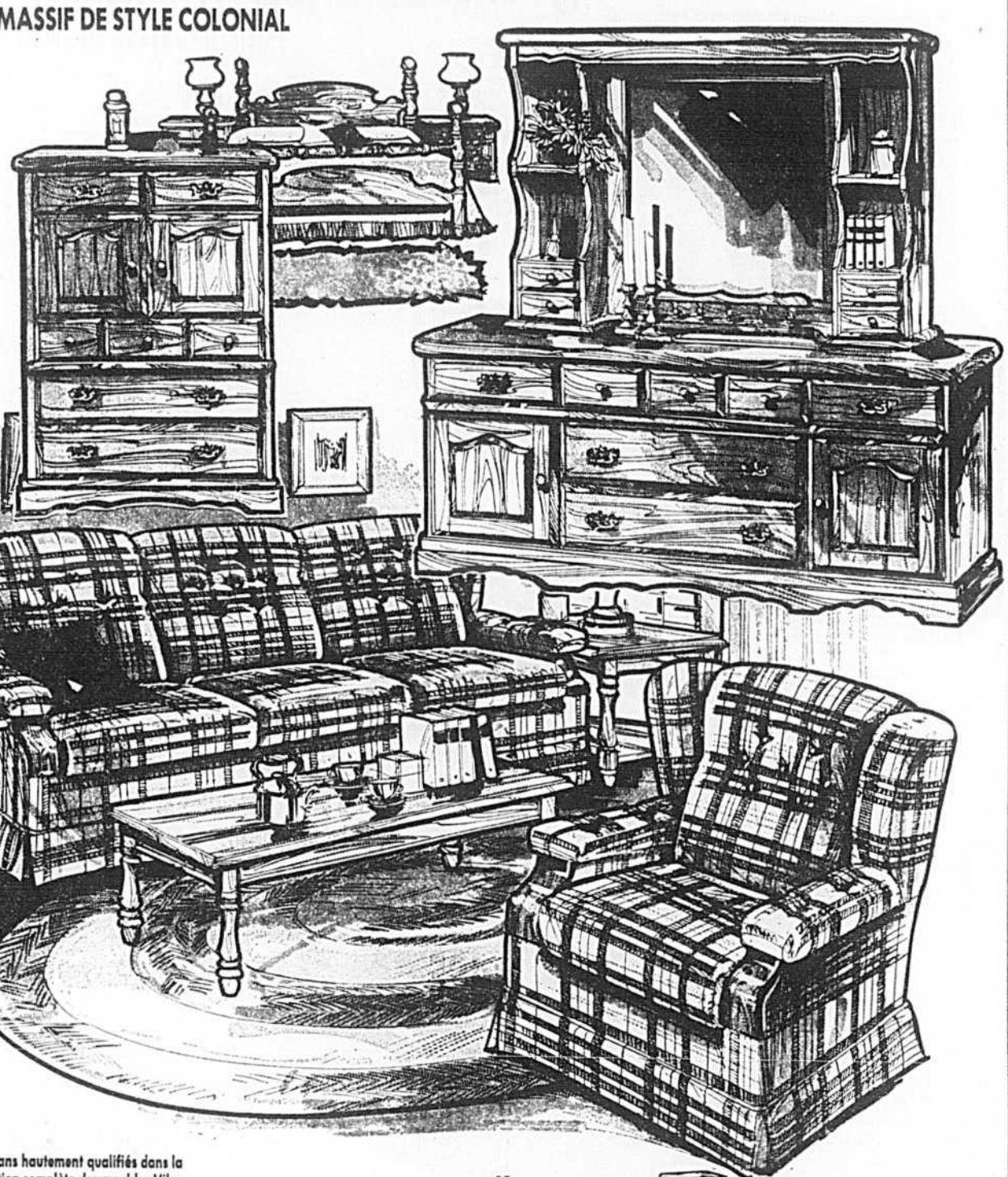
comprenant 5 pièces

Ce magnifique ensemble se compose d'une commode basse (largeur 66 po, profondeur 17 po) surmontée d'un miroir vertical encadré par deux étagères comprenant chacune deux petits tiroirs, d'une commode-armoire (largeur 34 po, profondeur 17 po) et d'un lit pour 2 personnes avec tête et pied de 54 po de largeur. La commode basse possède, dans sa partie supérieure, 2 tiroirs qui encadrent 3 petits tiroirs, et dans sa partie inférieure, 2 compartiments-armoires qui encadrent 2 tiroirs spacieux. La commode-armoire possède, dans sa partie inférieure, 2 grands tiroirs, et, dans sa partie supérieure, 5 petits tiroirs et un compartiment-armoire à 2 portes. Les compartiments-armoires sont dotés de tablettes. Fabrication bois épais. Poignées cuivrées.

BAS PRIX DE FAUCHER $599.95

$581.95

N.B.: 2 tables de chevet assorties s'obtiennent moyennant un supplément modique.



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR VILAS DE STYLE COLONIAL,

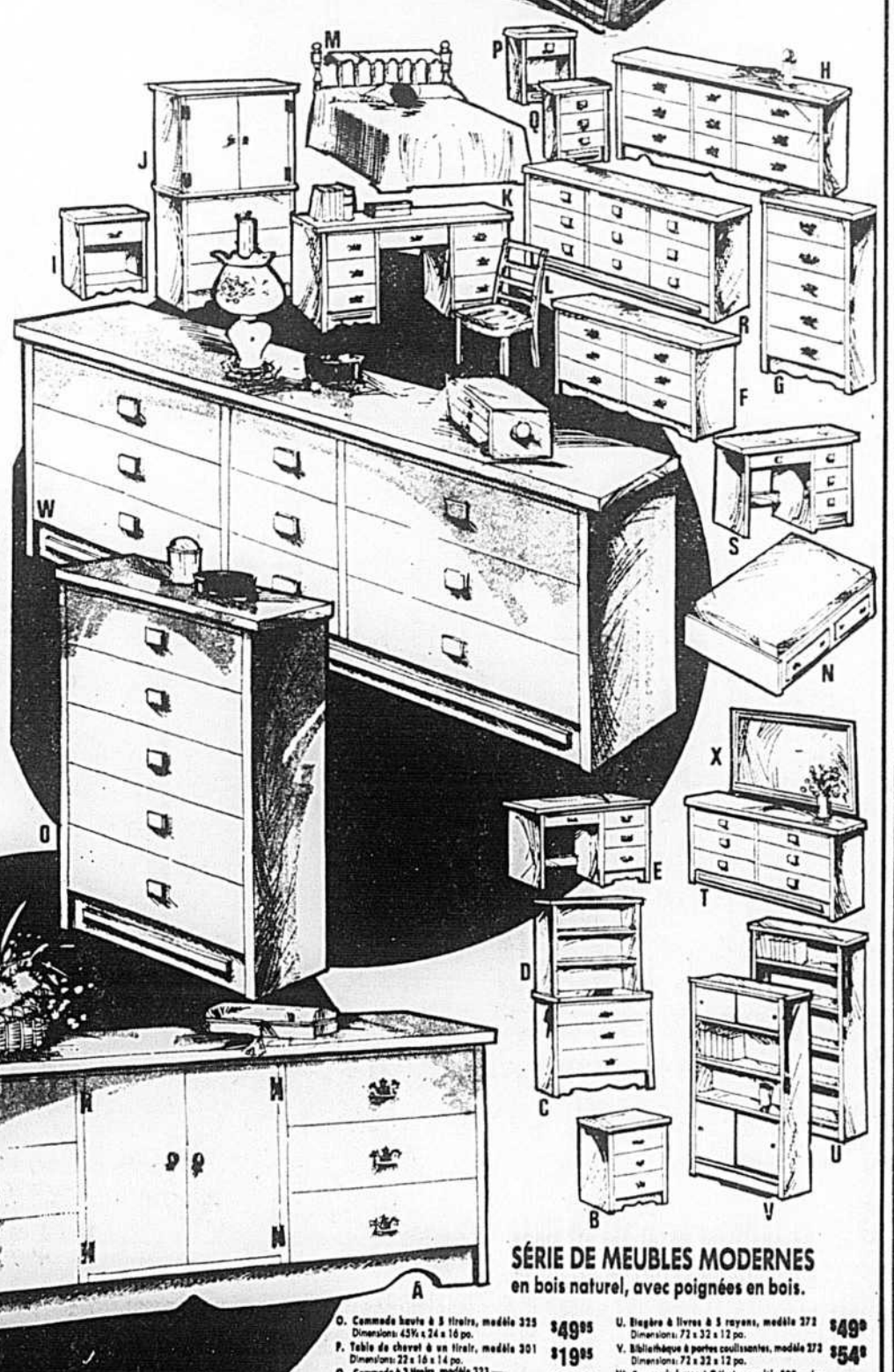
comprenant 2 pièces

Une création Vilas, une maison qui groupe des artisans hautement qualifiés dans la fabrication du mobilier colonial. Venez voir la collection complète des meubles Vilas dans nos super-salles de montre.

L'ensemble comprend un large canapé à 3 places et un fauteuil berçant. Leur dossier, construit haut afin d'assurer le maximum de confort, est doté d'oreilles qui ajoutent une note particulière d'élégance. Leur siège est pourvu de coussins indépendants amovibles qui sont garnis de mousse synthétique (épaisseur environ 6½ po) sous une enveloppe à glissière. Les coussins du dossier identiques aux autres, sont capitonnés. La base comporte une suspension à double construction de ressorts avec rebord souple. Les deux pièces sont recouvertes de tissu polypropylène lavable et très résistant.

SI VOUS L'EMPORTEZ $533.95

PRIX SPÉCIAL DE LANCEMENT $549.95



COLLECTION DE MEUBLES DE STYLE COLONIAL

Série complète de meubles en bois naturel dotés de poignées et d'ornements en métal.

A. Commode basse, modèle 251 — La porte centrale est munie de portes, les extrémités renferment des tiroirs. Dimensions: 30 x 66 x 16 po. $79.95

B. Table de chevet à 2 tiroirs, modèle 203 Dimensions: 22 x 16 x 14 po. $24.95

C. Petite commode à 3 tiroirs, modèle 223 Dimensions: 30 x 24 x 16 po $34.95

D. Valsselier à 2 tablettes, modèle 210 Dimensions: 30 x 24 x 9 po. $19.95

E. Bureau à un caisson renfermant 4 tiroirs, modèle 205 — Dimensions: 30 x 36 x 16 po. $41.95

F. Commode à 6 tiroirs, modèle 206 — 30 x 45 x 16 po. $54.95

G. Commode haute à 5 tiroirs, modèle 225 Dimensions: 45½ x 24 x 16 po. $51.95

H. Commode basse à 9 tiroirs, modèle 208 — Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: Dimensions: 30 x 58½ x 16 po. $67.95

I. Table de chevet à un tiroir, modèle 201 Dimensions: 22 x 16 x 14 po. $18.95

J. Commode-armoire, modèle 250 — La partie supérieure est dotée de deux portes dissimulant des tablettes, celle du bas contient trois tiroirs. Dimensions: 53½ x 30 x 16 po. $69.95

K. Bureau à deux caissons contenant 7 tiroirs, modèle 207. Dont un est très grand. Dimensions: 30 x 48 x 16 po. $52.95

L. Chaise pour bureau, modèle 101 $19.95

M. Tête de lit Modèle 240 — Largeur 39 po $21.95

Modèle 254 — Largeur 54 po $24.95

N. Lit style bateau renfermant 2 tiroirs, modèle 239 — Dimensions: 12 x 78 x 41 po. $69.95

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

Pont-Viau Roi DES BAS PRIX DE LA RÉGION DE MONTRÉAL 1967

- 1400, boul. Montarville BOUCHERVILLE (Accès par la sortie 58 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne)

Tél.: 655-3630 ou 527-8001

Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226

- 48, boul. des Laurentides quartier Pont-Viau, Laval

Tél.: 384-0590

SÉRIE DE MEUBLES MODERNES en bois naturel, avec poignées en bois.

O. Commode haute à 5 tiroirs, modèle 225 Dimensions: 45½ x 24 x 16 po. $49.95

P. Table de chevet à un tiroir, modèle 201 Dimensions: 22 x 16 x 14 po. $19.95

Q. Commode à 3 tiroirs, modèle 223 — Dimensions: 30 x 24 x 16 po. $24.95

R. Commode basse à 9 tiroirs, modèle 209 Dimensions: 30 x 66 x 16 po. $79.95

S. Bureau à un caisson contenant 4 tiroirs, modèle 205 — Dimensions: 30 x 36 x 16 po. $39.95

T. Commode à 6 tiroirs répartis sur deux rangs, modèle 206 — Dimensions: 30 x 45 x 16 po. $52.95

U. Etagère à livres à 5 rayons, modèle 273 Dimensions: 72 x 32 x 12 po. $49.9

V. Bibliothèque à portes coulissantes, modèle 273 Dimensions: 72 x 32 x 12 po. $54.9

W. Commode basse à 9 tiroirs, modèle 208 — Les tiroirs de la partie centrale sont plus étroits que ceux des extrémités. Dimensions: 30 x 58½ x 16 po. $69.9

X. Grande glace encadrée Modèle 230 — Dim. 30 x 40 po. $18.9

Modèle 230 Dim. 32 x 42 po. $20.9

Nous sommes dépositaires des meilleures marques telles...: KROEHLER — VILAS — ROXSTON — PEPPIER— SKLAR — MEUBLES R.S. — BURLINGTON — GERARD COLIN —

Hébergement des malades psychiatriques

La COPFA dénonce une situation "incohérente"

par Claire DUTRISAC

L'opération dite "de pavillonnement" en ce qui a trait aux foyers hébergeant des malades phychiatriques, s'effectue dans la plus parfaite incohérence. D'une part, les propriétaires de ces foyers ont dû, sous peine de n'avoir pas de permis, signer un contrat sans que les centres d'accueil, (CA), deuxième partie à ce contrat, l'aient contresigné. D'autre part, les CA refusent de contresigner, alléguant qu'ils n'ont ni le budget, ni le personnel voulus pour assumer cette responsabilité.

De plus, les hôpitaux phychiatriques non seulement ont dégagé leur responsabilité et signé prématurément le congé médical de leurs ex-malades, mais encore certains vont jusqu'à refuser les cas d'urgence psychiatrique qui se présentent dans ces foyers.

Et ce n'est pas tout: certains contrats signés par les foyers les relient à un centre d'accueil... en formation, qui n'existe pas encore et n'est donc pas en mesure d'assurer la dispensation des services qu'il est censé fournir à ces foyers.

Telle est la situation exposée par la Corporation des pavillons des familles d'accueil pour adultes (COPFA), qui était autrefois l'Association des foyers affiliés aux hôpitaux psychiatriques.

La COPFA compte quelque 400 membres totalisant 5,000 lits. Les membres de la région métropolitaine, de la Rive-Sud et de la Rive-Nord (111 pavillons) rencontraient, lundi, à Montréal, un représentant du ministère des Affaires sociales pour lui demander des renseignements, peut-être plus exactement lui demander des comptes.

Doléances

Leurs doléances ne s'arrêtent pas là. En avril 1976, le MAS leur consentait une augmentation de $0.90 par jour, par pensionnaire. Les foyers ayant signé leur contrat avant le 31 décembre 1976 avaient droit à la rétroactivité au 1er avril de cette même année. Or, ces sommes d'argent n'ont jamais été versées. La COPFA, pour sa part, réclamait en 1976 un per diem de $8.40 au lieu des $7.00 consentis par le MAS, mais jamais payés. Les foyers reçoivent actuellement $6.10.

De plus, le statut de ces ex-malades psychiatriques est remis en cause par des directives du MAS. Du statut de personne hébergée, les pensionnaires des foyers affiliés à des hôpitaux psychiatriques sont passés au statut d'assistés sociaux. A ce moment, ils ont reçu (c'était en septembre 1976) un chèque réduit de $11.00, l'aide sociale n'étant que de $172.00. Ils obtenaient également une carte d'assurance - médicaments, médicaments auparavant fournis par l'hôpital psychiatrique.

Le 1er mai 1977, 10 pavillons de Montréal ont vu les dossiers de leurs 200 pensionnaires transférés de l'aide sociale au MAS, ce qui signifie qu'ils recouvrent le statut de personnes hébergées recevant $49.00 s'ils ont moins de 65 ans et $55.00 s'ils ont 65 ans et plus... mais perdant ainsi leur carte d'assurance - médicaments. Qui les leur fournira?

Le rattachement de ces foyers pour malades mentaux à des centres d'accueil peu ou pas préparés à fournir les services requis aura aussi comme conséquence de mêler à des personnes séniles ou malades mentalement des personnes âgées lucides.

La COPFA demande principalement que ces foyers soient, comme par le passé, rattachés à des hôpitaux psychiatriques.

Grève des employés des publications "artistiques" de Québécor

par André BÉLIVEAU

Les 25 employés des publications dites artistiques du groupe Québécor ont débrayé tôt hier matin dans un effort désespéré pour amener la partie patronale à la table de négociation.

Le Syndicat des employés des publications Québécor, affilié à la CSN, a été accrédité le 8 février dernier, 38 mois après avoir demandé sa reconnaissance au ministère du Travail du Québec, mais la compagnie en a appelé de cette décision et refuse obstinément de négocier une première convention collective.

Selon Mme Louise Marsolais, présidente du syndicat, les trois quarts des employés de ces publications sont des femmes. Ce qui ne les a pas empêchées de dresser, hier, un solide piquet de grève que quatre cadres de l'entreprise n'ont pu franchir qu'avec l'aide de la police.

L'incident qui a mis le feu aux poudres a été la signification il y a quelques jours d'un bref d'évocation dans lequel la compagnie contestait l'accréditation du syndicat et demandait que le dossier soit soustrait de la compétence du ministère du Travail et déféré à la Cour supérieure.

"Il est évident que Québécor veut encore faire traîner les choses à son profit, déclare Mme Marsolais. L'été étant une période morte, particulièrement dans ce genre de journaux, nous avons dû réagir rapidement pour contrer cette nouvelle manoeuvre."

En dépit de l'arrêt de travail, on s'attend à ce que les journaux en question — Nouvelles illustrées, Le Grand Journal illustré, Echo-Vedettes, Le Journal des vedettes, Photo-Vedettes, Le Nouveau Samedi et Télé-Radiomonde — publient encore au moins un numéro grâce aux textes et aux photos qu'ils avaient en réserve.

"Nous n'avons pas l'intention de reprendre nos fonctions avant que la compagnie nous ait accordé la reconnaissance syndicale, ait retiré son bref d'évocation et ait fixé la date de la première séance de négociation", affirme Mme Marsolais.

La longue bataille des employés de Québécor a été marquée depuis plus de trois ans par au moins une quinzaine de congédiements. Le commissaire-enquêteur Robert Tremblay devait justement entendre hier la cause de trois de ces congédiés d'il y a trois ans, la journaliste Ginette Desjarlais, la maquettiste Josette Laplante et le photographe Michel Marcil. L'affaire a cependant été reportée à juin à la demande de l'avocat patronal.

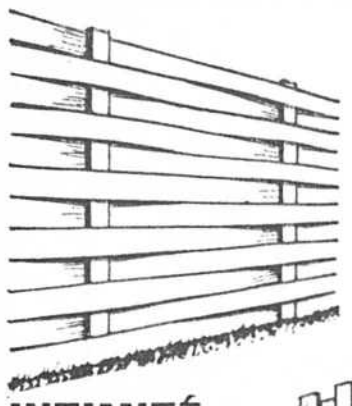
Entre temps, le lock-out persiste à Etco-Photo, une autre entreprise de Québécor qui a jeté ses employés sur le pavé la semaine dernière.

WOODHAVEN

BUILDALL
MAGASIN ASSOCIÉ

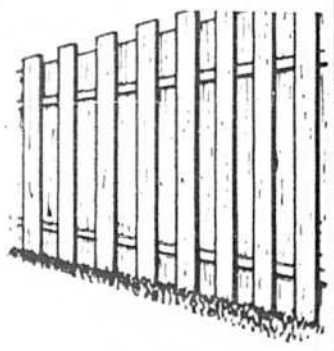
Cette annonce est valide jusqu'au 14 mai ou écoulement de la marchandise.

CLÔTURES
SECTION DE 8 PIEDS
ÉPINETTE PRÉCOUPÉE



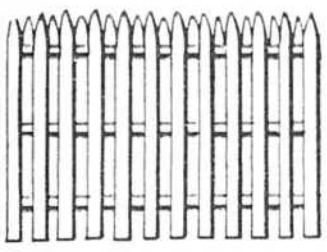
PANIER

48" $8.16
60" $10.20
72" $12.24



INTIMITÉ

48" $10.88
60" $12.12
72" $14.16



CLÔTURES PALISSADES

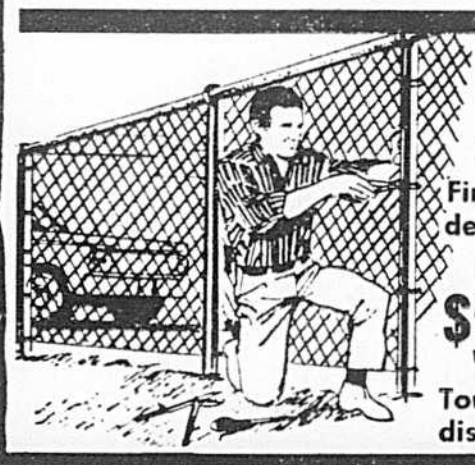
60" $12.95

Poteaux 4" x 4" en cèdre (non inclus)

SPÉCIAL

1" x 6" x 4'
1" x 6" x 5'
1" x 6" x 6'

12¢ pi. lin.



CLÔTURE DE MAILLE DE CHAÎNE
Fini recouvert de vinyle vert
4' x 50'
$36.95
Toutes pièces disponibles

PANNEAUX PVC

PLASTIQUE ONDULÉ — COULEURS ASSORTIES 24" x 96" $2.79 ch.

FIBRE DE VERRE ONDULÉE
COULEURS VERT - BLANC - JAUNE

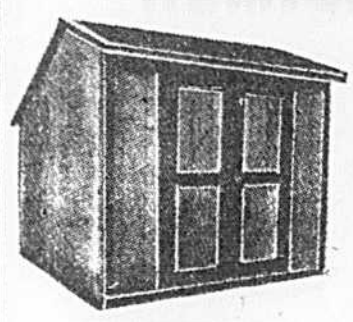
8' $4.69
10' $5.85
12' $6.99

IDÉAL POUR BALCONS, CLÔTURES, ABRI D'AUTO

PIN NOUÉ "PICKWICK"
32 PI. CAR. $16.99

BOIS D'ÉPAVE
(BEACH COMBER)
32 PI. CAR. $22.99

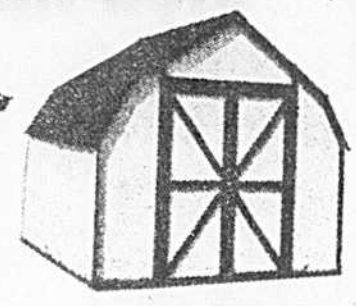
REMISES DE JARDIN EN BOIS



"EL RANCHO"
Grandeur 6' x 8' Fini en aspénite
Bardeaux et plancher non inclus
PRIX $299
Frais d'assemblage inclus



"SUPRÊMES"
Grandeur 6'x10'
Fini en cèdre. Bardeaux et plancher inclus
PRIX $625
Frais d'assemblage $35.00

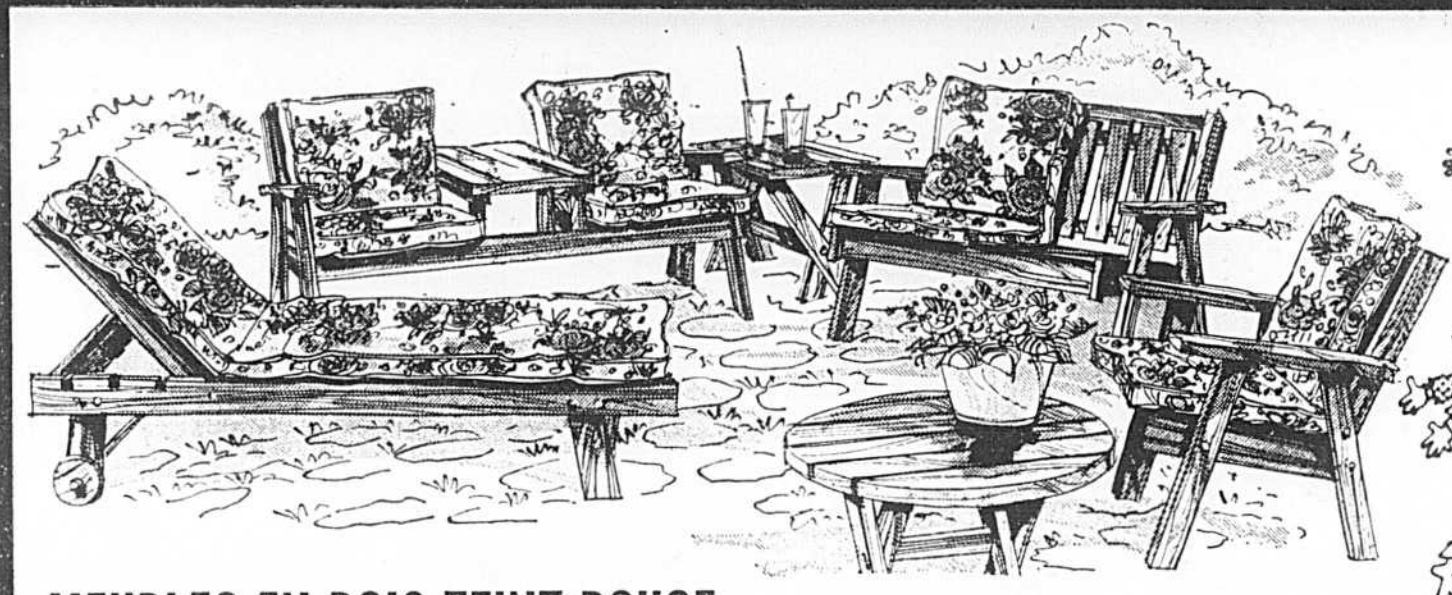


"LA GRANGE"
Fini en aspenite, 6'x8'. Bardeaux et plancher non inclus
PRIX $299
Frais d'assemblage inclus



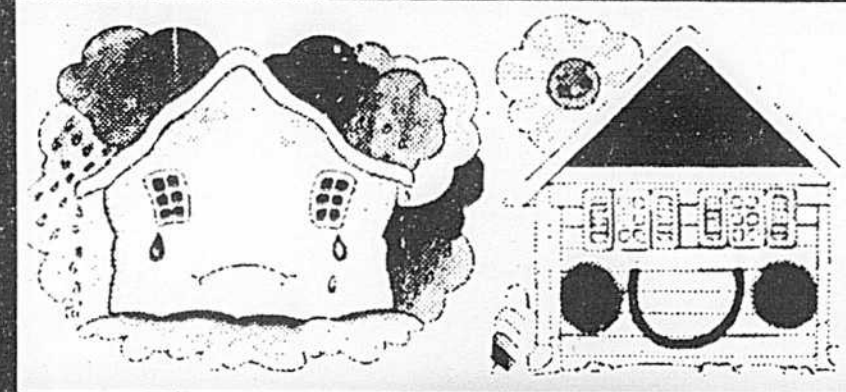
TEINTURE SHERWIN-WILLIAMS
Value Stain, noyer et "redwood"
$4.99 le gallon

N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER À LA CAISSIÈRE
VOTRE 3% EN COUPON DE RABAIS SUR VOS ACHATS COMPTANT



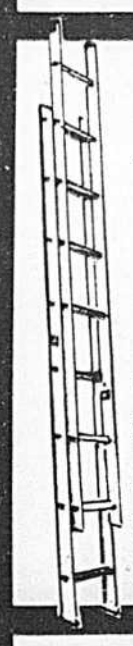
MEUBLES EN BOIS TEINT ROUGE
(REDWOOD)

#1791 CHAISE DROITE ET COUSSINS $46.79
#1793 CHAISE LONGUE ET COUSSINS $78.49
#1794 TÊTE À TÊTE ET COUSSINS $93.25
#1700-2 1 PAIRE 30" BANCS demi-cercle $37.99 la paire
#1699 TABLE RONDE 38" DE DIAMÈTRE $51.15



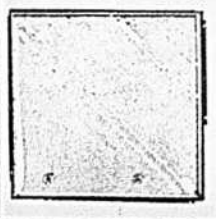
LUXACLAD
DÉMONSTRATION EN MAGASIN
1 JOUR SEULEMENT
SAMEDI 14 MAI, 1977
9h a.m. - 12h p.m. - 1h30 p.m. - 5h p.m.
SPÉCIAL REVÊTEMENT HORIZONTAL $61.95

ÉCHELLES



	Ord.	Spécial
4'	$13.88	$11.99
5'	$16.49	$14.79
6'	$19.48	$16.89
16'	$32.25	$27.95
20'	$37.15	$32.29
24'	$44.99	$38.99
28'	$59.60	$51.69
32'	$71.10	$61.69

DALLES POUR PATIO



Grandeurs	Gris	Jaune et rouge
18" x 18"	$1.39	$1.65
24" x 36"	$2.99	$3.39

LIVRAISON DISPONIBLE



TONDEUSES

MODÈLE 233-207
20" — moteur TECUMSEH de 3.5 ch. va. à départ vertical. Sac à l'arrière, facile à utiliser.
$178.49



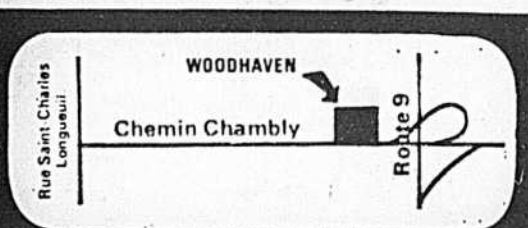
TONDEUSES

Modèle 187-207
22", Briggs Stratton, moteur à 4 cycles de 3.5 ch. vapeur.
$146.95

CHARGEX

master charge

4630, chemin Chambly — Saint-Hubert
678-9010 — 866-8301
HEURES D'AFFAIRES
LUN.—MAR.—MERC. 8.30 A.M. À 6 P.M. JEU.— VEN. 8.30 A.M. A 9 P.M. SAMEDI 8.30 A.M. A 5 P.M.



CUM: épuration des eaux usées

Québec autorise le parachèvement des travaux de la phase préliminaire

par Jean-Pierre BONHOMME

Le gouvernement du Québec a décidé d'autoriser le parachèvement de la phase préliminaire du système de traitement des eaux usées de la Communauté urbaine de Montréal, mais il s'accorde un délai jusqu'à l'automne pour décider si les deux grandes usines d'épuration seront construites, comme prévu.

La décision gouvernementale, annoncée hier par le ministre délégué à l'Environnement, M. Marcel Léger, permet à la CUM, à la Société centrale d'hypothèques et de logement du gouvernement fédéral et au gouvernement du Québec lui-même, d'entreprendre des démarches en vue de la négociation d'octrois et d'emprunts pour une somme de $133 millions environ. Un premier accord, négocié en 1975, a permis à la CUM d'octroyer $300 millions de contrats pour la réalisation du grand égout — l'intercepteur nord — qui devrait contribuer à l'assainissement de l'eau de la rivière des Prairies.

La nouvelle somme de $133 millions s'ajoute aux crédits précédemment dépensés pour l'intercepteur. Ces nouveaux fonds, s'ils sont débloqués, seront fournis, selon les accords ordinaires, aux deux tiers par la Société centrale d'hypothèques et de logement; le reste sera réparti à parts égales entre la CUM et le gouvernement du Québec. Ils serviront principalement à la construction de la station de pompage ($100 millions) ainsi qu'à l'aménagement des bassins de prétraitement des usines et à la mise en place de l'émissaire 1, c'est-à-dire du tuyau devant transporter les effluents du lieu de traitement jusqu'au point de déversement, dans le chenal du fleuve Saint-Laurent.

Le ministre Léger a dit dans un communiqué que la décision gouvernementale permet à la CUM de terminer cette partie des travaux en 1979, comme prévu. Le directeur du Service d'assainissement des eaux de la CUM, M. Jean Marcotte, a dit hier, pour sa part, que l'octroi des nouveaux crédits permettra de poursuivre la phase préliminaire des installations sans interruption.

Ce sont les usines de traitement des eaux usées — les deux grandes usines d'épuration et l'usine d'incinération des boues résiduaires — qui vont faire l'objet d'un réexamen gouvernemental d'ici l'automne. Le coût de ces usines, qui constituent l'élément principal du traitement prévu, est estimé à quelque $800 millions. Ces installations permettraient à la Communauté urbaine d'effectuer un traitement primaire, une simple décantation des principales particules en suspension, en somme.

Dans son communiqué, le ministre Léger souligne qu'avant de recommander la mise en oeuvre de ces grands travaux, "il veut obtenir l'assurance que la solution proposée répond aux besoins réels de la CUM en matière d'épuration des eaux-vannes et qu'elle ne comprend aucun sur-équipement susceptible d'entrainer des dépenses inutiles". Il a rappelé, à cet égard, qu'une réévaluation des plans de construction du réseau d'eau potable de la Rive sud a permis de réduire les coûts de $83 millions à $51 millions.

Interrogés à ce sujet, les porte-parole des Services de protection de l'environnement ont dit ne pas savoir si, à l'heure actuelle, le gouvernement envisage la possibilité de rejeter les systèmes d'épuration déjà adoptés par la CUM ou d'en concevoir lui-même qui utiliseraient des techniques plus simples.

Si le gouvernement choisissait de concevoir de nouvelles usines, il est évident que cela entraînerait un important délai dans la mise en marche des systèmes d'épuration. Peut-être même cela reporterait-il l'échéancier à 1990, comme LA PRESSE l'indiquait la semaine dernière.

L'on peut être relativement certain, en somme, que la ville de Montréal sera dotée, en 1979, d'un intercepteur sur la Rive sud de la rivière des Prairies, d'un système de pompage pour élever ces eaux usées vers des bassins de prétraitement, où les grosses particules et le sable se déposent, et d'un tuyau (l'émissaire no 1) qui rejettera le tout au milieu du fleuve. La question du traitement lui-même — la question principale — sera décidée à l'automne.

FACILE!

En commandant votre petite annonce à **285-7111,**

vous n'avez qu'à donner le numéro de votre carte **CHARGEX**

HATEZ-VOUS!

PRENEZ DÈS MAINTENANT AVANTAGE DE NOS BAS PRIX!

LE CENTRE DE CUISINE MÉTROPOLITAIN À UNE SALLE D'EXPOSITION GIGANTESQUE OÙ PLUS DE 50 MODÈLES SONT EN MONTRE!



1° Nous pouvons accommoder tous les budgets
2° Nous pouvons remplacer votre cuisine pour le prix du recouvrement
3° Nous rendons les Québécois heureux depuis 17 ans!

POURQUOI PAS VOUS?

VENEZ NOUS VOIR! NOUS SOMMES OUVERT MEME LES SAMEDIS ET LES DIMANCHES



SERVICE DE RÉNOVATION MÉTROPOLITAIN
4058 JEAN-TALON O.
(dans le côté ouest de l'édifice CESCO)
482-0600
(Pas de service téléphonique le dimanche)

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI, MERCREDI: 9h A.M. à 5h P.M.
JEUDI, VENDREDI: 9h A.M. à 8h P.M.
SAMEDI: 9h A.M. à 4h P.M. - DIMANCHE: 11h A.M. à 5h P.M.

BILINGUISME FONCTIONNEL

Nouvelle façon d'apprendre l'anglais ou le français. Méthode directe avec support «Audio-visuel»

SESSION PRINTEMPS II 1977
Commençant les 9, 10 et 14 mai 1977
7 semaines — 42 heures — $83.00
Programmes: l'après-midi, le soir et le samedi
NIVEAUX: DÉBUTANTS, INTERMÉDIAIRES AVANCÉS (01-06)

TEST SUPPLÉMENTAIRE JEUDI 12 MAI 4h à 6h30 Cours d'anglais le samedi seulement

YMCA

Heures d'affaires
Lundi au vendredi de 9h 00 à 7h 00 p.m.
Samedi de 10h 00 à 3h 00

CENTRE-VILLE

1441, rue Drummond
849-5331, poste 723

NOS TARIFS SONT BAS

$28.35 MONTRÉAL RIMOUSKI ALLER-RETOUR 7-30 JOURS

$48.95 MONTRÉAL HALIFAX ALLER-RETOUR 7-30 JOURS

$78.10 MONTRÉAL WINNIPEG ALLER-RETOUR 7-30 JOURS

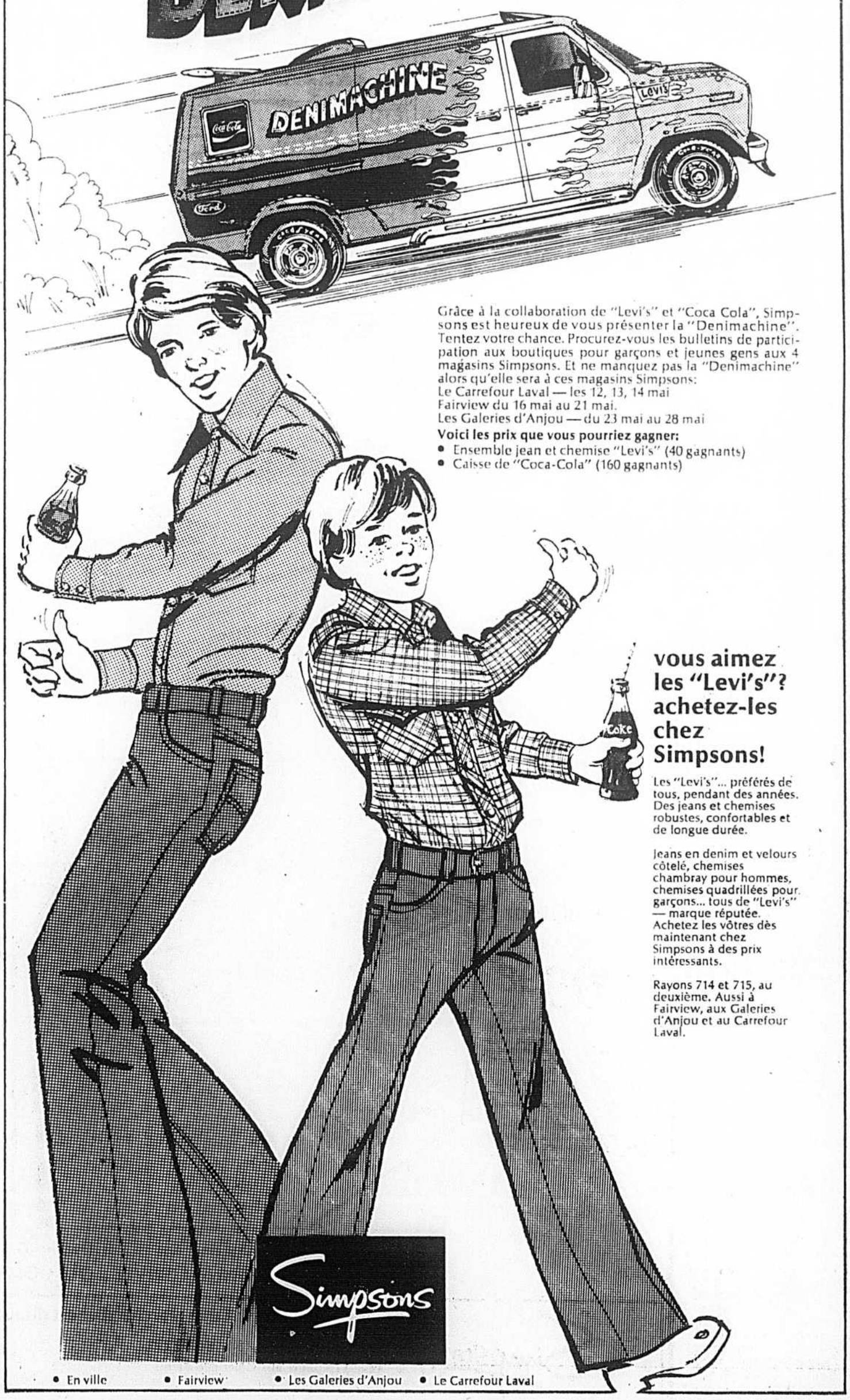
MONTEZ!

Ces prix correspondent au tarif aller-retour 7-30 jours en voiture coach. Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs VIA CN.

VIA CN

Simpsons

venez voir la DENIMACHINE chez Simpsons



Grâce à la collaboration de "Levi's" et "Coca Cola", Simpsons est heureux de vous présenter la "Denimachine". Tentez votre chance. Procurez-vous les bulletins de participation aux boutiques pour garçons et jeunes gens aux 4 magasins Simpsons. Et ne manquez pas la "Denimachine" alors qu'elle sera à ces magasins Simpsons:
Le Carrefour Laval — les 12, 13, 14 mai
Fairview du 16 mai au 21 mai.
Les Galeries d'Anjou — du 23 mai au 28 mai

Voici les prix que vous pourriez gagner:
- Ensemble jean et chemise "Levi's" (40 gagnants)
- Caisse de "Coca-Cola" (160 gagnants)

vous aimez les "Levi's"? achetez-les chez Simpsons!

Les "Levi's"... préférés de tous, pendant des années. Des jeans et chemises robustes, confortables et de longue durée.

Jeans en denim et velours côtelé, chemises chambray pour hommes, chemises quadrillées pour garçons... tous de "Levi's" — marque réputée. Achetez les vôtres dès maintenant chez Simpsons à des prix intéressants.

Rayons 714 et 715, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Simpsons

• En ville • Fairview • Les Galeries d'Anjou • Le Carrefour Laval

Premier réseau MF à ne diffuser que des nouvelles

OTTAWA (PC) — Le Canada va bientôt être doté de son premier réseau de postes de radiodiffusion émettant sur ondes MF uniquement des nouvelles à longueur de journée.

Sauf imprévu, les trois premiers postes du réseau "Canada All News Radio" entreront en opération le 1er juillet prochain, à Ottawa, Toronto et London.

M. Jerry Grafstein, un des actionnaires de cette nouvelle entreprise au capital de $4 millions, qui a annoncé la nouvelle, ajoute que le réseau aura des postes dans 11 villes du Canada.

Le Conseil de la radio-télévision et des télécommunications du Canada, qui a approuvé la plus grande partie du projet en juillet dernier, a donné à la société jusqu'à l'automne 1978 pour mettre en place les 11 stations projetées.

Cependant, il a refusé l'autorisation d'en créer une à Montréal où, selon le CRTC, il y a pénurie de fréquences MF, sans compter qu'il existe déjà dans la métropole un nombre suffisant de stations diffusant en langue anglaise sur ondes MF.

"Nous avions tardé à mettre sur pied le réseau, a dit M. Grafstein, parce que nous pensions que le marché montréalais nous serait indispensable. Nous avons finalement décidé de nous passer de Montréal."

Il n'en demeure pas moins que la société a encore la possibilité de s'affilier à une des stations montréalaises existantes. Dans ce cas, le CRTC exige que "Canada All News Radio" ait un bureau de nouvelles à Montréal même.

Moment opportun

Malgré ces retards, M. Grafstein estime que le lancement du réseau arrive à un moment opportun.

"Juste en ce moment, dit-il, ce pays est remis en question jusque dans ses fondements. Il y a une importante prise de conscience au sein du public. La population a besoin de savoir ce qui se passe."

C'est une entreprise économiquement difficile et fragile, a-t-il ajouté, mais ses fondateurs tablent sur un large appui de la part de la génération née après la Deuxième Guerre mondiale.

"Ce sont des mordus du MF. On les appelle la génération de la TV, mais en réalité ce sont des adeptes de la radio MF."

MF en 1980

"Nous estimons que, d'ici 1980, chacun aura une radio MF. Les gens seront séduits à l'idée de pouvoir nous capter à tout moment pour avoir en quelques minutes les nouvelles les plus fraiches de la journée."

Parmi les actionnaires de cette nouvelle entreprise figurent: M. David Huskon, ancien producteur à la Société Radio-Canada; M. Israel Switzer, ingénieur en communications et Agra Industries, consortium établi en Saskatchewan, qui a des intérêts dans la câblovision, l'industrie alimentaire de la transformation et les boissons gazeuses.

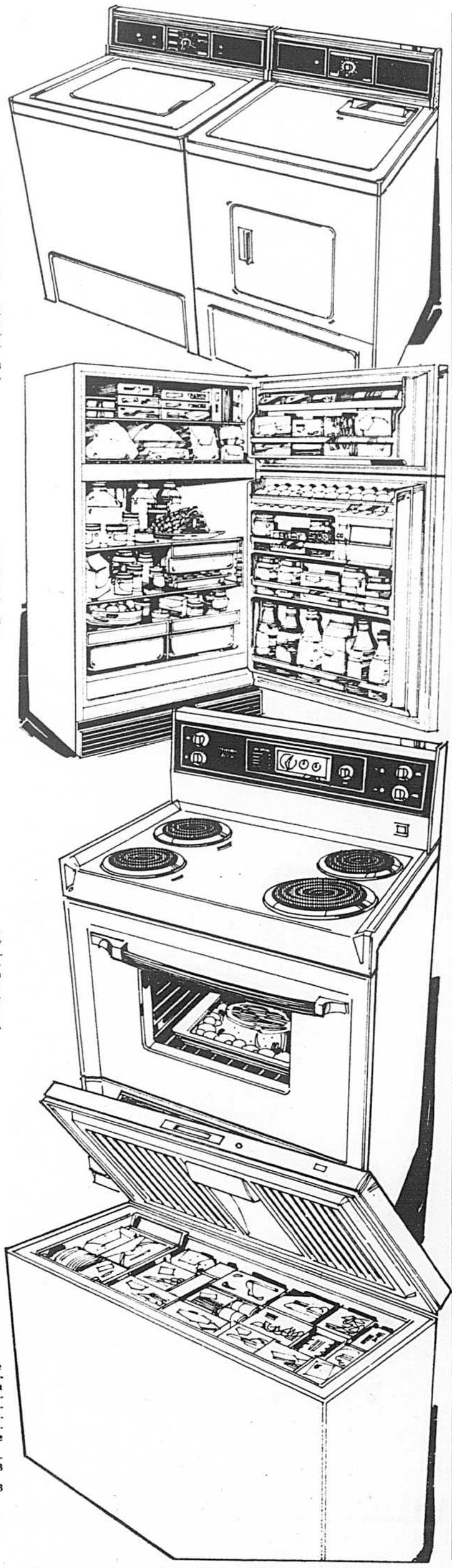
Le siège social de la société est à Ottawa. Une fois les trois premières stations établies à Toronto, London et Ottawa, d'autres seront créées successivement et dans l'ordre suivant à: Edmonton, Calgary, Vancouver, Regina, Winnipeg, Saint-Jean du Nouveau-Brunswick et St-JeandeTerre-Neuve.

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

3 DERNIERS JOURS POUR PROFITER DES PRIX "JOURS KENMORE"



machine à laver

Prix Simpsons

389.98

5 programmes: Normal, tricots/tissus délicats, repassage permanent, pré-trempage, pré-lavage. 2 vitesses; niveau d'eau variable. 5 combinaisons de température pour lavage/rinçage. Distributeurs d'agent de rinçage et de blanchiment. Blanc, modèle 46700.

Modèle avec récupérateur d'eau savonneuse. Modèle $6700. $25 de plus.

Séchoir "Fabric Master" assorti, avec "chaleur douce" avec réglage une fois pour toutes. Cycle d'air sans chaleur. Éclairage à l'intérieur; avertisseur fin-du-cycle. Blanc.

modèle 86700 ..... 259.98
Modèles de couleur **$10 de plus.**

réfrigérateur

Prix Simpsons

479.98

Modèle sans givre 15.1 pi. cu. ne requérant aucun dégivrage! Clayettes réglables, 10 positions, garde-viande, hydrateurs jumelés, conditionneur de beurre 3 températures. Congélateur capacité 140 lb blanc, modèle 37920.

17.1 pi. cu. modèle 77920 .. **$19.98**
De couleur ..... **$10 de plus.**

cuisinière 30"

Prix Simpsons

299.98

Modèle avec four contrôlé par horloge, mise en marche / cuisson / arrêt du four automatiques. Quatre éléments amovibles à chaleur infinie (trois 6", un 8"); dessus à rebord. Prise programmée pour petits appareils. Minuteur. Four avec hublot et lumière. Blanc, modèle 64060.
Modèles de couleur **$10 de plus.**

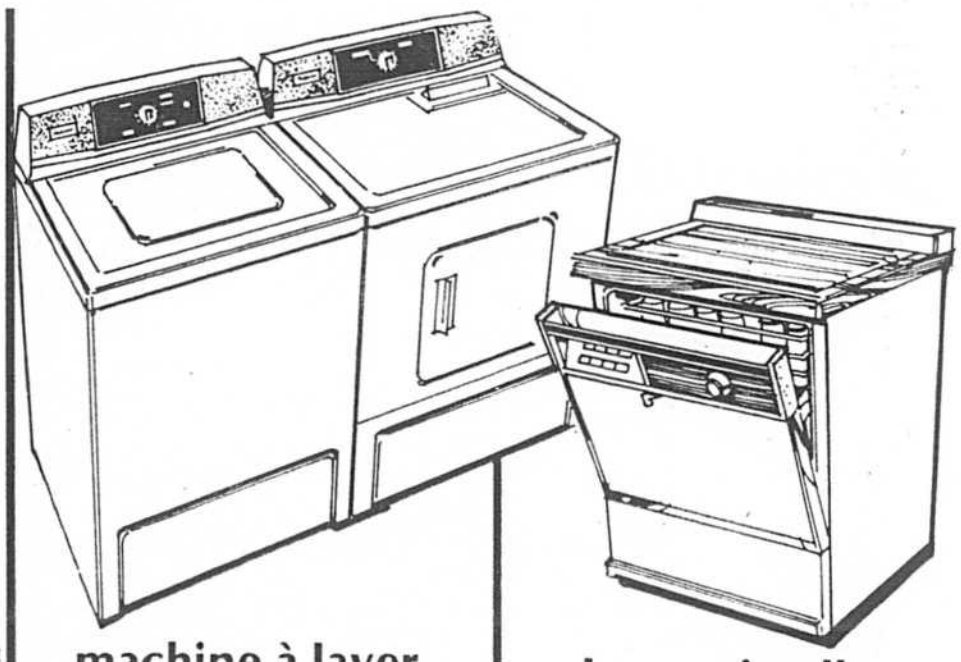
congélateur

Prix Simpsons

299.98

Modèle 15 pi. cu. genre coffre contenant 520 lb! **Épaisse isolation mousse 2½"** prévenant la perte du froid. Contrôle de température variable. Panier et diviseur. Lumière à l'intérieur et indicateur de panne de courant. Serrure. Blanc seulement, modèle 35150.

18 pi. cu. contenant 620 lb Modèle 35180 ..... **319.98**
22.5 pi. cu. contenant 770 lb Modèle 35220 ..... **349.98**



machine à laver

Prix Simpsons **329.98**

Modèle automatique à 2 vitesses, 3 programmes et cadran pour 3 températures lavage / rinçage. 2 niveaux d'eau. Filtre efficace. Blanc seulement, modèle 46100.

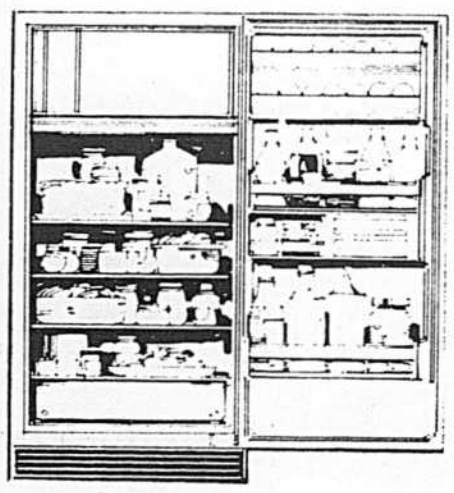
Séchoir "Chaleur douce" assorti. Modèle prévenant surséchage. Cycle d'air sans chaleur. Filtre à charpie. Blanc seulement
Modèle 86100 ..... **219.98**



réfrigérateur

Prix Simpsons **689.98**

Réfrigérateur / congélateur côte à côte 18 pi. cu. sans givre. Clayettes cantilever réglables, hydrateur pour légumes, garde-viande 7 jours, conditionneur à beurre 3 températures. Congélateur capacité 216 lb avec distributeur de boîte à jus, plateaux et seau à glaçons. Blanc, modèle 86570.
Modèles de couleurs ..... **$10 de plus.**



réfrigérateur

Prix Simpsons **329.98**

Modèle 13 pi. cu. économique à dégivrage manuel. Hydrateur pleine largeur, 3 clayettes coulissantes, bac moulé à oeufs, tablettes dans la porte. Congélateur capacité 55 lb. Blanc, modèle 37110.

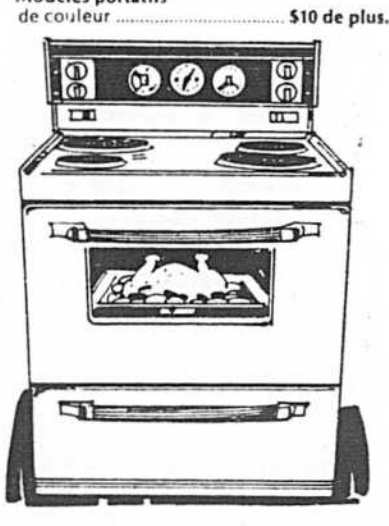
10 pi. cu. Blanc seulement, modèle 97110 ..... **289.98**
Modèles de couleur ..... **$10 de plus.**

lave-vaisselle

Prix Simpsons **389.98**

Modèle portatif avec cycle pour des casseroles très propres. Efficace action de lavage 3 niveaux. Rinçage hygiénique 155° facultatif. Séchage par air pulsé. Dispositif économie d'énergie "Power Miser". Dessus en érable massif genre étal de boucher. Blanc, modèle 76061.

Modèle à encastrer 76140 ..... **359.98**
Modèles portatifs
de couleur ..... **$10 de plus.**



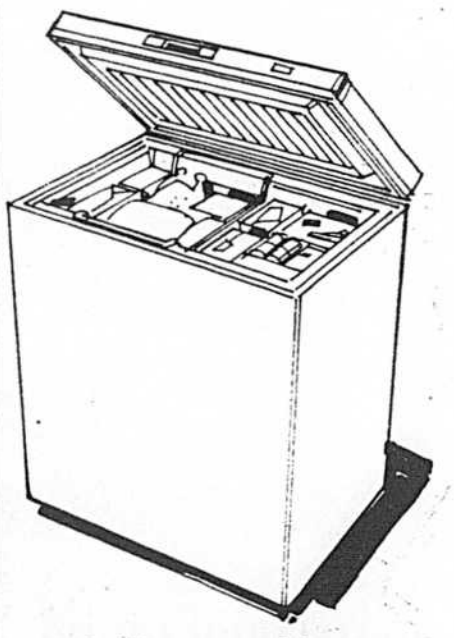
cuisinière 30"

Prix Simpsons **429.98**

Modèle avec four à nettoyage facile, sonde à viande et tourne-broche. Blanc, modèle 68370.

Avec four à nettoyage continu, modèle 68670 ..... **454.98**

Avec four autonettoyant, modèle 68770 ..... **574.98**
Modèles de couleur ..... **$10 de plus**



mini-congélateur

Prix Simpsons **219.98**

Congélateur compact genre coffre 7.3 pi. cu. contenant jusqu'à 245 lbs; panier facile d'accès. Isolant mousse; intérieur "epoxy". Contrôle réglable de température. Indicateur de panne de courant. Couvercle équilibré avec serrure. Blanc seulement modèle 34070.

Rayon 756, au cinquième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ... OU COMPOSEZ 842-7221 JOUR ET NUIT

Prix en vigueur jusqu'au samedi 14 mai.

Cette marchandise est disponible chez:

Simpsons
Au cinquième, en ville 842-7221
Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Sears
3 magasins: Les Galeries d'Anjou, Place Vertu, St-Laurent 333-5811, Mail Champlain, Brossard
aussi disponible à nos bureaux de vente de: Châteauguay, Repentigny, Terrebonne, Ville LaSalle et Rosemère

CHEZ SIMPSONS... AVEC PLAISIR

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL

ens. de détente

Prix Simpsons **49.99**

De frais ensembles en léger tissu 50% polyester/50% coton aspect denim. Deux modèles sport de confection canadienne — lavables à la machine, nécessitant peu ou pas de repassage. Bleu ou tan. Tailles 36, 38, 40, 42, 44.

A. Veste genre blouson à glissière devant, pli au dos, pattes latérales réglables à la taille — pantalon assorti.

B. Veste genre safari avec martingale, fente centre-dos. Pantalon assorti.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.



chaussettes laine/nylon

Prix Simpsons

C. Longueur cheville **3/4.99**

D. Longueur genou **3/5.99**

De légères chaussettes extensibles laine/nylon. De confection canadienne, lavables à la machine. Une pointure extensible pour 10 à 12.

C. Longueur cheville — Marine, brun foncé, brun moyen, noir, vin, bleu, beige ou vert.

D. Longueur genou — Marine, brun foncé, brun moyen, noir, vin, bleu, gris ou vert.

peignoir tissu éponge velours

Prix Simpsons **29.99**

E. Longue robe de chambre avec capuchon, imprimé "patchwork" multicolore. Enfilez-la après la douche ou la natation. Luxueux modèle confectionné au Canada en tissu éponge velours de coton, facile d'entretien — se lave et sèche à la machine. Pratique modèle enveloppant avec ceinture nouée et poches plaquées profondes. Taille unique.

Rayon 713, au rez-de-chaussée. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

COMPLETS faits sur mesure

Prix Simpsons **$169** veston et pantalon

$30 de plus pour gilet

Le printemps est là... l'été est à deux pas! Profitez donc de l'occasion et commandez un ou deux nouveaux complets. Choisissez le tissu et le modèle que vous préférez et votre complet sera confectionné selon vos mesures.

Venez dès maintenant — faites votre choix parmi une merveilleuse sélection de tissus légers en polyester/laine ou de tissus tout laine 4 saisons. Votre complet sera confectionné par un manufacturier canadien réputé, selon vos exigences.

Rayon 712, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Pour achat en personne seulement.

OBTENEZ VOTRE CARTE D'ACTION

Pour renseignements, venez au bureau du crédit au magasin Simpsons le plus près de chez vous ou composez **842-3388**

Condamné à 18 mois pour avoir séquestré son amie

Un jeune homme de 26 ans, Nicolas Romanelli, qui avait forcé une jeune serveuse à retourner vivre avec lui, après un mois de séparation, et ce à la pointe d'un couteau bien aiguisé, a été condamné à dix-huit mois de prison, hier, en dépit des objections de la victime elle-même.

La jeune Jocelyne Tardif, qui avait beaucoup hésité à consentir à ce qu'une plainte soit effectivement portée contre son agresseur, il y a quelques mois, a déclaré au juge Émile Trottier qu'elle aimait toujours Romanelli, et qu'elle attendrait qu'il sorte de prison pour l'épouser.

Son procureur a même déposé en preuve, sur sentence, une liasse de lettres d'amour qu'elle lui a envoyées en prison, ces derniers mois.

Mais elle devrait normalement attendre un bon moment encore.

Car en plus des dix-huit mois qui lui ont été infligés hier, il doit purger le reliquat de deux peines qui lui avaient été antérieurement imposées pour vol à main armée et... viol.

Et ce sont vingt-huit autres mois qu'il aurait ainsi à passer derrière les murs.

Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Gilbert Morrier, s'était élevé contre la demande de clémence présentée par la défense, en soulignant qu'il s'agissait sans doute d'une «chicane d'amoureux», mais qu'il ne fallait pas oublier que certaines de ces querelles dégénèrent très souvent en... homicides.

À l'occasion de sa rentrée forcée au domicile de son ami, la jeune fille s'était incidemment fait arracher de la gorge un collier en or, serti de pierres, et valant quelque $300.

Ce qui l'avait toutefois mis en irrépressible colère, par la suite, c'aurait été de voir ce bijou, auquel elle tenait beaucoup, au cou... d'une autre petite amie de son petit ami.

Et c'est à ce moment qu'elle avait finalement consenti à l'inculper de séquestration.

Mais, peu après, il semble qu'elle avait tout oublié, y compris quelques injures bien choisies, Nick la traitant à la ronde de salope, de p... et d'autres qualificatifs du même type.

L'hôpital n'est pas responsable d'un patient qui a sauté du quatrième étage

Un patient qui avait réclamé $143,000 de l'Hôtel-Dieu de Sorel pour les blessures qu'il avait subies en sautant du quatrième étage de cet hôpital, le 16 mai 1967, ne recevra pas un cent comme dédommagement.

C'est ce que vient de décider la Cour d'appel à la suite d'une décision semblable antérieurement rendue par la Cour supérieure du district judiciaire du Richelieu.

gérard Berger, qui avait été hospitalisé pour une infection grave au pancréas, avait dû être calmé à l'aide de drogues très fortes.

Ces médicaments auraient provoqué chez lui l'égarement et même certaines hallucinations, semble-t-il.

A un certain moment, toutefois, il serait devenu fort calme, après avoir été agité.

Puis, une demi-heure plus tard, il s'agitait de nouveau, et devant les yeux fort étonnés d'une infirmière, il sauta soudainement de son lit, prit la fuite dans le corridor, monta prestement un escalier, puis, rendu au quatrième palier, enfonça une fenêtre, et par l'ouverture, sauta dans le vide.

Est-ce que, dans les circonstances, on aurait dû confier le malade à un psychiatre?

Entendus comme témoins, plusieurs experts soutiennent que ce n'était pas nécessairement indiqué.

Dans un hôpital général, par ailleurs, il ne saurait être question de barricader toutes les fenêtres, comme on peut le faire dans une institution psychiatrique.

La pancréatite n'est également pas une maladie qui peut directement conduire aux tentatives de suicide.

Spécialiste en impôt "mal chaussé"...

Il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et les cordonniers sont encore les plus mal chaussés.

C'est donc ainsi qu'hier, le juge André Bourdon, de la Correctionnelle, a imposé des amendes totalisant $700 à M. Jacques J. Rousseau, dont la raison sociale est le "Service d'Impôt à Domicile Enrg.".

Quel était le délit reproché principalement à M. Rousseau?

Celui de ne pas avoir tenu de livres de comptabilité, commettant ainsi une infraction à l'article 61 de la Loi sur l'impôt du Québec.

Pour cette infraction, il a été condamné tout d'abord à $200 d'amende et aux frais.

Le juge Bourdon l'a par ailleurs condamné à vingt amendes de $25 chacune pour avoir omis de produire l'état de ses revenus à la date prescrite.

A défaut de payer ces amendes, le prévenu devrait normalement purger une peine d'un mois de prison.

Les évadés toujours au large

Malgré une dizaine de "visites surprises" effectuées depuis dimanche soir, la police n'a toujours par réussi à retrouver la trace des trois individus qui ont quitté sans trop de difficultés le Centre de développement correctionnel, une prison qui lors de sa construction devait être à l'abri de toute évasion.

Ces trois bagnards qualifiés de très dangereux par la police ont profité d'une brèche dans la clôture de l'institution à cause des travaux de réfection en cours.

Les trois évadés sont Roger Hardy, 29 ans, Gérard Gauthier, 31 ans, et Gaétan Faubert, 22 ans. Tous trois ont des casiers judiciaires passablement chargés. Les policiers ont reçu instruction d'agir avec précautions s'ils se trouvent face à l'un d'eux car l'on croit qu'ils n'hésiteraient pas à tirer pour éviter une nouvelle arrestation.

Les deux propriétaires responsables de l'incendie du dépanneur Paradis

par Georges LAMON

Le commissaire suppléant aux incendies de Montréal a imputé à ses deux ex-propriétaires la responsabilité de l'incendie du dépanneur Paradis, situé au 2402, rue Monsabré à Montréal, incendie qui est survenu dans la nuit du 28 février dernier, vers trois heures.

"Cet incendie n'est pas attribuable à autre chose qu'à l'activité des deux propriétaires", a précisé dans son verdict Me Jean-Guy Riopel.

C'est d'ailleurs sur la foi des témoignages de Mlle Claudette Parent-Desrochers et Mlle Lucette Robitaille, "trop identiques dans leurs moindres détails", que le commissaire a fondé ses conclusions.

Rappelons que les deux femmes étaient propriétaires à part égale du dépanneur, acheté le 27 janvier dernier, pour $8,000 comptant de M. Régent Paradis. L'incendie, qui s'était déclaré un mois plus tard, avait complètement détruit le dépanneur et un logement.

Efforts concertés

Me Riopel s'est dit d'avis qu'il n'était "pas possible qu'on (les deux témoins importants) en vienne à donner des détails identiques à moins de résultats d'efforts concertés".

Par ailleurs, le commissaire Riopel s'est également appuyé sur le témoignage d'une voisine d'en face, certes le plus incriminant, qui a affirmé avoir vu les deux femmes entrer vers 2h05, cette nuit-là, au dépanneur, sans qu'elle les ait vues en ressortir. "J'ai trouvé drôle qu'elles viennent à cette heure-là", insiste-t-elle.

La voisine s'en souvient très bien puisque depuis quelque temps déjà elle éprouvait des difficultés à dormir à cause d'une chute dans un escalier. Celle-ci a, du reste, soutenu être allée à sa fenêtre et avoir aperçu les deux femmes entrer au dépanneur. Par la suite l'incendie éclatait. Elle a entendu du bruit et a vu les pompiers.

"J'ai réveillé mon mari, précise-t-elle, j'ai crié: il y a quelqu'un à l'intérieur, puis j'ai averti ma voisine et mon propriétaire."

Toutefois, le lendemain matin, elle devait voir les deux femmes vêtues de la même façon, sur les lieux de l'incendie.

Le témoignage du pompier enquêteur André Dufort a également servi de base au verdict du commissaire. En effet, M. Dufort y affirme avoir découvert une forte carbonisation dans la partie arrière du magasin près du mur où étaient empilées des boîtes et des caisses de boissons gazeuses. Selon M. Dufort, il n'y avait à cet endroit aucune source de chaleur, et il s'agit plutôt alors d'un feu de surface.

Ce qui a fait également douter Me Riopel, ce sont les "présumés" duplicata qu'aurait obtenus Mme Desrochers des compagnies de qui elle avait acheté de la marchandise, duplicata de factures qui n'étaient pas, selon le témoignage contraire de celle-ci, des reproductions de factures, mais peut-être des falsifications.

Pourtant, dans leur témoignage pour le moins identique, les deux propriétaires du dépanneur Paradis ont affirmé avoir quitté les lieux durant la soirée, vers 22 h 05, être allées au restaurant et après une halte dans un club, s'être rendues chez Mlle Robitaille d'où elles ne sont ressorties que le lendemain matin, vers 7 h 30.

Les deux témoins ont également souligné le fait qu'elles avaient eu certains ennuis avec une prise de courant dans le coin où s'est déclaré l'incendie et d'en avoir avisé l'électricien.

Enfin, Mme Desrochers a précisé que l'épicerie qui représentait un chiffre d'affaires brut entre $1,600 et $2,100 par semaine, avec un inventaire d'environ $6,000, avait été assurée pour plus de $30,000, soit $20,000 contre le feu, $10,000 pour l'interruption du commerce, $5,000 sur la marchandise et $1,500 sur l'équipement.

Magie noire: quatre femmes appréhendées

BUENOS AIRES (AFP) — Six femmes ont été arrêtées par les autorités de Buenos Aires à la suite de la découverte par les policiers d'un véritable centre de magie noire à Lanus, dans les quartiers résidentiels de la métropole, apprend-on dans la capitale argentine.

Les policiers ont en effet fait irruption au cours d'une de ces séances ésotériques au moment où une centaine de personnes, venues à la recherche de pratiques exorcistes, assistaient à un étrange spectacle: deux femmes, étendues à terre, véritablement possédées, se tordaient en convulsions frénétiques, tandis que quatre autres prêtresses vêtues de tuniques blanches dansaient autour d'elles au rythme d'une musique afro-brésilienne.

Selon la police, les adeptes de ces séances de magie noire doivent payer environ 20 francs pour leur participation. En fouillant la pièce, les policiers argentins ont découvert des médailles, des statuettes, des croix de bois, ainsi que des potions magiques.

Les autorités argentines s'inquiètent du développement de ces centres de magie noire fréquentés par un nombre de plus en plus grand d'adeptes, pour la plupart issus de familles aisées.

Le 26 avril dernier, les policiers avaient déjà fait irruption durant une cérémonie du même genre organisée en plein centre de Buenos Aires, au moment où l'un des initiés arrosait les participants du sang d'un poulet qu'il venait d'égorger.

Simpsons

EN VILLE
FAIRVIEW
LES GALERIES D'ANJOU
LE CARREFOUR LAVAL



fraîches et pimpantes robes estivales aux gais imprimés

Prix Simpsons

Modèle A ou B **$32** Modèle C **$34**

Que ce soit pour la ville.. ou en voyage, ces élégantes robes sans manches vous iront à ravir! Modèles en tissu 65% polyester/35% coton lavable; aucun repassage requis. Toutes avec ravissants motifs floraux imprimés. Tailles 12 à 20.

A. Robe-soleil à encolure arrondie, bretelles amovibles; jupe évasée, ceinture nouée. Ton gris, rouge ou bleu.
B. Robe fourreau à devant boutonné. Col à pointes, écharpe nouée, ceinture. Ton or, bleu ou vert.
C. Robe-chemisier avec boutonnage jusqu'à l'ourlet. Poches plaquées, plis devant, ceinture nouée. Ton vert, rouge ou or.

Rayon 734, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit



souliers sport en chevreau

Prix Simpsons **15.99**

Ayez le pied léger cet été! Chaussez une paire de ces superbes souliers sport importés de France. Choix de 3 modèles différents, tous en cuir souple avec doublure tissu rayé, talon compensé recouvert corde et confortable semelle de crêpe. Pointures 5 à 9 (avec ½) pour dames.

A. Fourreau à pointes fermées. Rouille seulement. En ville seulement.
B. Modèle à courroie à la cheville. Rouille seulement.
C. Fourreau genre mule. Rouille seulement.

Rayon 721, au deuxième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.

jolis chemisiers sans souci

Prix Simpsons **$30**

Vous avez le choix entre deux élégants chemisiers de confection canadienne, en frais tissu 100% polyester. Modèles classiques à manches longues avec poignets à 1 bouton, empiècement au do et écharpe nouée assortie. Tailles 8 à 16.

A. Motif abstrait, ton noir/blanc
B. Motif écossais, ton jaune ou rose pâle sur fond blanc.

Rayon 736, au troisième. Aussi à Fairview, aux Galeries d'Anjou et au Carrefour Laval.

Venez en personne, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit

SPÉCIAUX "PREMIERS ARRIVÉS"

En vente dès l'ouverture du magasin, jeudi 12 mai. Pour achat en personne seulement. Disponibles aux 4 magasins, jusqu'à épuisement du stock.

Robe droite polyester/rayonne. Motif imprimé. Orange, rose, vert. P.M.
Rayon 741, au quatrième — *Prix ord. Simpsons 9.99* **4.99**

Robe de détente genre paysanne pour dames; motif floral bleu, vert ou tan. P.M.G.
Rayon 784, au sous-sol — *Prix Simpsons* **5.99**

Bicyclette de course "Grand Prix" 10 vitesses pour hommes. Cadre 21", ton argent. 40 seul.
Rayon 758, au cinquième — *Prix orig. Simpsons 129.99* **114.99**

Rabais $84-ens. 5 pces "Colonial" pour salle à manger. Fini érable. 9 ens. seul.
Rayon 769, au sixième — *Prix ord. Simpsons 434.90* **349.99**

Rideaux tricot polyester sans souci. Têtes à plis pincés. Blanc ou or.
Rayon 753, au quatrième
96" x 95" *Prix Simpsons* **13.99**
144" x 95" *Prix Simpsons* **19.99**

Rideaux crochetés "café", cantonnière; brun, beige ou or. 60" x 24".
Rayon 753, au quatrième — *Prix ord. Simpsons 12.98* **4.98**

½ prix! Tapis "Aalburg" genre Rya. 100% laine. Dim. 8'3" x 11'4"
Rayon 750, au quatrième — *Prix ord. Simpsons $289* **144.50**

Equipement "C.B." comprenant émetteurs/récepteurs mobiles ou fixes, antennes et accessoires **rabais ⅓.**
Rayon 770, au cinquième **00.00**

Rabais 39.99 — portes pour baignoires; 1 porte-miroir, 1 porte verre uni pour baignoir standard 5'.
Prix ord. Simpsons 139.98 **99.99**

Rabais $3 — émail pour planchers/balcon; fini luisant. Gris clair/ardoise.
Prix ord. Simpsons 4.29 **3.29 pin**
Prix ord. Simpsons 13.99 **10.99 gal.**

Draps imparfaits de marque réputée; sans repassage. Variété de motifs non assortis.

Jumeau	Double	Queen	Taies d'oreillers
3.99 ch.	4.39 ch.	5.49 ch.	1.99 pal.

Rayon 792, au sous-sol

Cafetière-filtre "Melitta". Capacité 2 à 6 tasses. Avec filtres et cuiller.
Rayon 755, au cinquième — *Prix ord. Simpsons 6.49* **4.49**

SIMPSONS EN VILLE OUVRE TOUS LES MATINS DÈS 9 HEURES

EN VILLE
977 ouest, rue Ste-Catherine
Montréal, Québec H3B 3Y7
Du lundi au mercredi,
de 9h. à 5h.30 du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h. à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

FAIRVIEW
6790, Trans-Canadienne
Pointe-Claire, Québec H9R 1C5
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LES GALERIES D'ANJOU
7895, Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou, Québec H1M 1W8
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

LE CARREFOUR LAVAL
3045, boul. Le Carrefour
Chomedey, Laval, Québec H7T 1C7
Du lundi au mercredi,
de 9h.30 à 6h. du soir
Jeudi et vendredi,
de 9h.30 à 9h. du soir
Samedi, de 9h. à 5h. du soir

VENEZ EN PERSONNE, ÉCRIVEZ OU COMPOSEZ
842-7221
SERVICE TÉLÉPHONIQUE 24 HEURES PAR JOUR POUR COMMANDER DU MAGASIN OU CATALOGUE